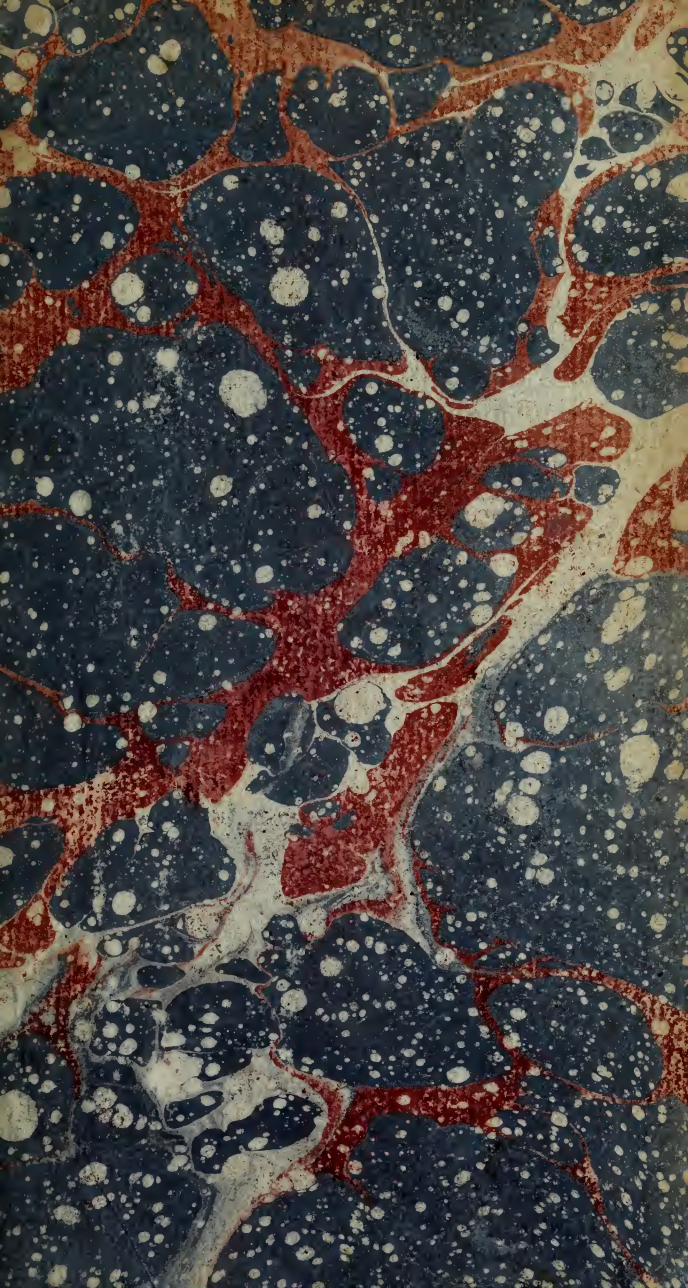



ENSE ET TOGA
LACOSTE.A





Le Roy Chanoine d'honneur de l'Eglise de Lyon

LA NOUVELLE MÉTHODE RAISONNÉE DU BLASON,

POUR L'APPRENDRE D'UNE MANIÈRE AISÉE;

Réduite en Leçons, par demandes & par réponses.

Par le P. C. F. MENESTRIER, de la Compagnie de JESUS.

Enrichie de figures en taille-douce.

Nouvelle Édition, revue, corrigée & augmentée.



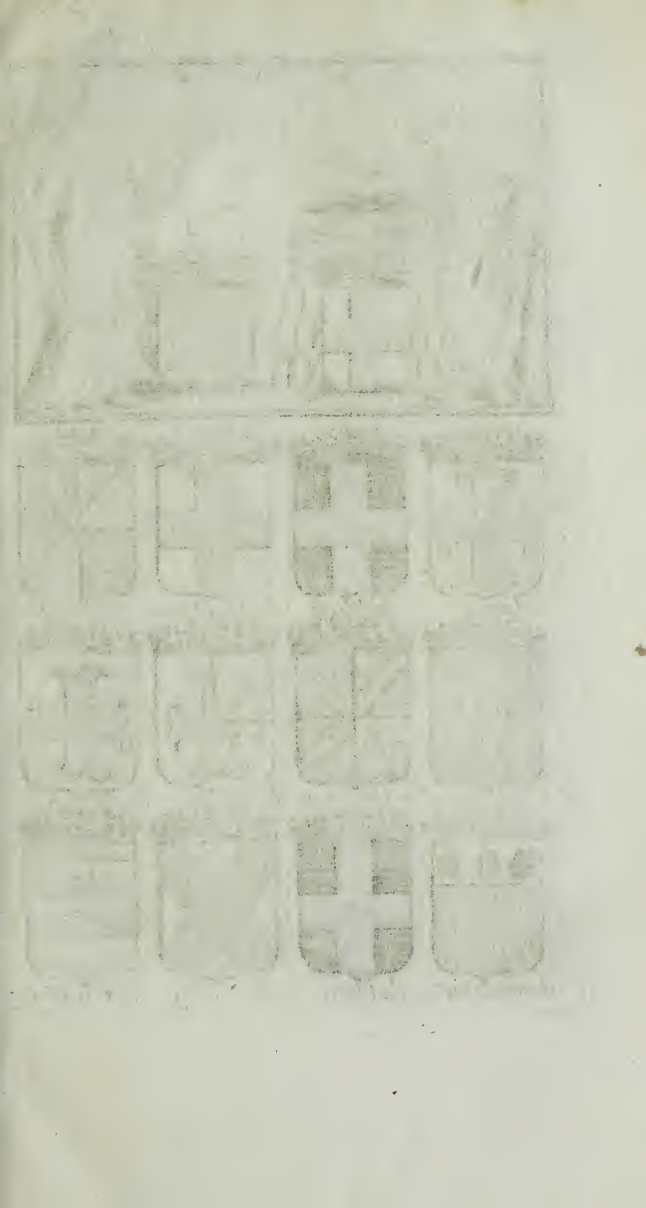


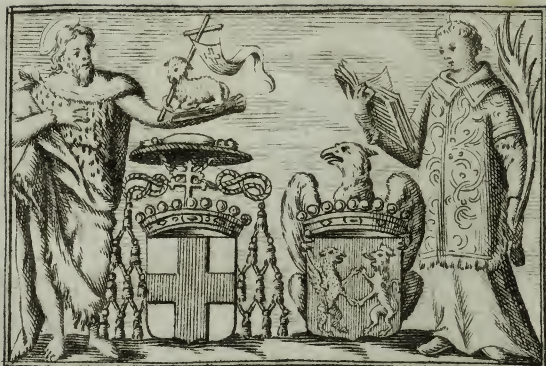
A LYON,

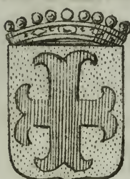
Chez PIERRE BRUYSET PONTHUS, ruë Mercière, à la Croix d'or.

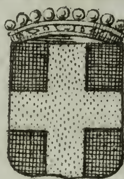
M. DCC. LIV.

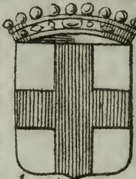
AVEC PRIVILÉGE DU ROI.

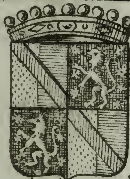


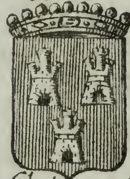


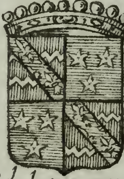

damas


dálbon

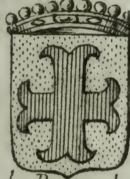

de St. George

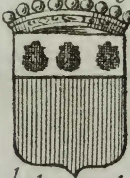

chalmazel

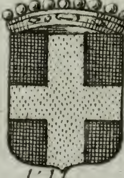

de Chateauneuf

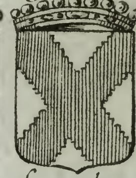

de langeron

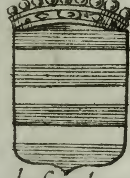

de Genetines

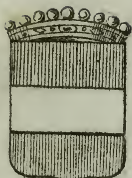

du Rousset

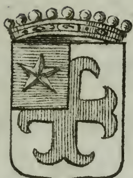

de tressant

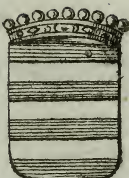

dálbon

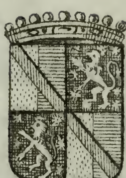

frouday

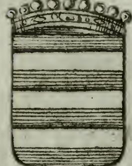

de foudras


la Poype

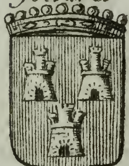

gentines

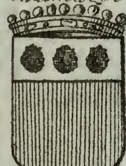

foudras


chalmazel


foudras

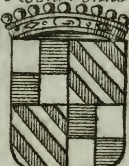

charpin

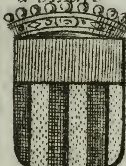

Rochebonne

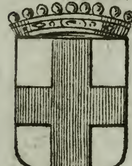

tressant

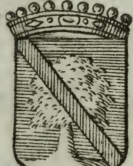

meschatin

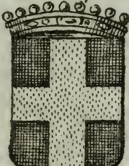

Sarron

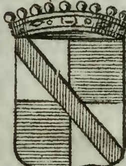

laubespin

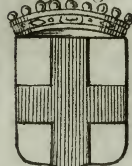

monferrant

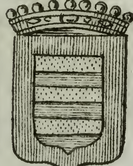

S.t George

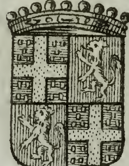

Cantoinet

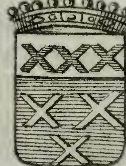

S.t marceil

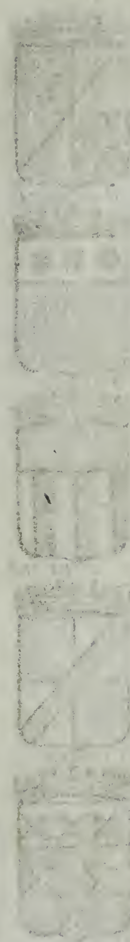

Cheine


S.t George

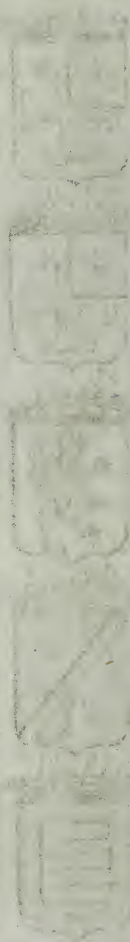

montperrou

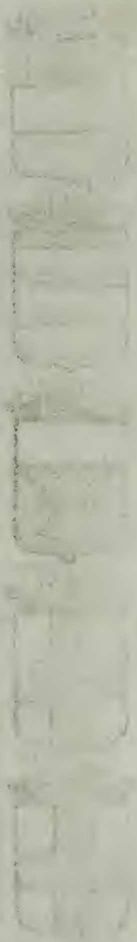

Choiseul de Cheuigni


denbrages









À LA TRÈS-NOBLE ET TRÈS-ILLUSTRE

EGLISE DE LYON,

Qui a le Roi pour premier Chanoine d'honneur, pour Archevêque Messire PIERRE DE GUERIN DE TENCIN, Cardinal Prêtre de la Sainte Eglise Romaine, du Titre des Saints Nerée & Aquilée, Comte de Lyon, Primat de France, Commendeur des Ordres du Roi, Ministre d'Etat, &c. & trente-deux Chanoines Comtes de Lyon.

TRÈS-NOBLES ET TRÈS-ILLUSTRES SEIGNEURS,

Les instructions que je donne à la jeune Noblesse sur la pratique des Armoiries, dont la connoissance a reçu le nom de Blason, *ne peuvent paroître sous une protection plus heureuse que la vôtre; puisque plusieurs Historiens ont nommé votre auguste Chapitre* la Pierre de touche de la Noblesse, *par le privilége que vous avez de ne recevoir parmi vous que des Gentilshommes, selon vos anciens Statuts, confirmés par tant de Bulles des Papes, & par tant de Lettres patentes de nos Rois.*

L'exactitude avec laquelle vous vous

maintenez en l'observance d'un Statut si glorieux à votre Eglise, a conservé la pureté du sang en plusieurs illustres Maisons de nos Provinces voisines, qui auroient peut-être dégénéré par des alliances moins pures, si elles n'avoient eu en vue de ne pas se fermer l'entrée d'une Compagnie qui a l'honneur d'avoir nos Rois pour associés, & d'avoir eu plusieurs grands Princes, qui se sont assujettis à cette loi des preuves que vous exigez avec tant de circonspection de ceux qui veulent être aggrégés parmi vous.

L'histoire de votre Eglise que j'espère de publier un jour en fera mieux connoître la grandeur que ce petit ouvrage que je vous présente pour vous marquer le profond respect avec lequel je suis,

TRÈS-NOBLES ET TRÈS-ILLUSTRES SEIGNEURS,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur, C. F. MENESTRIER, de la Compagnie de JESUS.

AVERTISSEMENT.

IL y a trente-cinq ans que je publiai pour la première fois une Méthode du Blaſon, qui s'eſt imprimée pluſieurs fois, & qui a été imitée ou contrefaite en plus de cinq ou ſix éditions faites par des Plagiaires, & par des perſonnes peu intelligentes des principes de cet Art. On me ſollicitoit depuis long-tems d'y mettre la dernière main, & de la rendre également utile à la jeuneſſe, qui veut s'inſtruire de la pratique des Armoiries, & à ceux qui veulent pénétrer plus avant dans les myſtères de ces marques de Nobleſſe, qui ont eu tant de cours depuis cinq ou ſix ſiécles, qu'elles ſont aujourd'hui les plus glorieux monumens de l'antiquité, & de la ſplendeur des familles les plus diſtinguées dans le monde. C'eſt ce qui m'a obligé de traiter

cette matière d'une manière géométrique, par des régles aiſées & ſuivies, qui en découvrent les divers uſages, fondés ſur des principes naturels & de bon ſens, qui ſemblent régner univerſellement dans toutes les inventions de l'eſprit humain, quelque caſuelles qu'elles paroiſſent, & dépendantes plutôt du caprice que d'un profond raiſonnement. Ceux qui aiment à raiſonner ſur les moindres choſes, ſont bien aiſes d'être conduits de cette ſorte à la connoiſſance de ces uſages & de ces pratiques introduites inſenſiblement, ſans que ceux qui en ont été les premiers auteurs aient eu deſſein de les conduire auſſi loin qu'elles ſont allées dans la ſuite des tems. Ceux qui bâtirent les premiers des maiſons pour ſe loger, ne ſongerent d'abord qu'à ſe mettre à couvert des injures des ſaiſons. Que n'a-t-on pas depuis inventé pour la commodité des

édifices, pour leur ſolidité & pour la délicateſſe de leurs ornemens? C'eſt ce qui a fait de l'Architecture l'un des plus beaux Arts, & même une ſcience qui fait l'une des plus belles parties des Mathématiques.

Cependant pour accommoder ces principes raiſonnés à l'inſtruction de la jeuneſſe, je les ai réduits en demandes & en réponſes, & diſtingués par leçons, à la manière des catéchiſmes, qui ſont une théologie familière qui propoſe aux enfans les plus grandes vérités de notre Religion d'une manière aiſée, qui exerce leur mémoire & les prépare inſenſiblement à s'inſtruire un jour plus à fond de ces myſtères par des études plus ſérieuſes.

Ceux qui voudront pénétrer plus avant dans le Blaſon, trouveront en huit ou dix autres Ouvrages que j'ai donnés ſur cette matière de quoi ſatisfaire leur curioſité. Ces

Ouvrages ſont un Traité de l'origine des Armoiries ; un autre des ornemens qui les accompagnent ordinairement pour diſtinguer les dignités, les emplois & la qualité des perſonnes.

Un Traité de la pratique des Armoiries des diverſes Nations de l'Europe : un autre de l'uſage du Blaſon pour les diverſes conditions. Un Traité des recherches curieuſes du Blaſon : un autre des diverſes eſpéces de Nobleſſe : un des preuves de Nobleſſe par les Armoiries : un autre de la Chevalerie ancienne & moderne : un de la manière de placer les quartiers pour les preuves & les généalogies. L'Art du Blaſon juſtifié : un jeu de cartes du Blaſon, & une autre eſpéce de jeu ſemblable au jeu de l'oie, ſous le titre du *chemin de l'honneur*.

NOUVELLE



NOUVELLE

MÉTHODE RAISONNÉE,

POUR APPRENDRE le Blaſon d'une manière aiſée, réduite en Leçons par demandes & par réponſes.

PREMIÈRE LEÇON.

DEMANDE.  U'EST-ce que le Blaſon ?

RÉPONSE. C'eſt l'Art d'expliquer en termes propres toutes ſortes d'Armoiries.

D. Qu'entendez-vous par armoiries?

R. J'entends ces ſignes, ou marques d'honneur, compoſées de figures & de couleurs fixes & déterminées, qui ſervent à marquer la Nobleſſe & à

diſtinguer les *Familles* qui ont droit de les porter.

D. Pourquoi les nomme-t-on Armoiries ?

R. Parce qu'ordinairement elles ſe portent ſur les armes, ſur le bouclier, ſur la cotte d'armes, dans les bannières & pennons ; & parce que c'eſt à la guerre & dans les tournois qui ſont des faits d'armes, qu'elles ont commencé.

D. Que ſignifie le mot de *Blaſon ?*

R. Il ſignifie une choſe proclamée à ſon de trompe, & vient de l'Allemand *Blaſen*, qui ſignifie *ſonner de la trompe*, parce qu'aux tournois ceux qui s'y alloient préſenter, portoient une trompe pour appeller les gardes du pas, & pour leur préſenter leurs armoiries pour marque de leur nobleſſe.

D. Quelles ſont les figures qui entrent en armoiries ?

R. Toutes ſortes de figures que l'on peut réduire ſous quatre eſpéces.

D. Quelles ſont ces eſpéces ?

R. 1. Les figures de tous les corps que l'on nomme naturels, & qui peuvent être ſenſibles à la vûë, comme le Soleil, les Aſtres, les Pierres, les Elémens, les Plantes & les Animaux.

2. Les figures artificielles qui ſont les ouvrages des mains des hommes, comme les bâtimens, les uſtenſiles, les inſtrumens de guerre, de chaſſe, de divers métiers, &c.

3. Les figures que l'on nomme héraldiques, qui ſe font par des traits diverſement tirés ſur l'écu ou la cotte d'armes.

4. Enfin les figures du caprice, comme ſont certains monſtres chimériques, des Hydres, des Harpies, des Centaures, des Diables.

D. Toutes ces figures ont-elles leurs couleurs déterminées ?

R. Ouï : & tellement fixes qu'il n'eſt pas permis de les changer.

D. Combien y a-t-il de couleurs en armoiries ?

R. Il y en a huit, à ſçavoir le blanc, le jaune, le bleu, le verd, le rouge, le noir, & la couleur de chair pour les parties du corps humain, & la couleur naturelle des fleurs, fruits & animaux.

D. Ces couleurs ont-elles des noms particuliers dans le blaſon ?

R. Ouï : le nom général ſous lequel elles ſont toutes nommées eſt celui *d'Emaux*, parce qu'on les émailloit

ſur les armes ; ainſi la plaque que portoient les Héraults d'armes & les Pourſuivans avec les armes du Prince dont ils étoient les Héraults, ſe nommoit *Email*, & nous diſons les *Emaux* du blaſon ou des armoiries.

D. Ce nom eſt général, dites-vous, quels ſont les particuliers ?

R. La couleur *blanche* ſe nomme Argent, *la jaune*, Or, *le bleu*, Azur, *le rouge*, Gueules, *le verd*, Sinople, *le noir*, Sable, les deux autres ſe diſent de *Carnation* pour les parties du corps humain, & *au naturel* pour les animaux, plantes, pierreries, &c. qui ont des couleurs qui leur ſont propres.

D. Pourquoi nommez-vous la couleur blanche *Argent*, & la couleur jaune *Or* ?

R. Parce qu'elles paſſent pour métaux en armoiries ; & c'eſt une règle du blaſon de ne pas mettre métal ſur métal, ni couleur ſur couleur.

D. Pourquoi cela ?

R. Parce que c'eſt des habits que les armoiries tirent leur origine à cauſe des cottes d'armes ; & c'étoit l'uſage de ces tems-là pour les habits de ne pas mettre or ſur argent ni argent ſur or, ni étoffe de couleur

ſur étoffe de couleur, mais de mettre l'or & l'argent ſur les étoffes, ou les étoffes ſur l'or ou l'argent.

D. Cette règle étoit-elle générale ?

R. Ouï, à la réſerve des fourrures qui, n'étant pas moins précieuſes que l'or & que l'argent, ſe mettoient indifféremment ſur l'un & ſur l'autre, quoique le plus ſouvent elles ſe pratiquoient avec les étoffes de couleur, au lieu de l'or & de l'argent.

D. Quelles étoient ces fourrures ?

R. L'hermine blanche & noire, & les petits gris nommés *Vairs*, du nom d'un animal dit en Latin *Varus*.

D. Comment ſe nommoient ces fourrures en blaſon ?

R. Elles ſe nommoient *pannes* ou *pennes*, parce qu'elles étoient attachées aux étoffes des habits & cottes d'armes, *aſſutæ pannis*.

D. Quelle différence faites-vous entre ces fourrures ?

R. Que l'*Hermine* eſt blanche, à mouchetures noires, & le *Vair* eſt blanc & bleu comme la peau de cet animal, qui eſt blanche ſur le ventre, & ſur le dos d'un gris tirant ſur le bleu.

D. N'y a-t-il point d'autre couleur pour ces pannes ?

R. Elles peuvent être de toutes couleurs uſitées en armoiries, mais alors il faut en blaſonnant ſpécifier ces couleurs, & dire, un tel porte de gueules, de ſinople, de ſable, &c. à mouchetures d'hermine, d'argent, d'or, ou d'or à mouchetures de ſable, d'azur.

II. LEÇON.

D. PUiſque toutes ſortes de figures peuvent entrer en armoiries, me pourriez-vous donner des exemples de ces figures portées dans les armoiries ?

R. Très-volontiers : le Soleil, par exemple, fait les armoiries d'un grand nombre de familles ; la maiſon d'Aligre dont il y a eu deux Chanceliers, porte en chef trois ſoleils, & pour deviſe *non uno gens ſplendida Sole* ; Pouſſart en porte trois avec un écuſſon d'*Ecars* au milieu ; *Amelot* en porte un en chef ſur trois cœurs ; *Treſſol* en Bretagne en porte trois.

D. Et la Lune entre-t-elle en armoiries ?

R. Elle y entre ſous toutes les figures qu'elle a naturellement : pleine, en croiſſant, avec figure, & ſans figure.

D. Que voulez-vous dire avec figure & ſans figure ?

R. Je veux dire avec ces traits qui lui donnent une figure humaine, des yeux, un nez ou une bouche, ou ſimplement en croiſſant ſans ces traits, c'eſt ce qui ſe pratique auſſi pour le Soleil, qui ſe nomme ombre du Soleil, quand il n'a pas ces traits de viſage humain comme les quatre qui accompagnent la croix des armoiries des Huraults ; les Illuminati de Genes portent un croiſſant de lune figuré avec un flambeau allumé.

D. Les autres aſtres entrent-ils en armoiries ?

R. Ouï, même des conſtellations entières, comme celle du Taureau qui eſt portée par quelques familles.

D. Les exemples des Etoiles ſont ſi fréquens que je ne vous en demande rien ?

R. Elles rempliſſent une infinité de blaſons ; il y en a auſſi pluſieurs qui portent des cométes, qui ſont des Etoiles à queues ; l'arc-en-ciel, la pluie & quelques autres météores y entrent auſſi, & la ſphère du feu, comme vous remarquerez aux armoiries des Bellegardes de Savoye & en quelques autres

D. Quels ſont les autres corps naturels qui entrent en armoiries ?

R. Les pierres, les rochers, les montagnes, les iſles, les pierres précieuſes, les diamans, les rubis, les eſcarboucles, &c.

D. Et les plantes n'y entrent-elles pas ?

R. Ouï, de toutes ſortes, les herbes, les fleurs, les fruits, les arbriſſeaux, les arbres & leurs branches, leurs troncs, &c. pour leſquels le plus ſouvent on obſerve la couleur qui leur eſt propre.

D. A l'égard des animaux, y a-t-il quelque diſtinction à faire ?

R. Non, ils y peuvent tous entrer, ou leurs parties, têtes, pattes, demi-corps, aîles, & leurs peaux même, ou dépouilles, comme les vairs & les hermines.

D. Le corps de l'homme y peut-il être admis ?

R. Ouï, & de pluſieurs manières différentes, nud, vêtu, & ſous des figures particulières de Sauvage, de Dieux de la Fable, de Soldat, de Moine, d'Homme ou de Femme, d'Enfant, de Vieillard ; car il y a des exemples de tous ces uſages.

D. Les parties ſéparées y peuvent-elles être reçues ?

R. Ouï, comme la tête, les bras, les jambes, les cuiſſes, le cœur, les yeux, les os, la main, le pied, &c.

D. Tout cela doit donc être repréſenté de carnation ?

R. Il n'eſt pas néceſſaire, puiſqu'on en voit de diverſes couleurs.

D. A propos de cette diverſité, d'où vient que l'on voit des lions, des aigles & d'autres animaux, d'hermine, de vair, échiquetés, lozangés de diverſes couleurs, puiſqu'il n'y en a jamais eu dans la nature de cette ſorte ?

R. Cela vient de l'uſage des cottes d'armes qui ſe portoient dans les armées & dans les tournois, & qui ſe faiſant de diverſes étoffes & de piéces rapportées, ſelon les modes de ces tems-là, ont repréſenté les deviſes & les ſymboles de ceux qui les portoient de cette ſorte ; ainſi il y a des croiſſans, des fleurs, des lions & d'autres corps ſemblables d'hermine, de vair, lozangés, burellés, échiquetés, &c.

III. LEÇON.

D. COmment entrent en armoiries les corps artificiels ?

R. De la même manière que les corps naturels ; & il n'eſt rien de viſible, c'eſt-à-dire, qui ait quelque figure qui n'y puiſſe être reçu.

D. N'y a-t-il point pour cela de diſtinction à faire ?

R. Il y en a trois ou quatre ; la première, que les *offices & les dignités* y ont introduit certaines figures propres de ces dignités, les couronnes, les ſceptres, les diadêmes & d'autres ſemblables marques d'honneur. *Les dignités Eccléſiaſtiques*, la thiare, les clefs, la croix, la croſſe, la mitre, le pallium, la main qui bénit, les anneaux, les chandeliers, les livres, l'encenſoir, &c. Les *offices* d'Echanſon, de Panetier, de Sénéchal, de Maréchal, d'Ecuyer, de Chambellan, &c. y ont fait prendre des coupes, des bouteilles, des bannières, des épées, des chevaux, des étriers, &c. La ſeconde & la plus générale eſt le *rapport au nom des perſonnes* qui a fait les

armoiries que l'on nomme parlantes. La troisiéme, *certains droits & certaines jurisdictions* sur les passages des rivières qui ont fait prendre des bacs, des vaisseaux, des avirons, des tours, des châteaux, des ponts, &c. des droits de servitudes qui ont fait prendre des charrues, des chariots, des jougs, des roues, des fers de moulin, des faulx, des râteaux, des herses, des poëles, des chauderons, &c. *La piété* enfin y a fait recevoir des croix, des calices, des images des Saints, des reliquaires, le Nom de Jesus, le cordon de saint François, des chapelets, des Eglises, &c.

D. L'inclination & le caprice n'y ont-ils point eu de part?

R. Oui sans doute; ainsi l'*inclination à la chasse* ou à la pêche a fait prendre des instrumens de l'une ou de l'autre, des cors, des épieux, des dards, des couples de chiens, des rets, des hameçons, des nasses, &c.

L'inclination à la musique a fait prendre des flûtes, des hautbois, des luths, des harpes, des violons, des siflets, &c.

D. Quelles sont les choses les plus ordinaires en armoiries de tous ces corps artificiels?

R. Les bâtimens & les armes, à cause des fiefs & *de la guerre*, ainsi on y voit grand nombre de châteaux, des tours, des pans de mur, des piéces crenellées ou bretessées, des églises, des ponts, des portes, &c. des lances, des piques, des épées, des chausse-trapes, des étriers, des fers de lance ou de pique, des roquets de lances, des trompettes, des tambours, des étendars, des tentes, des éperons, des molettes d'éperons, des écussons, des fléches, des masses d'armes, des arcs, &c.

D. Les vêtemens n'y ont-ils point de part ?

R. Ils y ont la meilleure part, puisqu'outre les bonnets, chapeaux, housettes, souliers, bottes, bottines, gants, manteaux, chaperons, chemises, ceintures, boucles, rubans, dentelles, manches, manchons, fourrures, écharpes, colliers, bracelets, & autres ornemens. C'est des vêtemens qu'on a tiré toutes les figures que nous nommons *Héraldiques*, le parti, le coupé, le tranché, le taillé, l'écartelé, le fascé, le pallé, le bandé, le burelé, le cotticé, les points équipollés, les jumelles, les herses, les fasces, les

bandes, les chefs, les chevrons, les ſautoirs, les bordures, les gyrons, les piles; les quartiers, l'échiqueté, le fuſelé, le lozangé, & pluſieurs autres figures ſemblables.

D. Vous m'apportez une foule de termes auſquels je n'entends rien ?

R. Ce ſont auſſi les figures que nous nommons *Héraldiques*, parce qu'elles ſont ſi propres au blaſon que l'on a beſoin de ſe ſervir des termes propres de l'art héraldique pour les expliquer.

D. Comment dites-vous donc que c'eſt des vêtemens que ces figures & ces termes ont été tirés ?

R. Parce qu'il y a cinq ou ſix ſiécles que l'on s'habilloit de ces ſortes d'habits mi-partis, comme ſont encore les robes des Echevins de pluſieurs Villes; d'habits pallés comme ceux des trompettes & des tambours de pluſieurs Compagnies ou Régiments; d'habits lozangés, échiquetés & burelés, comme ſont les étoffes rayées : comme cet uſage a changé, les termes qui expliquoient ces étoffes différentes ont changé, & vous ne les entendriez pas.

IV. LEÇON.

D. PUiſque ces figures que vous nommez *Heraldiques* ſont plus difficiles à entendre que les autres, je ſerois bien aiſe d'avoir quelque méthode facile pour les retenir ?

R. Je veux vous en donner une la plus aiſée du monde.

D. Et comment ?

R. Il faut ſuppoſer que toutes ces figures ſe font par le moyen de quatre lignes ; par une ligne tirée du haut en bas, comme ſeroit de la tête aux pieds, que nous appellons ligne à plomb ou perpendiculaire dont voici la figure. |

D. Je la conçois.

R. Il y en a une autre tirée toute droite & couchée comme les lignes d'un livre imprimé que nous nommons ligne horizontale. ——

D. Je l'entends.

R. La troiſiéme eſt une ligne traverſante de droit à gauche que l'on nomme diagonale ; \ & la quatriéme eſt celle qui tire de gauche à droit obliquement. /

D. C'eſt-à-dire que ces deux lignes miſes l'une ſur l'autre font la croix de ſaint André ? X

R. Juſtement vous l'entendez.

D. Et de quoi me ſert de l'entendre ?

R. Pour vous faire concevoir toutes les figures héraldiques.

D. Comment cela ?

R. Parce que la ligne à plomb ou de haut en bas fait dans les armoiries le parti, l'addextré, le ſéneſtré, le pallé, le vergetté.

D. Ce ſont termes où je n'entends rien ?

R. Vous les entendrez avec le tems, & par les figures que je vous donnerai.

D. Pourſuivez donc ?

R. La ligne couchée ou horizontale fait le chef, le coupé, la faſce, la trangle, la champagne, le faſcé, le burelé, les jumelles en faſce, le herſé en faſce : la ligne diagonale de droit à gauche fait le tranché, la bande, le bandé, le cotticé, les jumelles en bande, le herſé en bande.

La ligne traverſante de gauche à droit, d'un angle d'en haut de l'écu à l'angle d'en bas oppoſé, forme le taillé, la barre, le barré, le

filet de bâtardiſe, le herſé en barre.

D. Comment une ſeule ligne peut-elle produire tant de figures différentes ?

R. Etant multipliée. Ce ſont ces mêmes lignes qui, jointes enſemble & diverſement combinées, font pluſieurs autres armoiries.

D. Quelles armoiries ?

R. L'écartelé ſe fait de la ligne à plomb & de la ligne couchée miſes en croix comme les deux que vous avez dit faire la croix de ſaint André font l'écartelé en ſautoir : or ces quatre ſortes de lignes diverſement combinées & multipliées font les points équipollés, l'échiqueté, le lozangé, le fuſelé, le fretté, le ſautoir, &c. dont les termes ne doivent pas vous effaroucher, parce qu'ils ſont tous le ſecret du blaſon, qui ne conſiſte preſque qu'à entendre ces termes.

D. Comment me les ferez-vous entendre ?

R. En vous les expliquant & en vous montrant les figures pour leſquelles ils ſont employés ; c'eſt pour cela que je vous ai dit d'abord que le blaſon eſt l'art d'expliquer en termes propres tout ce qui entre dans les

armoiries, c'eſt-à-dire toutes les figures qui les compoſent.

D. Dites-moi en peu de mots & méthodiquement ce qu'il faut faire pour apprendre ce chaos de figures & de termes ?

R. Je vous le dirai une autrefois & pour une autre leçon.

V. LEÇON.

D. VOus m'avez promis de m'expliquer en peu de mots en quoi conſiſte tout l'art héraldique ou toute la connoiſſance du blaſon ?

R. Je ſuis prêt de le faire, & pour commencer je vous dis qu'il y a ſix choſes à apprendre touchant les armoiries.

La première eſt le *Champ*, ou le Sol ſur lequel elles ſont placées.

La ſeconde, *les Figures* qui les compoſent, & qui occupent ce champ ou entièrement ou en partie.

La troiſiéme, la *poſition* de ces figures, ou leur ſituation.

La quatriéme, la *diſpoſition* de ces figures qui ſe répondent les unes aux

autres & qui ſont ondées, canelées, arrachées, coupées, liées, entrelaſſées, &c. ainſi la *poſition* s'explique par rapport au champ, & la diſpoſition par rapport aux figures.

La cinquiéme, ſont les émaux ou couleurs de ces figures.

La ſixiéme, les *ornemens* qui accompagnent les armoiries, & qui leur ſont extérieurs.

D. Quand je ſçaurai donc cela, ſçaurai-je le blaſon ?

R. Vous en ſçaurez autant que la plûpart des livres en enſeignent; mais quand vous en ſerez là, ſi vous voulez pénétrer plus avant, je vous enſeignerai leur origine, leurs uſages, les pratiques de toutes les nations de l'Europe, les manières de placer les quartiers, & de dreſſer les généalogies.

D. Je n'en veux pas tant apprendre aujourd'hui, je me contente de vous répéter ce que vous venez de me dire, qu'il y a ſix choſes à conſidérer dans les armoiries, le *champ* qui les porte & où elles ſont placées, *les figures*, *la poſition* de ces figures ſur le champ, *leur diſpoſition*, *leurs couleurs & les ornemens* extérieurs qui les accompagnent ?

R. Fort bien : je veux vous les expliquer l'une après l'autre : le *Champ* ou le ſol des armoiries eſt l'écu, la cotte d'armes & la bannière qui ſervent de champ aux figures.

D. Je connois bien l'écu & la bannière, mais qu'eſt-ce que la cotte d'armes ?

R. C'eſt une eſpéce de tunique ſemblable à celle des Diacres & des Soudiacres que les Chevaliers portoient en guerre & dans les tournois ſur leurs armes, & qui étoient figurées de leurs blaſons pour les faire connoître.

D. N'eſt-ce pas ce que j'ai vu en pluſieurs verrières d'Egliſe ſur des tombeaux & en pluſieurs vieilles peintures ?

R. C'eſt cela même.

D. J'ai auſſi remarqué les armoiries en pluſieurs cartouches différens de pluſieurs figures bizarres ?

R. C'eſt ſelon la fantaiſie de quelques nations particulières : en France l'écu eſt comme quarré un peu plus long que large, qui en bas s'arrondit & ſe termine en pointe ſur le milieu de ſa baſe ; anciennement il étoit preſque triangulaire & un peu incliné ou penché ſur le côté : les Italiens le portent

ſouvent ovale ou approchant de l'ovale ; les Eſpagnols l'arrondiſſent en bas ; les Allemands le font en cartouche aſſez ſouvent, & les filles le figurent en lozange, ce que quelques femmes ont auſſi obſervé ; le quarré en forme de bannière eſt le propre des Chevaliers Bannerets de Poitou & de Guienne : voilà pour ce qui regarde le champ.

D. Laiſſez-moi vous répéter ce que vous venez de dire pour voir ſi je l'aurai bien retenu : vous diſtinguez la cotte d'armes, la bannière & l'écu ; l'écu eſt quarré, long, un peu arrondi & pointu ſur le milieu de la baſe pour les François ; l'Antique, triangulaire & penché ; l'Italien en ovale ; l'Allemand en cartouche ; l'Eſpagnol arrondi en bas ; il eſt quarré pour les Bannerets de Poitou & de Guienne, & en lozange pour les filles & quelques femmes.

R. Vous pouvez paſſer maintenant à l'intelligence des figures.

VI. LEÇON.

POur procéder avec méthode dans les connoiſſances des figures, je ſuppoſe que vous connoiſſiez toutes les

ſigures naturelles, le Soleil, la Lune, les Etoiles, les Cométes, l'Arc-en-ciel, les pierres, les plantes, les animaux, &c. & la plûpart des figures artificielles, comme les tours, les châteaux, les armes, les inſtrumens des arts, &c. ainſi ſans m'y arrêter, je viens à celles qui ſont moins connuës ou qui ont des noms particuliers dans le blaſon.

D. Vous me ferez plaiſir.

R. Je vous ai déja dit que l'on nomme *Ombre* de Soleil celui qui n'a pas une figure humaine : on nomme auſſi *Lunels* quatre croiſſans appointés & joints en roſe.

D. J'en connoiſſois les figures ſans ſçavoir les noms.

R. Il y a quelques parties du corps humain qui ont auſſi des noms particuliers ; le bras droit ſe nomme *dextrochère*, le gauche *ſéneſtrochère*, deux mains jointes *une foi*, la tête & la poitrine *buſt*.

D. Parmi les animaux quels termes particuliers ont les figures ?

R. Un ſerpent ſe nomme *biſſe* ou *guivre*, particulièrement quand il dévore un enfant; une tête de front ſe dit *rencontre* ; le lion qui paſſe & qui montre les deux yeux ſe nomme

léopard; un aigle ſans bec & ſans pieds, aux aîles étendues, ſe nomme *alerion*, comme de petits oiſeaux ſans bec & ſans pieds, les aîles ſerrées, ſe nomment *merlette* & *canette;* deux aîles étendues & jointes enſemble ſe diſent un *vol*, une ſeule, un *demi-vol;* une dent de ſanglier ſe nomme *défenſe;* les barbeaux poiſſons ſe diſent *bans;* la tête du ſanglier *hure;* une tête de cerf ou de bœuf décharnée ſe nomme *maſſacre.*

D. Parmi les plantes y a-t-il quelques noms particuliers?

R. Oüi: une eſpéce de prunier ſauvage ſe nomme *crequier* comme celui de crequi: on nomme *tierce-feuilles* les treffles ſans queue, *quinte-feuilles* les fleurs de Pervanche de cinq feuilles percées au milieu, *coquerelles* les fleurs ou les bourſes d'une eſpéce de *ſolanum* qui ſont comme des noiſettes vertes & en fourreau.

D. Parmi les inſtrumens des arts y en a-t-il qui aient des noms particuliers?

R. Oüi: les fers des meules de moulin ſe nomment *anilles;* les grands anneaux à attacher les cables ſe nomment *vires*, particuliérement quand ils ſont deux ou trois l'un dans l'autre,

les haches des Tonneliers, *douloires* comme celles de Renty ; des épées larges en coutelas & courbées, *badelaires;* les bouts des fourreaux de ces épées, *bouteroles;* une bande de fer à tenir une porte ſur ſes gonds, *un bris d'huis ;* les boucles des ceintures & baudrier, des *fermaux;* les faſces danchées, des *feuilles de ſcie;* une piéce en quarré long comme une brique, une *billette ;* les flans des monnoies d'or & d'argent, *bezans ;* & les gâteaux ronds & plats comme les beſans, mais de couleur, *tourteaux ;* une anſe de chauderon, *cornière ;* un linge autour des têtes de Mores, *tortil;* une bannière d'Egliſe, *gonfanon ;* les cordes d'un ancre, *gumenes ;* le bois traverſier qui la tient, *trabe;* des piéces d'étoffes longuettes à deux, trois, quatre, cinq ou ſix piéces pendantes, *lambels ;* les piéces découpées d'étoffes, qui couvrent & accompagnent le caſque dans les armoiries, *lambrequins ;* des chauſſes pour des jambes, *houſſettes ;* les cors de chaſſe, *huchets ;* les quartaux comme ceux des vitres poſés ſur une de leurs pointes, *lozanges;* une ſemblable figure ouverte à jour comme une maille de filet, *macle*, ouverte en rond, *ruſtre ;* une figure ſemblable

à une amande pelée, *otelle ;* une figure en Y, *perle ;* un chapelet, *patenôtre ;* une roue ſans jantes, *rai*, & *rai d'eſcarboucle* quand elle a une pierrerie au milieu, & quand ſes bâtons ſont fleurdeliſés aux extrémités ; un fer de lance morné, c'eſt-à-dire, courbé en deux ſur les côtés, *roc* ou *roquet ;* la croix de S. André, *ſautoir ;* une dentelle ouvragée autour de certaines figures, *treſcheur ;* les coquilles de S. Jacques dont on voit le dedans, *vannets*.

D. Pourriez-vous me montrer les figures de toutes ces ſortes de choſes ?

R. Très-volontiers, & par ordre alphabétique, après vous avoir donné celles de divers champs ou ſols.

Ecu. 

Ecu rond. 

Ecu antique. 

Targe. 

Bannière. 

Cartouche. 

Lozange. 

Ovale. 

Alerion.

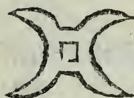
Alerion.



Annelet.



Annilles.



Badelaire.



Bars.



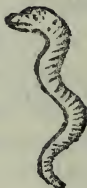
Besans.



Billette.



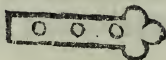
Biſſe.



Bouterole.



Bris.



Broyes,



Buſte.



Bute.



Canette.



Chaussetrape.



Coquerelles.



Corniere.



Couple.



Crequier.



Défenſe.



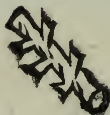
Dextrochère
avec ſon fanon.



Douloire.



Eſtoc.



Fermail.



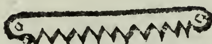
Foi.



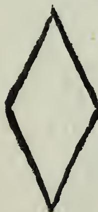
Frette.



Feuille de ſcie.



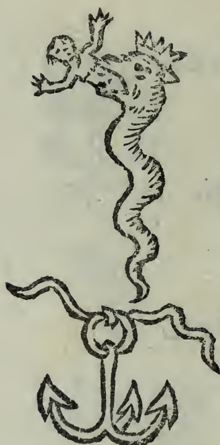
Fuſée.



Gonfanon.



Guivres.

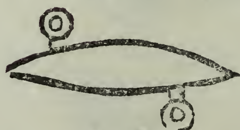


Gumênes.

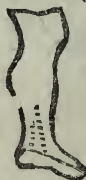
Herſe.



Hie.



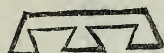
Houſſette.



Huchet.



Lambel.



Lambrequins.



Leopard.



Lozange.



Lunels.



Macle.



Maſſacre.



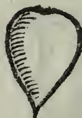
Merlette.



Ombre de Soleil.



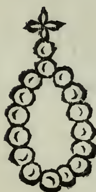
Otelle.



Pairle.



Patenôtre.



Quintefeuille.



Ray.



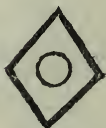
Rencontre.



Roc.



Rustre.



Sautoir.



Tiercefeuille.



Vannets.



Vires.



Vol.



D. Il me ſemble que vous me donnez là des figures dont vous ne m'aviez pas parlé des noms ?

R. Quelles ſont-elles ?

D. Vous me montrez des *Butes*, des *Chauſſetrapes*, des *Fanons*, des *fuſées*, des *Hies*, des *Herſes* & des *Nilles*.

R. Je veux vous les expliquer. Une *Bute* eſt cet inſtrument dont les Maréchaux ſe ſervent pour couper la corne des chevaux, quand ils veulent les ferrer. Les *Chauſſetrapes* ſont des piéces de fer à quatre pointes, dont l'une eſt toujours droite tandis que les trois autres la ſoutiennent; on s'en ſert en tems de guerre pour les jetter dans les lieux où doit paſſer la Cavalerie, pour bleſſer les chevaux. Le *Fanon* eſt une piéce d'étoffe pendante d'une manche ou de quelque autre choſe. Il y a deux ſortes de *Herſe*; l'une à fermer les portes des Villes qui ſe nomme *Herſe Saraſine*, l'autre à couvrir les ſillons & à rompre les mottes de terre quand on a ſemé.

La *Hie* eſt un inſtrument qui ſert à planter des pieux, ou à paver, ou à piloter. Les *Nilles* ſont la même choſe que les annilles.

D. N'y a-t-il point d'autres figures dont les noms ſoient auſſi inconnus ?

R. Il y en a pluſieurs entre les inſtrumens des Arts qui ſont moins en uſage parmi nous, & dans l'uſage de certains pays qui ont des bâtimens, des membles & des uſtenſiles qui leur ſont particuliers, comme en Angleterre, il y a des fers de dards que l'on nomme *Pheons:* des bourſes de cuir qui ſervent à élever l'eau avec des *roues* que l'on nomme *bouges* en Armoiries, & les Anglois *Water Bougets* : il y a de cette ſorte en Allemagne des inſtrumens à porter des verres, & les *Falconieri* d'Italie ont une eſpéce de brancart à porter pluſieurs faucons, ou autres oiſeaux de proie ; c'eſt à quoi il faut prendre garde quand on veut blaſonner les figures extraordinaires des Armoiries des pays étrangers ; il faut tâcher d'apprendre les noms qui leur ſont propres, pour ne pas tomber dans les erreurs de certains Blaſonneurs qui prennent ſouvent des figures pour ce qu'elles ne ſont pas.

VII. LEÇON.

D. La repréſentation de ces figures que vous venez de me mettre devant les yeux, & l'explication que vous en avez faite, me les font parfaitement connoître.

R. Je vous en donnerai une intelligence plus parfaite en vous enſeignant leurs uſages dans le Blaſon, parce qu'elles y ont divers attributs, qu'il faut expliquer en termes propres, ce qui n'eſt pas la moindre partie de l'art du Blaſon, puiſque c'en eſt la grammaire.

D. Pourquoi appellez-vous ces termes la Grammaire du Blaſon ?

A. Parce que comme la Grammaire enſeigne à lier le ſubſtantif & l'adjectif, le nominatif & le verbe, le relatif & l'antécédent, le verbe & le cas qu'il régit ; cette partie du Blaſon enſeigne à expliquer la ſituation, la diſpoſition & la compoſition ou l'aſſemblage de ces figures dans les armoiries.

D. Chaque figure a donc des attributs qui lui ſont propres ?

R. Ouï; il y a cependant des attributs généraux qui conviennent à la plûpart des figures : mais pour ne pas vous embarrasser, commençons par les attributs des figures naturelles que vous connoissez.

D. Vous me ferez plaisir, car il est plus aisé de procéder des choses que l'on connoît, à celles qu'on ne connoît pas, que d'expliquer des choses inconnues par d'autres qui ne le sont pas moins. Vous m'avez dit que les figures des corps naturels sont les astres, les élémens, les pierres, les plantes, &c. commençons, s'il vous plaît, par les astres.

R. J'en suis content : le Soleil figuré avec des yeux, une bouche & des rayons, se dit simplement *Soleil* sans autre attribut, parce que c'est sa figure naturelle en armoiries : quand il n'a pas ces traits, il se nomme *Ombre de Soleil*, que je vous ai représenté.

D. Je l'ai vû.

R. Quand il meut de l'angle de l'écu d'où il semble sortir, on le nomme *Horizonté* à dextre, ou à senestre, suivant sa disposition ; *Naissant* quand il meut du chef & qu'il ne paroît qu'à moitié, & *Couchant* quand il meut de

ſa pointe, ce que vous verrez dans les figures ; ainſi ne vous inquiétez pas ſur ce que vous ne comprendrez pas d'abord, les figures vous le feront connoître.

D. Et la Lune ?

R. La Lune peut être *horizontée* comme le Soleil, elle eſt rare en armoiries pleine & entière ; le croiſſant y eſt plus ordinaire.

D. Quels ſont les attributs du croiſſant ?

R. Il peut être *montant*, *verſé*, *tourné* & *contourné*. Quand ſes deux pointes aboutiſſent vers le chef ou le haut de l'écu, il eſt *montant*, ce qu'il n'eſt pas néceſſaire d'exprimer, parce que c'eſt ſa ſituation naturelle dans les armoiries. Quand au contraire ſes deux pointes regardent le bas ou la pointe de l'écu, il eſt *verſé* : quand elles regardent le flanc dextre de l'écu, il eſt *tourné*, & *contourné* quand elles regardent le gauche.

D. J'entends cela : mais quand il y a pluſieurs croiſſans diverſement diſpoſés, n'y a-t-il point de termes propres pour énoncer ſes diſpoſitions ?

R. Oui, ſans doute ; deux croiſſans peuvent être *adoſſés*, *acculés*,

appointés, *entrelaſſés*. Quand il y en a quatre appointés, les Eſpagnols les nomment *Lunels*.

D. J'en ai vu la figure; paſſons, s'il vous plaît, aux Etoiles.

R. Je le veux bien. Les Etoiles ſont *rayonnantes*, *comètées*, de cinq, de ſix, de huit & de ſeize *rais*. Elles ſe diſent *rayonnantes*, quand entre leurs grandes pointes il y a des filets de rayons. *Comètées*, quand elles ont une queue. Ce ſont leurs pointes qui ſe nomment *Rais*. En France elles en ont ordinairement cinq, & il n'eſt pas néceſſaire d'en exprimer le nombre, les autres pays leur en donnent ordinairement ſix, particulièrement en Italie. Quand elles en ont huit ou ſeize, il faut en exprimer le nombre. Quand les étoiles ne paroiſſent qu'à demi & ſortent de quelqu'autre figure, elles ſont dites *éclipſées*.

D. N'y a-t-il que ces attributs pour les aſtres?

R. Il y a encore des rayons de lumière ſortant des angles de l'écu, qui ſe nomment ſimplement *Rais*, dont il faut exprimer la diſpoſition, en diſant mouvant de l'angle dextre, de l'angle ſeneſtre du chef ou de la pointe. Il y

a auſſi des croix qui ſont cantonnées de ſemblables rais.

D. Pour les Elémens quels en ſont les attributs ?

R. Le feu peut être *flambant*, *étincellant*, *ardent*, *fumant*, &c. ce qui ſe dit plutôt des ſujets auſquels il eſt attaché que du feu même. Ainſi il y a des paux ou pieux *flambans*, des charbons *étincellans*, des fournaiſes *ardentes*, des flambeaux, des vaſes *fumans*.

D. Et à l'égard de l'Eau ?

R. Il y a des rivières ſur leſquelles on voit de petits traits pour en marquer les flots ; alors on les dit *flotées*, comme on dit la mer *agitée*, quand on y remarque des ondes élevées ; & *calme* quand on n'en remarque point. Les fontaines ſont *jailliſſantes* ou *coulantes* par tant de jets ou canaux, dont on doit exprimer le nombre.

D. Pour l'Air n'y a-t-il rien à obſerver?

R. Il y a des nuages, des vents, des foudres, dont vous connoiſſez les figures de la manière dont les Peintres les repréſentent. Il faut ſeulement obſerver que les foudres ſe peignent quelquefois *aîlés*, *liés*, *élancés*, *étincellans*, *tortillés*, &c. Ce que vous apprendrez dans la ſuite par les figures.

D. Pour la Terre que faut-il ſçavoir ?

R. Qu'un bout de terrein figuré ſous les arbres, les tours, maiſons, &c. ſe nomme *Terre* ; & qu'à l'égard des montagnes, il en faut exprimer les *coupeaux*, trois, cinq, ſept, &c.

D. Et pour les plantes qui naiſſent ſur la terre ?

R. Elles ont un grand nombre d'attributs : les arbres ſont *fleuris*, *fruités*, *coupés*, *arrachés*, *écotés*, *couchés*, leurs branches peuvent être *paſſées & repaſſées en ſautoir* : le chêne fruité ſe nomme *englanté* : les autres plantes ſont *tigées*, *feuillées*, *fleuries*, &c.

D. Les fleurs ont-elles des termes particuliers ?

R. Ouï : les roſes ſont *boutonnées*, ce ſont les grains d'or ou d'autre couleur qu'elles ont au milieu : le roſier eſt auſſi dit *boutonné*, quand les roſes y ſont en boutons : les roſes de cinq feuilles percées à jour ſe nomment en armoiries *quintefeuilles*, *angemmes* ou *acheſmes*, celles qui n'en ont que quatre : & les tréfles qui n'ont point de queue, *tiercefeuilles*. Les lys ſont en *boutons* ou *épanouis*, quand les feuilles de la fleur ſont ouvertes. On

les nomme aussi ordinairement *lys de jardin*, pour les distinguer des fleurs de lys. Les *Girasols* & les *Ancolies* sont penchés : les fleurs du *Solanum* semblables à des noisettes en fourreau, se nomment *coquerelles*.

VIII. LEÇON.

D. AVant que de venir aux animaux & aux autres figures naturelles, je voudrois bien sçavoir comment vous nommez en blason la figure que l'on appelle vulgairement un monde, qui est une boule ronde surmontée d'une croix ?

R. Vous me faites plaisir de me faire cette demande, parce que vous me donnez occasion de vous rapporter une érudition que nul des Auteurs du Blason n'a encore touchée que je sçache, c'est Glaber qui la rapporte au Livre 1. de ses Histoires. Il dit que l'an 710. le Pape Benoit VIII. fit faire un globe d'or avec des ceintres en quarré de pierreries, & une croix élevée au dessus de ces ceintres, pour représenter le monde qui ne pouvoit

être bien gouverné qu'en le ſoumettant à Jeſus-Chriſt & à la Religion Chrétienne : qu'enſuite l'Empereur Henri II. étant allé à Rome, le Pape alla au devant de lui, lui préſenta ce globe, & voulut qu'il fût dorénavant la principale marque de l'Empire : auſſi voyez-vous les Images de Charlemagne, & de la plûpart des Empereurs avec ce globe. L'Empereur en le recevant de la main du Pape, lui dit que c'étoit une leçon muette qu'il lui faiſoit, de la manière dont il devoit régir le monde ; mais que l'on ne pouvoit mettre ce préſent en de meilleures mains qu'en celles des perſonnes qui avoient mépriſé le monde & ſes pompes, & qu'auſſi-tôt après il l'envoya à l'Abbaye de Clugny.

D. Voilà une belle remarque, & c'eſt ſans doute pour la même raiſon, pour laquelle il fit ce préſent à l'Abbaye de Clugny, que les Chartreux ont fait leurs armoiries d'un ſemblable globe, pour marquer leur mépris du monde.

R. Cela eſt vrai, & le paſſage de Glabert eſt trop ſingulier pour ne pas vous le rapporter en la langue en laquelle il l'a écrit.

R. Vous ajouterez par ce moyen une nouvelle grace à celle que vous m'avez faite de me raconter cette Hiſtoire.

[*Anno Dominicæ Incarnationis ſeptingenteſimo* * *decimo, licet inſigne imperiale diverſis ſpeciebus priùs figuratum fuiſſet, à venerabili tamen Papa Benedicto Sedis Apoſtolicæ fieri juſſum eſt ad modum intellectuali ſpecie idem inſigne. Præcepit fabricari quaſi aureum pomum, atque circumdari per quadrum pretioſiſſimis quibuſque gemmis, ac deſuper auream crucem inſeri. Erat autem inſtar ſpeciei hujus mundanæ molis, quæ videlicet in quadam rotunditate circumſiſtere perhibetur, ut dùm ſiquidem illud reſpicere princeps terreni imperii, foret ei documentum, non aliter debere imperare, vel militare in mundo, quàm ut dignus haberetur vivificæ crucis tueri vexillo. In ipſo etiam diverſarum gemmarum decoramine, videlicet Imperii culmen plurimarum virtutum ſpeciebus exornari oportere. Cumque poſtmodùm prædictus Papa Imperatori videlicet Henrico hujus rei gratiâ Romam venienti obviam cum maximâ virorum & ſacrorum ordinum multitudine proceſſiſſet ex more, eique hujuſmodi inſigne ſcilicet imperii in conſpectu totius Romanæ plebis tradi-*

diſſet, ſuſcipiens illud hilariter, circumſpectoque eo, ut erat vir ſagaciſſimus dixit. Optime Pater, inquiens ad Papam, iſtud facere decreviſti noſtræ portendendo innuens monarchiæ, qualiter ſeſe moderari debuerat, cautiùs perdocuiſti. Deinde manu gerens illud auri pomum ſubjunxit, nullis inquit meliùs hoc præſens donum poſſidere ac cernere congruit, quàm illis qui mundi pompis calcatis crucem expeditiùs ſequuntur Salvatoris. Qui protinùs miſit illud ad Cluniacenſe Monaſterium Galliarum, quod etiam tunc temporis habebatur religioſiſſimum cæterorum.]

D. Cette remarque de Glaber me paroît belle. Mais pourquoi en avez-vous marqué la date avec une étoile ?

R. Parce qu'elle eſt évidemment fauſſe ſous l'an 710. puiſqu'il n'y avoit point eu en ce tems-là d'Empereur nommé Henri. Ainſi cela ne peut convenir qu'au Pape Benoît VIII. & à l'Empereur Henri II. environ l'an 1013. ou 1015. il faut que quelque Copiſte ait changé mal-à-propos la date de Glaber.

D. Comment blaſonneriez-vous donc cette figure ?

R. Je l'appellerois le globe Impérial de tel métail ou de telle couleur, ceintré & croiſé de....

D. N'eſt-ce pas ce globe Impérial que l'Electeur Palatin ajoute à ſes armoiries ?

R. Oui : en qualité de grand Sénéchal de l'Empire, parce qu'en la cérémonie du ſacre & couronnement de l'Empereur, c'eſt lui qui porte ce globe.

IX. LEÇON.

D. VOus m'avez déja fait connoître les figures naturelles & artificielles. Mais il y en a de deux autres eſpéces que je ne connois pas encore, les figures chimériques ou monſtrueuſes, & les figures héraldiques ?

R. Il n'eſt pas mal-aiſé de connoître la plûpart des figures chimériques ; puiſqu'elles ſont tirées des fables, comme les centaures, les ſyrenes, les griffons, les harpies, les hydres, les aigles à deux têtes, les lions à face humaine, les pégaſes ou chevaux aîlés, les cerfs aîlés, les phénix, &c. Les Peintres & les Sculpteurs les repréſentent ſi ſouvent, que vous devez les reconnoître à la premiere vûë.

D. Trouve-t-on toutes ces figures en armoiries ?

R. Non seulement on les y trouve, mais quelques-unes y sont assez fréquentes: comme les griffons, les aigles à deux têtes, les syrenes, les phénix, ausquels je joindrois volontiers les pélicans qui s'ouvrent le sein, & les salemandres sur le feu : car quoiqu'il y ait des pélicans & des salemandres, ces propriétés qu'on leur attribue sont fausses & chimériques.

D. On pourroit donc dire la même chose des aigles & des lions d'hermine, de vairs lozangés, échiquetés, bandés, fascés & de tant d'autres manières ?

R. Vous avez raison, puisque dans la nature il n'y en a point de cette sorte.

D. D'où vient donc cet usage dans le Blason ?

R. Je vous l'ai déja dit, des cottes d'armes, sur lesquelles on portoit anciennement les armoiries, & qui se faisoient de piéces rapportées de diverses étoffes ou fourrures ainsi bigarrées.

D. N'y a-t-il que ces sortes de figures faites à plaisir ?

R. Il y a encore des Anges, des têtes de Chérubins, des Diables, des Vents représentés par des têtes bouffies & qui soufflent.

D. Et des monſtres s'en trouve-t-il en armoiries, outres les aigle à deux têtes & les bêtes à quatre pieds qui ont des aîles ?

R. Il y a pluſieurs autres monſtres : la Maiſon d'Ancezune porte des dragons monſtrueux à faſce humaine, avec de longues barbes & des cheveux de ſerpens : il y a quatre cens ans que la plûpart des cimiers qui ſe portoient ſur les caſques dans les tournois étoient monſtrueux, parce que l'on affectoit de faire de ces fêtes des maſquarades : ainſi vous y verrez des ſauvages velus, couverts de mouſſe, des centaures, des cornes, des trompes d'éléphans, des bois de cerfs avec des ſonnettes, des feuilles, des branches d'arbres, des grelots, des hommes ſans bras vêtus en harlequins avec des bonnets d'albanois, que l'on nomme à préſent à la dragonne ; des oreilles d'âne, des chevaux marins, des dragons qui vomiſſent le feu, & cent autres extravagances.

D. N'eſt-ce point de là qu'eſt venu le proverbe, de blaſonner quelqu'un, lorſque l'on en fait d'étranges peintures & des portraits déſavantageux ?

R. Vous l'avez dit comme il eſt ; c'eſt l'origine de ce proverbe.

D. Que veulent dirent ces femmes nues en cimier qui ont les cheveux épars, & qui ſont dans des cuves juſqu'au nombril ?

R. Ce ſont des melluſines, figures chimériques, empruntées d'un vieux roman, à qui la Maiſon de Luſignan a donné cours dans le monde.

D. Qui a donné cours à ces figures ?

R. Je vous l'ai déja dit ; ce ſont des maſquarades de tournois faits en temps de carnaval : les vieux romans, & les récits fabuleux des Chevaliers de la Table Ronde, à qui les Romanciers ont attribué des pareilles figures pour armoiries, ont introduit ces figures dans le blaſon. Bara & quelques-autres Blaſonneurs qui ont recueilli ces ſotiſes, les ont autoriſées ; & il y a environ quatre-vingts ans que ceux qui vouloient ſe faire des armoiries, en choiſiſſoient dans ces auteurs, & ont reſſuſcité par ce moyen ces blaſons extravagans.

D. Je connois, ce me ſemble, ſuffiſamment ces figures : venons, s'il vous plaît, aux figures *héraldiques* ?

R. Ce ſont les plus eſſentielles au blaſon, & il y a long-temps qu'on les nomme piéces honorables & ſéantes partitions.

D. Que veulent dire ces mots ?

R. Il faut vous les expliquer en deux différentes leçons, parce qu'elles demandent plus d'application que les autres figures qui ſe connoiſſent d'elles-mêmes, au lieu que celles-ci ſont plus propres de l'art héraldique, qui eſt le nom que l'on donne à la connoiſſance du blaſon.

X. LEÇON.

D. EXpliquez-moi, je vous prie, bien exactement ces piéces honorables & ces ſéantes partitions ?

R. Pour le faire avec méthode, il faut reprendre la choſe de plus haut : vous devez vous ſouvenir de ce que je vous ai dit en la cinquième leçon, que pour apprendre le blaſon, il falloit apprendre ſix choſes.

D. Je m'en ſouviens ; & pour vous faire voir que je retiens fidélement vos inſtructions, vous voulez bien que ſans vous donner la peine de me les

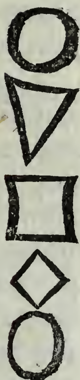
répéter, je vous dise que c'est le champ ou le sol, les figures, leur position, leur situation, les émaux & les ornemens qui sont les six principes généraux de l'art du blason.

R. Fort bien : or ce sont toutes ces choses qui sont figures héraldiques, & qui composent le blason ; car il y a des armoiries de simples émaux, d'or, d'argent, d'azur, de gueules, de sinople, d'hermines & de vairs.

D. Comment cela, si le blason ou les armoiries sont composées d'un champ ou sol, & de figures posées ou placées sur ce champ.

R. C'est qu'alors l'écu, la bannière & la cotte d'armes tiennent lieu de figures & de champ, & l'émail ou la couleur distingue. Les *Rubis*, Maison de Florence, & l'ancienne Maison d'Albert, portoient de gueules purement : & l'on dit de ces armoiries, porte d'or plein, de gueules, &c. comme qui diroit porte l'écu plein d'or, plein de gueules, sur ce principe de géométrie, que la figure est ce qui est fermé de tous côtés & compris dans ses extrémités. *Figura est quæ sub uno vel pluribus terminis continetur*, Euclid. *Elem. l.* 1. ainsi le cercle est une figure

enfermée dans l'enceinte d'une ſeule qu'on nomme circonférence.



Le triangle qui faiſoit l'ancien Ecu,
Le rectangle
qui fait la bannière,

& le rhombe
qui fait le lozange ſont vraies figures géométriques, comme auſſi l'ovale.

D. Il n'eſt donc aucun blaſon ſans figure, n'en étant aucun qui ne ſoit ou dans un écu ou dans une bannière, ou en lozange, ou en ovale.

R. Vous le comprenez ; c'eſt auſſi ce qui a déterminé à marquer les émaux du blaſon par des traits qui les font connoître ſans couleurs dans les gravures & dans les eſtampes ; & c'eſt ce qu'on nomme *hachures*.

D. Apprenez-moi à connoître ces hachures.

R. On marque *l'or* par des points, comme il y a des ouvrages d'or qui ſont pointillés.

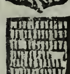














L'*argent* eſt repréſenté par des fonds blancs ſans aucun trait : l'*azur* ſe repréſente par des lignes couchées & tirées d'un flanc à l'autre de l'écu horizontalement : les *gueules* par des traits perpendiculaires de haut en bas : le *ſinople* par des lignes diagonales de droit à gauche : le *ſable* tout noir ou par des traits croiſés.

Quelques-uns y ajoûtent le *pourpre* par des traits de gauche à droit.

D. Cette invention eſt agréable ; eſt-elle ancienne ?

R. Non, elle eſt ſeulement du commencement de ce ſiécle, & l'on ne ſçait pas bien qui en eſt le premier inventeur : quelques-uns l'ont attribuée au P. Petraſancta, Jéſuite, parce qu'on s'en eſt ſervi en l'impreſſion de ſon livre latin du blaſon. Vulſon la Colombière ſe l'eſt voulu attribuer, mais ſon ouvrage eſt poſtérieur à celui de ce Jéſuite, & l'on en voit auſſi la pratique en quelques endroits avant le P. Petraſancta.

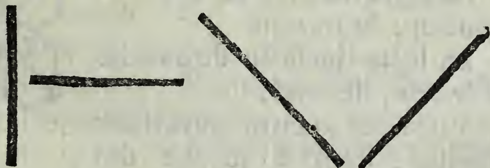
On s'en ſert aujourd'hui utilement ſur la vaiſſelle & dans les cachets, auſſi-bien que pour les eſtampes.

XI. LEÇON.

D. VOus m'avez dit, ce me ſemble, en la quatrième leçon, que toutes les figures héraldiques ſe pouvoient expliquer par quatre lignes, par la ligne à plomb ou perpendiculaire, par la ligne horizontale ou couchée, & par deux lignes inclinées ou diagonales, l'une à droite & l'autre à gauche.

R. Cela eſt vrai, & je veux vous en donner les figures pour mieux déterminer votre imagination à les entendre.

Ligne à plomb.	*Ligne horizontale.*	*Diagonale à droite.*	*Diagonale à gauche.*



D. Comment ces lignes produiſent-elles les figures héraldiques ?

R. Je vous le démontrerai, quand je vous aurai dit combien il y a d'espéces de figures héraldiques.

D. Combien y en a-t-il ?

R. Six, qui sont :

1. Les Partitions.
2. Les Piéces honorables.
3. Les Répartitions.
4. Les Rebattemens.
5. Les Réductions.
6. Les Séances, ou séantes partitions.

D. Qu'appellez-vous partitions ?

R. Le partage de l'écu en deux, par un trait ou par une ligne, qui fait que le champ est de deux émaux différens.

La ligne à plomb fait le *parti*.



La ligne horizontale ou couchée, le *coupé*.



La ligne inclinée de droite à gauche, le *tranché*.



La ligne inclinée de gauche à droite, le *taillé*.



Voilà les quatre partitions simples, dont il se fait des répartitions.

D. Quelles sont ces répartitions ?



R. L'écartelé qui ſe fait de deux lignes croiſées, de la ligne à plomb & de la ligne couchée qui partagent l'écu en quatre, dont il eſt dit écartelé.

Les *tiercés* ſont auſſi répartitions.

D. Qu'appellez-vous *rebattemens* dans le blaſon ?

R. Les mêmes piéces répetées, comme ſont les faſces, les pals, les bandes, les burelles, les cottices, les jumelles, les tierces, les chevrons, &c. parce qu'ils ſont comme *rebattus*.

D. Et les *réductions* que ſont-elles ?

R. Les piéces diminuées de la moitié ou d'un tiers de leur juſte largeur.



Le pal retreci ſe nomme *vergette*.
La bande retrecie *cotice* ou *bâton*
La faſce retrecie, *faſce en deviſe* & *trangle*.
Le chevron retreci, *étaie*.

D. Qu'appellez-vous ſéances, ou ſéantes partitions ?

R. Les figures héraldiques qui rempliſſent tout l'écu à diſtances égales, comme ſont le faſcé, le pallé, le bandé, l'écartelé, le fuſelé, le lozangé, le fretté, l'échiqueté, les points

équipollés, le vairé, l'émanché, &c.

D. Je n'entends rien à tous ces termes.

R. Il n'eſt pas temps de vous les expliquer ; il ſuffit pour le préſent que vous appreniez les principes généraux de l'art du blaſon, & dans la ſuite vous connoîtrez le reſte par les figures.

XII. LEÇON.

D. APrès m'avoir inſtruit des figures & des émaux, il me ſemble que vous devez m'inſtruire des *poſitions* & des *diſpoſitions* de ces figures.

R. Il eſt vrai ; & pour commencer par les poſitions, je vous dirai qu'il y en a de *fixes*, de *pleines*, de *rapport* & d'*arbitraires*.

D. Je veux tâcher de retenir ces quatre termes *fixes*, *pleines*, de *rapport* & *arbitraires* ; qu'appellez-vous poſitions fixes ?

R. Celles qui ont une place arrêtée & déterminée dans l'écu, & qui ne change point, comme *le chef* qui occupe toujours le tiers le plus haut de l'écu d'un flanc à l'autre ; *la faſce*

qui occupe le tiers du milieu : *le pal* qui occupe le tiers du milieu en hauteur : *la bande* qui occupe le tiers en travers de droite à gauche : *la barre*, le tiers de gauche à droite en travers : *la croix* dont les quatre branches aboutissent aux quatre milieux de l'écu, dont elle laisse quatre quarrés vuides : *le sautoir* au contraire s'étend aux quatre angles, & laisse quatre angles vuides à ses côtés, au-dessus & au-dessous : *la bordure* qui borde toujours tout l'écu d'un demi-tiers tout autour : *l'orle* qui, sans toucher les bords de l'écu, tourne tout autour en demi-tiers dans le même sens que la bordure : *le canton* qui est un quarré qui occupe l'un des quatre quartiers de l'écu : *le chevron* dont la pointe aboutit sur le milieu de l'écu un peu plus haut vers le chef, & dont les deux jambes s'ouvrent en compas, & s'étendent aux deux angles de la pointe.

D. Sont-ce les seules positions fixes ?

R. Ouï, à l'égard des figures que nous nommons héraldiques, qui, étant la plûpart les mêmes entr'elles, n'ont divers noms qu'à cause de leurs diverses positions, comme le chef, le pal,

la fafce, la bande & la barre qui font toutes des figures longues de la largeur du tiers de l'écu, & qui ne différent que par leurs fituations.

D. Pourquoi dites-vous à l'égard des figures héraldiques ?

R. Parce qu'il y a d'autres figures qui ont des fituations propres & naturelles, que l'on n'exprime point en blafonnant, comme les tours font droites, les arbres, les piques, les chandeliers, les clefs, les bourdons, les marteaux, les billettes, les fufées, les lozanges, les écuffons, les ancres, les figures humaines, les croiffans, &c. aufquels il faut ajoûter les lions qui font *rempans* en armoiries & les léopards *paffans*.

D. N'y a-t-il plus rien à obferver touchant les pofitions ?

R. Il y a encore le nombre des piéces à obferver, parce que ce nombre attribue beaucoup aux fituations qu'on leur donne ; car deux figures fe placent l'une fur l'autre : trois fe mettent naturellement deux & une, ou en chef, ou en fafce, ou en bande, ou en perle, ou en pal, comme vous avez vu : quatre fe mettent deux deux, ou cantonnées ; cinq en croix, en fautoir ;

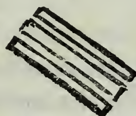
ou deux deux un : ſix ſe mettent trois deux une, ou en orle.

D. Sont-ce là toutes les figures qui ſe comptent ?

R. Il y en a quelques autres, comme les points équipollés, les piéces qui chargent le chef, la faſce, la bande, les croix, les ſautoirs, les bordures, les fuſées & les lozanges accollées, les pendans des lambels, les pointes ou rais des étoiles qui en ont cinq, ſix, ſept, huit, juſqu'à ſeize ; les creneaux des tours : on compte auſſi les faſces, les bandes, les pals, &c.

Les *jumelles* ſont de deux en deux, & les *tierces* de trois en trois.

Jumelles. *Tierces.*

D. Ne pourriez-vous point me donner de régle générale pour ces ſituations ?

R. Je veux vous en donner une géométrique avec les lettres qui vous marqueront par rapport à l'écu les aſſiettes différentes des figures.



A. eſt le centre de l'écu.
D. le canton dextre du chef.
B. le point du chef.
E. le canton ſeneſtre du chef.
F. le flanc dextre.
G. le flanc ſeneſtre.
C. la pointe de l'écu.
H. le canton dextre de la pointe.
I. le canton ſeneſtre de la pointe.

Quand il n'a qu'une figure, elle occupe ordinairement le milieu de l'écu comme A : quand elle eſt ainſi placée, on ne parle point de ſa ſituation en blaſonnant, parce que c'eſt ſa poſition naturelle.

D. Qu'appellez-vous poſitions pleines ?

R. Celles qui rempliſſent tout l'écu par piéces égales, ou comme l'on dit tant plein que vuide; non pas qu'il y ait rien de vuide, mais parce que ces piéces ſont de différens émaux à égales largeurs ou diſtances.

D. Donnez-m'en des exemples ?

R. Le faſcé, le pallé, le bandé, le barré, le burelé, le cotticé, le fuſelé, le chevronné, l'échiqueté, le lozangé, le fretté, le parti, l'étayé, le vairé, l'écartelé, les points équipollés, le gironné, l'émanché, le ſemé, les hermines, &c. termes que vous entendrez mieux en voyant les figures, que par les deſcriptions que je vous pourrois faire.

D. Paſſons donc aux poſitions arbitraires ?

R. Ce ſont celles des figures à qui l'on change leur ſituation propre & naturelle pour leur en donner une autre telle que l'on veut; car elles peuvent être droites, couchées, tournées, hautes, baſſes, verſées, contournées ſans rien faire contre les régles du blaſon.

D. Qu'appellez-vous poſition de rapport ?

R. Celles dont les figures ſont

placées à la manière du chef, de la fafce, de la bande, de la barre, du chevron, du perle, du fautoir, de la croix, de l'orle, aux cantons, en pointe, aux flancs, aux côtés ; comme font trois coquilles rangées en chef, une épée pofée en bande, trois étoiles rangées en fafce ou en pal, deux lances paffées en fautoir, un croiffant en chef & une étoile en pointe, un pal accofté de fix rofes, une bande de fix billettes.

D. Pourquoi appellez-vous ces pofitions de rapport ?

R. Parce qu'elles ont rapport aux pofitions fixes du chef, de la fafce, de la bande, du pal, aux flancs de l'écu, à la pointe, aux cantons, &c.

D. Expliquez-moi, je vous prie, la difpofition de ces neuf lettres ?

R. Elles marquent, comme je vous ai déja dit, les divers points de l'écu, & ferviront à déterminer votre imagination pour la pofition des figures des armoiries.

Toute figure mife au point où eft la lettre D. eft dite être au canton dextre du chef; & celle qui eft en E. au canton feneftre.

Celle qui fera au point B. fe dit fimplement en chef; celle qui eft en F, au

flanc dextre de l'écu ; celle qui eſt en G. au flanc ſeneſtre.

Celle qui eſt en C. en pointe ; celle qui eſt en H. au canton dextre de la pointe ; celle qui eſt en I. au canton ſeneſtre de la pointe : ainſi il faut que vous connoiſſiez bien ce que c'eſt que chef, que pointe & flanc, ce que vous verrez par cette figure.



D. Je le connois : mais quand il y a pluſieurs figures, comment en faut-i expliquer la poſition ?

R. Vous l'entendrez par les mêmes lettres.

trois figures diſpoſées,comme D. B. E. ſont dites rangées en chef: ſi elles ſont comme F. A. G. elles ſont dites rangées en faſce, comme H. C. I. elles ſont rangées en pointe.

Si elles ſont comme B. A. C. elles ſont dites rangées en pal, comme D. A. I. rangées en bande, comme E. A. H. rangées en barre, comme D. F. H. en pal au flanc dextre, en E. G. I. en pal au flanc ſeneſtre.

Si elles ſont comme D. E. C. elles ſont dites *deux & une*, comme les trois fleurs de lys de France, & c'eſt la ſituation la plus ordinaire de trois piéces en armoiries ; ainſi il n'eſt pas néceſſaire ſi l'on veut de dire *deux & une*, cela s'entendant aſſez, parce que c'eſt l'uſage.

Si elles étoient comme B. H. I. elles feroient dites mal ordonnées, parceque la poſition ordinaire eſt la précédente, comme je vous ai dit.

D. Quand il y a plus grand nombre de figures, & qu'elles ſont quatre, cinq ou ſix, comment les blaſonnez-vous ?

R. Quatre figures miſes comme D. E. H. I. ſe diſent *deux deux* ; par exemple il porte quatre étoiles, quatre

besans, quatre croissans 2. 2.

S'il y en a cinq, disposées comme B. A. C. F. G. on les dit *en croix*, comme D. A. I. E. H. *en sautoir.*

Comme D. E. A. C. *en perle.*

Quand il y en a six, sept, huit ou neuf, comme D. B. E. G. I. C. H. F. elles sont dites mises *en orle.*

Quand il y a au point A. une petite figure au milieu de plusieurs autres différentes figures, cette petite figure est dite *un abîme*, ou au centre de l'écu.

D. Voilà une figure qui enseigne bien des choses.

R. Je vous en donnerai des exemples de toutes les manières, qui vous feront encore mieux entendre cela.

D. Sont-ce là toutes les positions ?

R. Non, ce sont les plus communes ; il y en a de réciproques.

XIII. LEÇON.

D. QU'appellez-vous positions réciproques ?

R. Celles qui sont mutuelles entre deux ou plusieurs figures, comme sont deux clefs *adossées* qui se tournent le

dos, deux lions *affrontés*, deux animaux *acculés* l'un à l'autre, deux *contrepaſſans*, deux *contrerempans*.

L'écartelé, l'équipollé, le componé, l'échiqueté, le vairé, le bandé, le pallé, contrepallé, &c. dont les émaux ſont alternés réciproquement.

D. N'y a-t-il que ces poſitions réciproques ?

R. Il y en a deux autres qu'il eſt important de ſçavoir.

C'eſt celle que l'on appelle *de l'un à l'autre*, & celle que l'on dit *de l'un en l'autre.*

De l'un à l'autre, c'eſt quand le champ eſt coupé, ou tranché, ou écartellé de deux émaux différens, & qu'il y a une figure qui poſe ſur les deux émaux, & qui eſt auſſi réciproquement de deux mêmes émaux, mais en oppoſition le métal ſur la couleur, & la couleur ſur le métal ; comme qui diroit : un tel porte parti d'or & de gueules à un chevron de l'un à l'autre, c'eſt-à-dire de gueules ſur or & d'or ſur gueules.

De l'un en l'autre, c'eſt quand il y a pluſieurs figures ſur un champ parti ou tranché, ou coupé ; comme Moneſtier porte d'argent, coupé d'azur à ſix

fleurs de lys de l'un en l'autre, c'eſt-à-dire trois d'azur ſur l'argent, & trois d'argent ſur l'azur.

D. Sont-ce là toutes les poſitions ?

R. Non, il y en a d'irrégulières, que de longs diſcours ne vous expliqueroient pas aſſez, les figures vous les feront entendre.

D. Les poſitions ſont donc l'un des principaux myſtères de l'art du blaſon, puiſqu'il y en a de tant d'eſpéces, qu'il faut néceſſairement les ſpécifier ?

R. Vous avez raiſon de les appeller un des principaux myſtères du blaſon, parce qu'en effet c'eſt ce qu'il y a de plus difficile, & ce qui a fait naître une infinité de termes pour énoncer toutes ces poſitions, particulièrement pour les figures qui peuvent avoir diverſes ſituations ; car, par exemple, la *faſce* dont la poſition naturelle eſt d'occuper horizontalement le milieu de l'écu & de remplir le tiers de ſa largeur, peut être hauſſée ou baiſſée, quand elle eſt plus haute ou plus baſſe que ce milieu : le chevron peut être abbaiſſé, verſé, couché, contourné, & deux chevrons entrelaſſés, adoſſés ou appointés.

La faſce, le pal, le chevron, la bande, la barre, le ſautoir peuvent *brocher* ſur d'autres piéces ou figures.

Les chefs de patronage, de Chevalerie abbaiſſent néceſſairement les chefs des armoiries, où l'on ajoûte ces chefs de patronage : ainſi quand un Cardinal qui a un chef dans ſes armoiries, met en chef au deſſus les armoiries du Pape dont il eſt créature ; & quand un Commandeur de Malthe qui a un chef en ſes armoiries, met au deſſus un chef de ſon Ordre, ces chefs des armoiries ſont pour lors dit abbaiſſés ſous celui des armes du Pape ou des armes de la religion : mais c'eſt trop vous en apprendre d'abord, il faut réſerver ces difficultés pour un temps auquel vous ſerez plus inſtruit : paſſons aux diſpoſitions des figures.

XIV. LEÇON.

D. LEs poſitions & les diſpoſitions ne ſont-elles pas une même choſe ?

R. Non, ce ſont deux choſes différentes qu'il ne faut pas confondre.

D. Qu'appellez-vous donc diſpoſition?

R. Le ſens dans lequel eſt miſe une figure qui a diverſes faſces ſelon leſquelles elle peut être différemment placées.

D. Quelles ſont ces figures ?

R. Il y en a un très-grand nombre. Une tête peut être miſe de front & en profil, de même un caſque : une clef à cauſe de ſon anneau, de ſon paneton & de ſon dos, peut avoir diverſes diſpoſitions, de même une fléche & une pique à cauſe de leurs pointes & de leurs fers : une tour peut être ronde, quarrée, couverte, crenelée, châtelée, ouverte, fermée, flanquée, accompagnée d'un avant-mur, &c.

D. Je conçois ces différences & la néceſſité qu'il y a de les exprimer.

R. Il y en a quantité d'autres dont je vous ai déja parlé, en vous parlant des figures naturelles & artificielles, comme le ſoleil naiſſant, couchant horizonté, les figures humaines nues, vêtues, &c. des arcs cordés, tendus, couchés, &c. c'eſt ce qui fait les attributs du blaſon, à qui on a donné le nom de *termes*, que Meſſieurs de l'Académie ont inſéré dans leur Dictionnaire des arts & des ſciences, où ils ont expliqué la plûpart de ces termes

ſur les premières éditions de cette Méthode.

D. Le nombre des figures ne contribue-t-il en rien à ces différentes diſpoſitions ?

R. Il y contribue beaucoup, puiſqu'outre les poſitions de rapport dont je vous ai déja parlé, pluſieurs lances ou pluſieurs épées peuvent être frettées ou entrelaſſées les unes dans les autres: trois anneaux peuvent auſſi être entrelaſſés, de même les croiſſans : des clefs peuvent être adoſſées ou affrontées : trois fléches ou trois dards peuvent être empoignés, &c.

D. Faut-il toujours ſpécifier le nombre des piéces ?

R. Ouï, à moins que tout l'écu n'en ſoit rempli à égales diſtances & tant plein que vuide.

D. Vous m'avez dit, ce me ſemble, que c'étoient les poſitions pleines ?

R. Il eſt vrai ; mais touchant ces poſitions pleines il y a certaines choſes à obſerver.

D. Et quoi ?

R. Par exemple, quoique l'échiqueté rempliſſe tout l'écu, il faut en compter les *tires* ou les rangs d'échiquier en faſce, & dire échiqueté de

de cinq, ſix, ſept ou huit tires.

Le faſcé eſt de quatre ou de ſix; car quand les faſces paſſent ce nombre, elles changent de nom, & deviennent burelles, comme je vous ai dit en parlant des diminutions, ainſi il faut dire *burelé* de huit ou de dix piéces : de même pour le gironné, qui eſt de ſix piéces, il faut, quand les girons paſſent ce nombre, dire gironné de huit, de douze & de ſeize piéces.

On doit auſſi ſpécifier les traits ou tires du vairé.

L'équipollé eſt toujours de neuf piéces quarrées, & l'on dit cinq points d'or équipollés à quatre d'azur.

D. Y a-t-il des figures qui ne ſoient pas ſujettes à ces variations?

R. Oui, particuliérement les rondes, comme les beſans & les tourteaux, les roues, les annelets, &c. mais il y en a d'autres qui peuvent avoir une autre poſition que leur poſition ordinaire dans le blaſon. Ainſi les billettes, qui ſont ordinairement droites, peuvent être couchées ou miſes dans le ſens de la bande, de même les fuſées, les lozanges, les macles & les ruſtres, qui ſont en blaſon ordinairement ſur leurs pointes.

D. Quand eſt-ce qu'on n'eſt pas obligé à ſpécifier le nombre des piéces ?

R. Quand tout l'écu en eſt tellement rempli, qu'il y a des moitiés ou des bouts des figures qui ſe perdent dans les extrémités de l'écu ; car alors on le dit ſemé d'hermines, de fleur de lys, d'aiglettes, de roſes, de billettes, d'étoiles, &c. mais quand ces figures paroiſſent toutes entières, en quelque nombre qu'elles ſoient, il faut ſpécifier ce nombre.

D. Eſt-ce là tout ce qui ſe peut ſçavoir touchant les diſpoſitions ?

R. Ce n'en eſt qu'une partie & la moins conſidérable.

D. Quelles ſont donc les autres ?

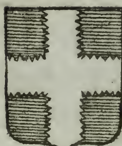
R. Ce ſont celles des figures héraldiques qui peuvent recevoir encore un plus grand nombre de variations ; les unes communes à la plûpart des figures, les autres plus particulières de quelques-unes.

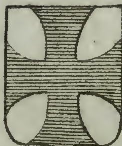
D. Quelles ſont les plus communes ?

R. C'eſt que ces figures peuvent être ondées, vivrées, chargées, ſommées, alezées, crenelées, breteſſées, échiquetées, lozangées, engrêlées, endentées, émanchées, parties, retraites,

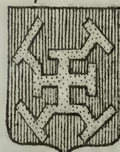


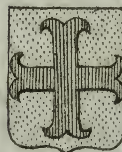

Aspremont


Daillon

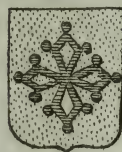

Argentre

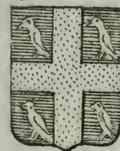

Xaintrailles

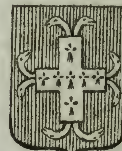

Squarciafichi


Damas

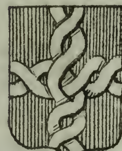

Allegrein


Venasque


Sautereau


Kaer


Des Ecures




Hurleston

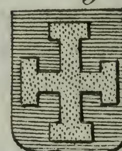

Laurenes


Bierley


Villequier


Trousel


De la Islé


Rubat


La Chastre

maçonnées, baſtillées, &c. ainſi il y a des chefs chargés, baſtillés, échiquetés, lozangés, endentés, &c. des faſces breteſſées, crenelées, baſtillées vivrées, ondées, retraites, &c. de même des chevrons, des ſautoirs, des pals, des croix, &c.

D. A propos de croix, il me ſemble que j'en ai remarqué de pluſieurs formes différentes.

R. Vous avez raiſon, & je veux devant que d'aller plus avant dans nos inſtructions vous en faire remarquer quarante différentes, avec les noms des familles ou des communautés qui les portent & vous les blaſonner exactement, pour donner un peu d'exercice à votre imagination & à votre mémoire.

D. Vous me ferez plaiſir.

XV. LEÇON.

R. LA croix ordinaire ſe nomme croix plaine; *crux plana*, comme celle de Savoye, &c.

ASPREMONT en Lorraine, de gueules à la croix d'argent: elle eſt dite engrêlée, quand elle a une eſpéce de

dentelle ſur tous les bords.

D'Aillon du Lude, d'azur à la croix engrêlée d'argent.

Elle eſt dite pattée quand ſes quatre extrémités s'élargiſſent, comme *Argentré* en Bretagne, d'argent à la croix pattée d'azur.

Elle eſt dite alezée ou coupée, ou retrecie, quand de nul de ſes bouts elle ne touche aux bords de l'écu.

Xaintrailles, d'argent à la croix alezée de gueules.

Celle des *Squarciafichi* de Genes eſt d'autant plus extraordinaire, qu'étant potencée, c'eſt-à-dire terminée par quatre plates bandes, elle eſt repotencée ou cramponnée en quatre endroits au bout droit d'en haut, au droit du côté dextre, & aux deux d'en bas.

Celle de *Damas* eſt ancrée, c'eſt-à-dire, crochue en ſes extrémités comme les ancres des vaiſſeaux.

Celle des *Allegrains* eſt non ſeulement ancrée, mais partie de l'un à l'autre d'argent & de gueules, l'écu étant contreparti de même ; ainſi on dit, *Allegrain* parti de gueules & d'argent, à la croix ancrée contrepartie de l'un à l'autre.

Celle des *Venaſques*, ſemblable à

celle des Comtes de Toulouſe dont ils ſe diſent deſcendus, eſt vuidée, c'eſt-à-dire percée à jour, cléchée, c'eſt-à-dire qu'elle a ſes quatre extrémités comme les anciens anneaux des clefs, & pommettée, c'eſt-à-dire qu'à chaque angle des anneaux il y a une pomme ; ainſi on blaſonne ces armoiries, d'or à la croix vuidée, cléchée & pommettée de gueules.

La Croix des *Sauteraux* de Dauphiné eſt accompagnée de quatre oiſeaux de proie d'argent, béqués, membrés & grillettés d'or ; on dit béqué pour le bec, membré pour les jambes, grilletté pour les ſonnettes.

La Croix des KAER en Bretagne eſt dite en termes d'armoiries Gringolée, c'eſt-à-dire que ſes extrémités ſe terminent en huit têtes de ſerpens, que le vulgaire nomme gargouilles, & par corruption gringoles ; ainſi il faut blaſonner :

KAER en Bretagne, de gueules à la croix d'hermine gringolée d'or.

Celle des DES-ESCURES en Bourbonnois eſt ancrée & chargée d'une étoile en cœur, c'eſt-à-dire au milieu ou au centre de la croix.

DES ESCURES, de ſinople à la croix ancrée d'argent, chargée en cœur d'une étoile de ſable.

Il s'en peut faire de cordes & de cables comme celle qu'Upton donne en Angleterre à un nouvel ennobli, de deux tortils de cables ; ces croix ſe diſent cablées.

HURLESTON en Angleterre, d'argent à une croix de quatre queues d'hermine aboutées.

LAURENCS, d'argent à une croix écotée de gueules.

BIERLEY, d'argent à une croix recroiſetée de gueules.

VILLEQUIER, de gueules à une croix fleurdeliſée d'or, accompagnée de douze billettes de même.

TROUSSEL, une croix pattée & fleurdeliſée.

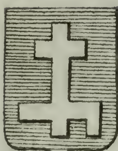
DELISLE, une croix pommettée.

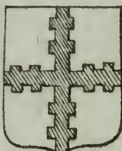
RUBAT, une croix potencée.

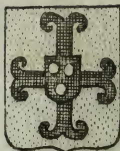
LA CHASTRE, une croix ancrée de vairs.

La croix des *Toheſtke* en Siléſie eſt une croix que nous nommons croix de Lorraine, parce qu'une ſemblable croix eſt l'ancienne deviſe de la maiſon de Lorraine : c'eſt une croix Grecque alezée à double traverſe, la traverſe

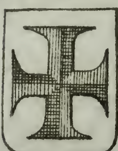


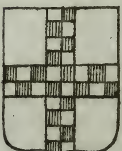

Ttschestchke

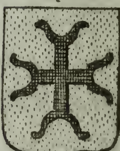

Saliceta


Vveyer

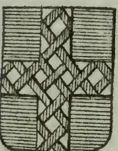

Herschfelt

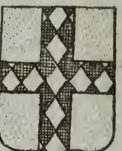

De Tigni

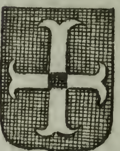

Du Bosc

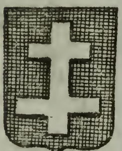

Truchses

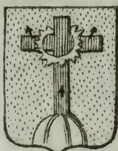

S Gobert

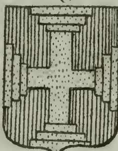

La Riuiere


Ardinghelli

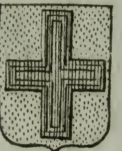

Viry


Echaute

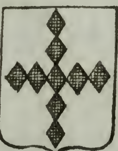

Theatinſ


N

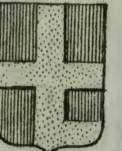

Manfredi


Gnobles


Rousset


N


N


N

la plus haute plus courte que la baſſe ; ici la plus baſſe eſt cramponnée à ſéneſtre ; il faut donc dire, porte d'azur à la croix de Lorraine d'argent, cramponnée au flanc ſéneſtre de la traverſe d'en bas.

Celle de *Saliceta* à Gènes eſt breteſſée ou recroiſetée à double.

Celle des *Weyers*, au pays du Rhin, eſt recercelée en ſes extrémités, & chargée en cœur d'un écuſſon de ſable à trois beſans d'or.

HERSCHFELT, Abbaye d'Allemagne, a pour armoiries une croix de Lorraine, dont le pied eſt *enhendé* ; ce terme vient de l'Eſpagnol *enhendido*, qui ſignifie refendu : ces croix à refente ſont communes dans les armoiries d'Allemagne.

Celle de *Tigny*, eſt alezée, pattée, & écartelée.

Celle du *Boſc* en Normandie eſt échiquetée.

Celle des *Truchſes*, fourchetée.

Celle de S. *Gobert*, tréflée.

Celle de la *Rivière*, frettée.

Des *Ardinghelli*, lozangée.

De *Viri*, ouverte en fer de moulin.

Echaute, porte celle de Lorraine.

La croix longue ſur un mont avec

la couronne d'épine & les cloux ſe nomme Croix du Calvaire ; les Pères Théatins la portent ainſi, parce que leur Congrégation commença le jour de l'Exaltation de la ſainte Croix.

Celle qui la ſuit ſe dit perronnée.

Celle des *Manfredy* de Luques eſt retranchée & pommettée.

Celle des *Knolles* d'Angleterre eſt reſarcelée d'or.

Celle des *Rouſſets* eſt au pied fichée.

La ſuivante eſt de lozanges.

La pénultième, guivrée.

Et la dernière a le pied cramponné comme le flanc ſéneſtre de la pointe.

D. Voilà bien des termes différens pour une ſeule figure ?

R. La plûpart des autres figures ont de ſemblables attributs, principalement les animaux.

Les lions *armés, lampaſſés, couronnés, vilenés, évirés, mornés, rempans, paſſans, poſés, léopardés, accroupis, adoſſés, acculés, contrerempans, contournés.*

Les vaches & beliers ou moutons, *accornés, clarinés, accollés, paſſans, paiſſans, &c.*

Les toureaux, *furieux.*

Les cerfs, *élancés, chevillés, cou-*

chés, ſommés de tant de cors.

Les chiens *courans, rempans, aſſis.*

Les chevaux *gais, houſſés, bardés, effarés.*

Les buffles *bouclés.*

Les ours & chameaux *emmuſelés.*

Les ſerpens *aîlés, tortillés, pliés en rond.*

Les coqs *crêtés, barbés, béqués, &c.*

Les aigles *béquées, membrées, armées, diadêmées, éployées à deux têtes, démembrées.*

Les dauphins ſont *barbés, lorrés, peautrés, pâmés.*

Les colombes & autres oiſeaux, *volans, eſſorés, perchés.*

Les oiſeaux de leure, *chaperonnés, perchés, grilletés, empiétans.*

Le phœnix *ſur ſon immortalité.*

La grue *avec ſa vigilance.*

La pelican *avec ſa piété.*

D. Outre les animaux y a-t-il de pareils attributs pour d'autres figures ?

R. Les coquilles ſont *oreillées.*

Les cloches, *bataillées.*

Les fers à cheval, *cloués.*

Les dards & fléches, *armés, fuſtés. empennés, encochés.*

Les badelaires, *anchés, rivés, cloués, liés.*

Les cors, trompes, huchets, *liés*, *enguichés*, *virolés.*

Les vaiſſeaux, *flottans*, *équipés.*

Les ancres ont leurs *ſtangues*, leurs *trabes* & leurs *guménes.*

Les caſques ſont *tarrés de front* ou *de pourfil.*

Les tours ſont *maçonnées*, *crenelées*, *dongeonnées*, *ajourées*, *couliſſées*, *ouvertes*, *couvertes*, *girouettées*, *buttées*, *pignonnées.*

Les maiſons *ſont eſſorées*, *couvertes.*

Les haches, marteaux, &c. *emmanchés & emboutés.*

Les luths, violons, &c. *cordés.*

Les épées, *hautes*, *croiſées*, *pommettées.*

Les couronnes & annelets, *enfilés*, *enlaſſés*, *&c.*

Les voiles de vaiſſeau, *en poupe.*

Les gonfanons, *frangés.*

Les têtes des mores, *tortillées.*

Les têtes des femmes, *coëffées*, *couronnées*, *échevelées.*

Les mains, *appaumées.*

Les chefs, *couſus.*

Les armoiries des puînés, *briſées*; celles des aînés, *pleines.*

Les armoiries des femmes, *parties* ou *accolées à celles de leurs maris.*

Les écus, *penchés*, *accolés*, *liés*, *arrondis*, *couronnés*, *timbrés*, &c.

D. Vous m'accablez de termes où je ne comprends rien.

R. Je vous ai déja dit plusieurs fois qu'il n'y a que les figures qui puissent vous les faire entendre : mais il est nécessaire auparavant de vous faire un Dictionnaire alphabétique de tous ces termes & de vous les expliquer : après quoi je vous donnerai des exemples de toutes ces figures avec leurs attributs.

XVI. LEÇON.

DICTIONNAIRE ALPHABETIQUE des termes du Blason.

A.

ABbaissé se dit des piéces qui sont au dessous de leurs situations ordinaires, comme le chef qui occupe ordinairement le tiers de l'écu le plus haut, peut être abbaissé sous un autre chef de concession, de patronage, de religion, &c.

Ainsi les Commandeurs & Cheva-

liers de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, qui ont des cerfs dans leurs armoiries, les abaiſſent néceſſairement ſous celui de leur Religion.

La faſce peut auſſi être abbaiſſée quand on la place plus bas que le tiers du milieu de l'écu qu'elle occupe ordinairement.

Le chevron de même.

Le vol & les aîles des oiſeaux peuvent auſſi être abbaiſſés, quand au lieu d'être élevés vers le chef de l'écu, ils deſcendent vers la pointe.

Abouté ſe dit de quatre hermines dont les bouts ſe répondent & ſe joignent en croix.

Accollé ſe prend en blaſon en quatre ſens différens : 1. pour deux choſes attenantes & jointes enſemble : ainſi les écus de France & de Navarre ſont accollés ſous une même couronne pour les armoiries de nos Rois. Les femmes accolent leurs écus à ceux de leurs maris. Les fuſées, les lozanges & les macles ſont accollées, quand elles ſe touchent de leurs flancs ou de leurs pointes, ſans remplir tout l'écu, comme les trois lozanges de Nagu. 2. *Accollé* ſe dit des chiens, des vaches & autres animaux qui ont des colliers ou des

couronnes paſſées dans le col, comme les cygnes, les aigles, &c. 3. Des choſes qui ſont entortilées à d'autres, comme une vigne à l'échalas, un ſerpent à une colomne ou à un arbre, &c. 4. On ſe ſert de ce terme pour les clefs, bâtons, maſſes, épées, bannières & autres choſes ſemblables qu'on paſſe en ſautoir derrière l'écu.

Accompagné ſe dit de quelques piéces honorables, quand elles en ont d'autres en ſéantes partitions ; ainſi la croix ſe dit accompagnée de quatre étoiles, de quatre coquilles, de ſeize alerions, de vingt billettes, & quand ces choſes ſont également diſpoſées dans les quatre cantons qu'elle laiſſe vuides dans l'écu. Le chevron peut être accompagné de trois croiſſans, deux en chef & un en pointe, de trois roſes, de trois beſans, &c. La faſce peut être accompagnée de deux lozanges, deux molettes, deux croiſettes, &c. l'une en chef, l'autre en pointe, ou de quatre tourteaux, quatre aiglettes, &c. deux en chef & deux en pointe. Le pairle peut être accompagné de trois piéces ſemblables, une en chef, deux en flanc ; le ſautoir de quatre, une en chef, une en pointe,

deux aux flancs. On dit le même des piéces mises dans le sens de celles-là, comme deux clefs en sautoir, trois poissons mis en pairle, &c.

Accorné, se dit de tous les animaux qui ont cornes, quand elles sont d'autres couleurs que l'animal.

Accosté, se dit de toutes les piéces de longueur, mises en pal ou en bande, quand elles en ont d'autres à leurs côtés; ainsi le pal peut être accosté de deux, de quatre ou de six annelets, trois d'un côté, & trois de l'autre, de même un arbre, une lance, une pique, une épée, &c. On dit le même de la bande, quand les piéces qui sont à ses côtés, suivent le même sens qu'elle; ainsi on la dira accostée de deux, de quatre & de six billettes, quand elles seront couchées dans le même sens, trois d'un côté, & trois d'un autre, suivant l'étenduë de la bande. Quand elles sont droites, elles sont dites accompagnées de deux, quatre ou six fleurs comme de lys, dont il faut énoncer la situation, particuliérement quand il y en a six, parce qu'elles peuvent être mises en orle. Quand ce sont des piéces rondes, comme tourteaux, besans, roses, annelets, on peut se servir indifféremment

du terme *accoſté* ou *accompagné*.

Accroupi ſe dit du lion, quand il eſt aſſis, comme celui de la Ville d'Arles & celui de Veniſe : on dit le même de tous les animaux ſauvages qui ſont en cette poſture, & des liévres, lapins & conils qui ſont ramaſſés, ce qui eſt leur poſture ordinaire, quand ils ne courent pas.

Acculé ſe dit d'un cheval cabré, quand il eſt ſur le cul en arrière, & de deux canons oppoſés ſur leurs affuts, comme les deux que le grand Maître de l'Artillerie met au bas de ſes armoiries pour marque de ſa dignité.

Adextré ſe dit des piéces qui en ont quelqu'autre à leur droite, comme un pal qui n'auroit qu'un lion ſur le flanc droit, ſeroit dit adextré de ce lion.

Adoſſé ſe dit de deux animaux qui ſont rempans, les dos tournés, comme deux lions, &c. deux clefs ſont auſſi dites adoſſées, quand leurs pannetons ſont tournés en dehors, l'un d'un côté, l'autre de l'autre, de même deux faux, & généralement tout ce qui eſt de longueur, & qui a deux faces différentes, comme les haches, les douloires, les marteaux, &c.

Affronté eſt le contraire d'adoſſé ; & ſe dit de deux choſes qui ſont oppoſées de front, comme deux lions ou deux autres animaux.

Aiguiſé ſe dit de toutes les piéces dont les extrémités peuvent être aigues, comme le pal, la faſce, la croix, le ſautoir.

Ajouré ſe prend pour une couverture du chef, de quelque forme qu'elle ſoit, ronde, quarrée, en croiſſant, &c. pourvu qu'elle touche le bout de l'écu : il ſe dit encore des jours d'une tour & d'une maiſon, quand ils ſont d'autre couleur.

Aîlé ſe dit de toutes les piéces qui ont des aîles contre nature, comme un cerf aîlé, un lion aîlé, & des animaux volatils dont les aîles ſont d'autres couleurs que le corps.

Alezé ſe dit des piéces honorables, retraites de toutes leurs extrémités, comme un chef, une faſce & une bande qui ne touchent pas les deux bords ou les deux flancs de l'écu, ſont piéces alezées ; de même la croix & le ſautoir qui ne touchent pas les bords de leurs quatre extrémités.

Allumé ſe dit des yeux des animaux, quand ils ſont d'autre couleur & d'un

bûcher ardent : on dit le même d'un flambeau dont la flamme eſt d'autre couleur.

Anché ſe dit ſeulement d'un cimeterre recourbé.

Anglé ſe dit de la croix & du ſautoir, quand il y a des figures longues à pointes, qui ſont mouvantes de ces angles : la Croix de Malthe des Chevaliers François eſt anglée de quatre fleurs de lys, celle de la maiſon de Lambert en Savoye eſt anglée de rayons, & celle des Machiavelli de Florence eſt anglée de quatre cloux.

Animé ſe dit de la tête d'un cheval & de ſes yeux, quand ils paroiſſent avoir action.

Antique ſe dit des couronnes à pointes de rayons, des coëffures anciennes, Grecques ou Romaines, parce que ces choſes ſont antiques & ne ſont pas de l'uſage moderne : ainſi on dit des buſtes des Rois couronnés à l'antique, des têtes & buſtes de femmes coëffées à l'antique. On peut dire le même des vêtemens, des bâtimens & des riches Gothiques, qui font les armoiries de certaines Villes, comme celles de Montpellier ſont une image de Notre-Dame, ſur ſon ſiége à

l'antique, en forme de niche

Appaumé ſe dit de la main ouverte dont on voit le dedans qui eſt la paume.

Appointé ſe dit de deux choſes qui ſe touchent par les pointes, comme deux chevrons peuvent être appointés, trois épées miſes en pairle peuvent être appointées en cœur, trois fléches de même, &c.

Ardent ſe dit d'un charbon allumé.

Armé ſe dit des ongles des lions, des griffons, des aigles, &c. & des fléches dont les pointes ſont d'autre couleur que le fuſt : il ſe dit auſſi d'un ſoldat & d'un cavalier, comme celui des armes de Lithuanie.

Arraché ſe dit des arbres & autres plantes qui ont des racines qui paroiſſent, & des têtes & membres d'animaux qui ne ſont pas coupés nets, & qui ont divers lambeaux & filamens encore ſanglans ou non ſanglans, qui paroiſſent des piéces arrachées avec force.

Arrêté ſe dit d'un animal qui eſt ſur ſes quatre pieds, ſans que l'un avance devant l'autre, qui eſt la poſture ordinaire des animaux que l'on appelle paſſans.

Arrondi ſe dit de certaines choſes qui étant rondes naturellement ou par artifice, ont certains traits en armoiries qui ſervent à faire paroître cet arrondiſſement, comme les boules, pour les diſtinguer des tourteaux & des beſans, & les troncs d'arbres.

Aſſis ſe dit de tous les animaux domeſtiques, qui ſont ſur le cul, comme les chiens, chats, écureuls, &c.

XVII. LEÇON.

B.

B*Aillonné* ſe dit des animaux qui ont un bâton entre les dents, comme les lions, les ours, les chiens & les cochons.

Bandé ſe dit de tout l'écu couvert de bandes ou de piéces bandées, comme le chef, la faſce, le pal, & même quelques animaux, comme le lion de Heſſe.

Barbé ſe dit des coqs & des dauphins, quand leur barbe eſt d'un autre émail.

Barré ſe dit d'un cheval paré.

Barré ſe dit dans le même ſens que

bandé, de l'écu & des piéces couvertes de barres, qui vont diagonalement de gauche à droite.

Baſtillé ſe dit des piéces qui ont des creneaux renverſés, qui regardent la pointe de l'écu.

Bataillé ſe dit d'une cloche qui à le batail d'autre émail qu'elle n'eſt.

Béqué ſe dit des oiſeaux dont le bec eſt d'autre émail.

Beſanté ſe dit d'une piéce chargée de beſans, comme une bordure beſantée de huit-piéces.

Bigarré ſe dit du papillon & de tout ce qui a diverſes couleurs.

Billeté ſe dit du champ ſemé de billettes.

Biſſe eſt un ſerpent, & vient de l'Italien *Biſcia.*

Bordé ſe dit des croix, des bandes, des gonfanons, & de toutes autres choſes qui ont des bords de différens émaux.

Bouclé ſe dit du collier d'un l'évrier & d'un autre chien qui a des boucles.

Bourdonné ſe dit d'une croix dont les branches ſont tournées & arrondies en bourdons de Pélerins.

Boutonné ſe dit du milieu des roſes & des autres fleurs, quand il eſt

d'autre couleur que la fleur : il ſe dit auſſi d'un roſier qui a des boutons & des fleurs de lys épanouies, comme celle de Florence dont ſortent deux boutons.

Breteſſé ſe dit des piéces crenelées haut & bas en alternative, comme la bande des Scarrons.

Briſé ſe dit des armoiries des puînés a cadets d'une famille, ou il y a quelque changement par addition, diminution ou altération de quelque piéce pour diſtinction des branches : il ſe dit encore des chevrons dont la pointe eſt déjonte, comme ceux des violes : c'eſt un erreur d'appeller les autres briſés.

Brochant ſe dit des piéces qui paſſent ſur d'autres, comme une faſce ou un chevron qui broche ſur un lion : les chevrons de la Rochefoucaut brochent ſur des burelles.

Burelé ſe dit de l'écu rempli de longues liſtes de flanc à flanc, juſqu'au nombre de dix, douze ou plus, à nombre égal, & de deux émaux differens.

XVIII. LEÇON.

C.

C*Ablé* ſe dit d'une croix faite de cordes ou de cables tortillés.

Cabré ſe dit d'un cheval acculé.

Canelé ſe dit de l'engrêlure dont les pointes ſont en dedans & les dos en dehors, comme les canelures des colomnes en architecture.

Cantonné ſe dit de la croix & des ſautoirs accompagnés dans les cantons de l'écu de quelques autres figures.

Carnation ſe dit de toutes les parties du corps humain, particulièrement du viſage, des mains & des pieds, quand ils ſont repréſentés au naturel.

Ceintré ſe dit du globe ou monde impérial, entouré d'un cercle & d'un demi cercle en forme de ceintre.

Cerclé ſe dit d'un tonneau.

Chappé ſe dit de l'écu qui s'ouvre en chappe ou en papillon depuis le milieu du chef juſqu'au milieu des flancs ; telles ſont les armoiries des Pères Précheurs & des Carmes, & c'eſt l'image de leurs habits, de leurs

robes & de leurs chapes.

Chaperonné, ſe dit des éperviers.

Chargé ſe dit de toutes ſortes de piéces ſur leſquelles il y en a d'autres : ainſi le chef, la faſce, le pal, la bande, les chevrons, les croix, les lions, &c. peuvent être chargés de coquilles, de croiſſans, de roſes, &c.

Châtelé ſe dit d'une bordure & d'un lambel chargés de huit ou neuf châteaux ; la bordure du Portugal & le lambel d'Artois ſont châtelés.

Chauſſé eſt l'oppoſé de chappé.

Chevelé ſe dit d'une tête dont les cheveux ſont d'autre émail que la tête.

Crevillé ſe dit des ramures d'une corne de cerf, & on dit : *Chevillé* de tant de cors.

Chevronné ſe dit d'un pal & autre piéce chargée de chevrons, ou de tout l'écu quand il en eſt rempli.

Clariné, ſe dit d'un animal qui a des ſonnettes, comme les vaches, les moutons, les chameaux, &c.

Cleché ſe dit des arrondiſſemens de la croix de Toulouſe, dont les quatre extrémités ſont faites comme les anneaux des clefs.

Cloué ſe dit d'un collier de chien, & des fers à cheval, lorſque les

cloux paroiſſent d'autre émail.

Colleté ſe dit des animaux qui ont collier.

Componné ſe dit des bordures, paux, bandes, faſces, croix & ſautoirs, qui ſont compoſés de piéces quarrées d'émaux alternés, comme une tire d'échiquier : ainſi la bordure de Bourgogne & la bande de Vallins ſont componnées : la bordure de Seve eſt contre-componnée, parce que leur écu étant faſcé d'or & de ſable, & la bordure componnée de même, les compons d'or répondent aux faſces de ſable, & ceux de ſable aux faſces d'or.

Contourné ſe dit des animaux ou des têtes des animaux tournées vers la gauche de l'écu.

Contrebandé, contrebarré, contrebreteſsé, contr'écartelé, contrefaſcé, contrefleuré, contrepallé, contrepotencé, contrevairé, ſont piéces dont les bandes, barres, bréteſſes, écartelures, faſces, fleurons, paux, potences & vairs ſont oppoſés.

Contrepaſſant ſe dit des animaux, dont l'un paſſe d'un côte, l'autre d'un autre.

Cordé ſe dit des luths, harpes, violons, & autres inſtrumens ſemblables,

&

& des arcs à tirer, quand leurs cordes ſont de différent émail.

Cotticé ſe dit du champ ou de l'écu rempli de dix bandes de couleurs alternées.

Couché ſe dit du cerf, du lion, chien & autres animaux.

Couliſſé ſe dit d'un château & d'une tour qui ont la herſe ou couliſſe à la porte.

Coupé ſe dit de l'écu partagé par le milieu horizontalement en deux parties égales & des membres des animaux qui ſont coupés nets, comme la tête, cuiſſes, &c.

Couplé ſe dit des chiens de chaſſe liés enſemble.

Courant, de tout animal qui court.

Courbé eſt la ſituation des dauphins & des bars, qui ne s'exprime pas, leur étant naturelle & propre en armoiries : il ſe dit des faſces un peu voutées en arc.

Couronné ſe dit des lions, du caſque & des autres choſes qui ont couronne.

Couſu ſe dit du chef, quand il eſt de métal ſur métal ou de couleur ſur couleur, comme aux armoiries des Villes de Paris & de Lyon, & des

Maisons de Bonne, de la Croix-Chevrières & autres, en Dauphiné & ailleurs.

Couvert se dit d'une tour qui a un comble.

Cramponné, des croix & autres piéces qui ont à leurs extrémités une demi-potence.

Crenelé se dit de tours, châteaux, bandes, fasces & autres piéces à créneaux.

Croisé se dit du globe impérial & des bannières qui ont croix.

XIX. LEÇON.

D.

D*Anché* se dit du chef, de la fasce, de la bande; & du parti, coupé, tranché, taillé & écartelé, quand ils se terminent en pointes aigues, comme les dents.

Découpé se dit des lambrequins qui sont découpés à feuilles d'Acante, & du papillonné.

De l'un en l'autre se dit du parti, du

coupé, du tranché, de l'écartelé, du fascé, du pallé, du bandé, &c. quand ils sont chargés de plusieurs piéces qui sont sur l'une de ces parties, de l'émail de l'autre réciproquement & alternativement, comme aux armoiries de Builloud où l'écu est tranché d'argent & d'azur à trois tourteaux d'azur sur l'argent & trois besans d'argent sur l'azur.

De l'un à l'autre se dit des piéces étendues qui passent sur les deux piéces de la partition ou sur toutes les fasces, bandes, paux, en alternant les émaux de ces partitions, comme Rodes Barbarel en Dombes porte parti de sable & d'argent à treize étoiles, rangées en trois paux, les cinq du milieu de l'un à l'autre, & les quatre de chaque flanc de l'un en l'autre.

Démembré se dit de l'aigle, du lion & de tout autre animal dont les membres sont séparés.

Denté se dit des dents des animaux.

Dentelé se dit de la croix, de la bande & autres piéces à petites dents.

Deux un se dit de la disposition ordinaire de trois piéces en armoiries, dont deux sont vers le chef & une vers la pointe, comme les trois fleurs de lys de France.

Diadême ſe dit de l'aigle qui a un petit cercle rond ſur la tête.

Diapré ſe dit des faſces, paux & autres piéces bigarrées de diverſes couleurs.

Diffamé ſe dit du lion qui n'a point de queue.

Diviſé ſe dit de la faſce, de la bande qui n'ont que la moitié de leur largeur, l'on dit faſce ou bande en diviſe.

Donjonné ſe dit des tours & châteaux qui ont des tourelles.

Dragonné ſe dit du lion qui ſe termine en queue de dragon.

XX. LEÇON.

E

E *Cartelé* ſe dit de l'écu diviſé en quatre parties égales, en bannière ou en ſautoir.

Echiqueté ſe dit de l'écu & des piéces principales, & même de quelques animaux, comme les aigles & les lions, quand ils ſont compoſés de piéces quarrées alternées, comme celles des échiquiers : dans l'écu, il faut pour le moins qu'il y ait vingt quarreaux

pour être dit échiqueté, autrement on le dit équipollé, quand il n'y en a que neuf; & quand il n'y en a que quinze, comme aux armoiries de Tolede & de Quinnodes, on dit quinze points d'échiquier : les autres piéces doivent pour le moins être échiquetées de deux tires, autrement elles ſont dites componées.

Ecoté ſe dit des troncs & branches de bois dont les menues branches ont été coupées.

Effaré ſe dit d'un cheval levé ſur ſes pieds.

Elancé ſe dit d'un cerf courant.

Emanché ſe dit des partitions de l'écu où les piéces s'enclavent l'une dans l'autre, en forme de longs triangles pyramidaux, comme aux armoiries de Vaudrey.

Embouté ſe dit des manches des marteaux dont les bouts ſont garnis d'émail différent.

Embraſſé ſe dit d'un écu parti ou coupé, ou tranché d'une ſeule émanchure qui s'étend d'un flanc à l'autre, comme on verra dans ma pratique aux armoiries des Allemands.

Emmanché ſe dit des haches, marteaux, faulx & autres choſes qui ont manche.

Emmuſelé ſe dit des ours, chameaux, mulets & autres animaux auſquels on lie le muſeau pour les empêcher de mordre & de manger.

Empené ſe dit d'un dard, trait ou javelot, qui a ſes aîlerons ou pennes.

Empiétant ſe dit de l'oiſeau de proie, quand il eſt ſur ſa proie qu'il tient avec ſes ſerres.

Empoigné ſe dit des fléches, javelots & autres choſes ſemblables de figure longue, quand elles ſont au nombre de trois ou plus, l'une en pal, les autres en ſautoir, aſſemblées & croiſées au milieu de l'écu : les fléches de la deviſe des Etats de Hollande ſont de cette ſorte.

Enchauſſé eſt le contraire de chapé & une figure rare.

Encoché ſe dit du trait qui eſt ſur un arc, ſoit que l'arc ſoit bandé ou non.

Enclavé ſe dit d'un écu parti dont l'une des partitions, entre dans l'autre par une longue liſte.

Enclos ſe dit du lion d'Ecoſſe qui eſt enclos dans un trécheur.

Endenté ſe dit d'une faſce, pal, bande & autres piéces de triangles alternés de divers émaux.

Enfilé ſe dit des couronnes, annelets

& autres choſes rondes ou ouvertes, paſſées dans des bandes, paux, faſces, lances ou autres pareilles choſes.

Englanté ſe dit du chêne chargé de glands.

Engoulé, des bândes, croix, ſautoirs & toutes autres piéces dont les extrémités entrent dans des gueules de lions, léopards, dragons, &c. comme les armoiries de Guichenon: il y a auſſi des mufles de lions qui engoulent le caſque, comme aux anciennes armoiries des Ducs de Savoye.

Engrêlé ſe dit des bordures, croix, bandes, ſautoirs qui ſont à petites dents fort menues dont les côtés s'arrondiſſent un peu.

Enguiché ſe dit des corps, huchets & trompes, dont l'embouchure eſt de différent émail.

Enlevé ſe dit de certaines piéces qui paroiſſent enlevées, comme aux armoiries d'Anglure.

Enſanglanté ſe dit du pélican & autres animaux ſanglans.

Enté ſe dit des partitions & des faſces, bandes, paux qui entrent les uns dans les autres à ondes rondement.

Entravaillé ſe dit des oiſeaux qui

ayant le vol éployé, ont un bâton ou quelque autre chose passée entre les aîles & les pieds.

Entrelassé se dit de trois croissans, de trois anneaux & autres choses semblables passées les unes dans les autres.

Entretenu se dit des clefs & autres choses qui se tiennent liées ensemble par leurs anneaux.

Equipé se dit d'un vaisseau qui a ses voiles, cordages & autres choses.

Equipollé se dit de neuf quarrés, dont cinq sont d'un émail & quatre d'un autre alternativement.

Ebranché se dit d'un arbre dont les branches ont été coupées.

Ecaillé, se dit des poissons.

Eclaté, se dit des lances rompues & chevrons.

Eclopé se dit d'une partition dont une piéce paroît comme rompue.

Ecorché se dit des loups de gueules ou couleur rouge.

Epanoui, se dit des fleurs de lys dont il sort des boutons entre les fleurons, & dont le fleuron d'en haut est comme ouvert, comme en celle de Florence.

Eployé, se dit des oiseaux dont les aîles sont étendues.

Essorant se dit des oiseaux qui

n'ouvrent l'aîle qu'à demi, pour prendre le vent, & qui regardent le ſoleil.

Eſſoré ſe dit des toits des maiſons de divers émail.

Etincelant ſe dit des charbons dont ſortent des étincelles, & *étincelé*, d'un écu ſemé d'étincelles.

Eviré ſe dit du lion qui n'a pas la marque du ſexe.

XXI. LEÇON.

F.

FAilli ſe dit des chevrons rompus en leurs montans.

Faſcé ſe dit de l'écu couvert de faſces & des piéces diviſées par longues liſtes.

Faux ſe dit des armoiries qui ont couleur ſur couleur, ou métail ſur métail.

Fiché ſe dit des croiſettes qui ont le pied aiguiſé.

Fier ſe dit du lion hériſſé.

Fierté ſe dit des baleines dont on voit les dents.

Figuré ſe dit du ſoleil ſur lequel on exprime l'image du viſage humain, de

même des tourteaux, beſans & autres choſes ſur leſquelles la même figure paroît, comme ſeroit un miroir, &c.

Flambant ſe dit des paux, ondés & aiguiſés en forme de flammes.

Flanqué, des paux, arbres & autres figures qui en ont d'autres à leurs côtés : aux armoiries de Sicile, les paux d'Arragon ſont flanqués de deux aigles.

Fleuré ſe dit des bandes, bordures, orles, trécheurs & autres piéces dont les bords ſont en façon de fleurs ou de tréfles.

Fleuri ſe dit des roſiers & autres plantes chargées de fleurs.

Florencé ſe dit de la croix dont les extrémités ſe terminent en fleurs de lys.

Flotant ſe dit des vaiſſeaux & des poiſſons ſur les eaux.

Forcené ſe dit d'un cheval effaré.

Frangé ſe dit des gonfanons qui ont des franges, dont il faut ſpécifier l'émail.

Fretté ſe dit de l'écu & des piéces principales, couvertes de bâtons croiſés en ſautoirs, qui laiſſent des eſpaces vuides & égaux en forme de lozanges.

Fruité ſe dit d'un arbre chargé de fruits.

Feuillé, d'une, plante qui a ſes feuilles.

Furieux , d'un taureau élevé ſur ſes pieds.

Fuſelé, d'une piéce chargée de fuſées.

Fuſté , d'un arbre dont le tronc eſt de différente couleur , & d'une lance ou pique dont le bois eſt d'autre émail que le fer.

G.

GAi ſe dit d'un cheval nud , ſans harnois.

Garni , d'une épée dont la garde ou la poignée eſt d'autre émail.

Gironné eſt l'écu diviſé en ſix , huit ou dix parties triangulaires , dont les pointes s'uniſſent au centre de l'écu.

Gorge , ſe dit de la gorge & col du paon , cygne & autres ſemblables oiſeaux , quand ils ſont d'autre émail.

Grilletté ſe dit des oiſeaux de proie qui ont des ſonnettes aux pieds.

Gringolé ſe dit des croix , ſautoirs , fers de moulin & autres choſes pareilles qui ſe terminent en têtes de ſerpens.

Guivré eſt le même que *vivré*.

H.

HAbillé eſt un terme entendu de tout le monde.

Hauſſé ſe dit du chevron & de la faſce, quand ils ſont plus hauts que leur ſituation ordinaire.

Haut ſe dit de l'épée droite.

Hériſſonné, d'un chat ramaſſé & accroupi.

Herſé, d'une porte qui a ſa couliſſe abbatue.

Houſſé, d'un cheval qui a ſa houſſe.

I.

I*Sſant* ſe dit des lions, aigles & autres animaux dont il ne paroît que la tête avec bien peu de corps.

Jumellé ſe dit d'un ſautoir & d'un chevron de deux jumelles.

XXII. LEÇON.

L.

L*Ampaſſé* ſe dit de la langue des lions & autres animaux.

Langué, de celles des aigles.

Léopardé, du lion paſſant.

Levé, de l'ours en pied.

Lié, des choſes arrachées, comme clefs, huchets, &c.

Lionné, des léopards rempans.

Lorré, des nageoires des poiſſons.

Lozangé, de l'écu & figures couvertes de lozanges.

L'un ſur l'autre, des animaux & autres choſes, dont l'une eſt poſée & étendue au deſſus d'une autre.

M.

M*Al ordonné* ſe dit de trois piéces miſes en armoiries, une en chef, deux autres parallèles en pointe.

Mal taillé ſe dit d'une manche d'habit bizarre ; il n'y en a des exemples qu'en Angleterre.

Mantelé ſe dit du lion & autres animaux qui ont un mantelet, & de l'écu ouvert en chape, comme celui des Henriqués que les Eſpagnols nomment tiercé en mantel.

Marché eſt un vieux terme des anciens manuſcrits pour la corne du pied des vaches, &c.

Mariné ſe dit des lions & autres animaux qui ont queue de poiſſon, comme ſireines.

Maſqué ſe dit d'un lion qui a un maſque.

Maçonné, des traits des tours, pans de mur, châteaux & autres bâtimens.

Membré, des cuiſſes & jambes des aigles & autres oiſeaux.

Miraillé, des aîles de papillons.

Monſtrueux, des animaux qui ont face humaine.

Montant, des écreviſſes, croiſſans, épics & autres choſes dreſſées, vers le chef de l'écu.

Morné, du lion & autres animaux ſans dents, bec, langue, griffes & queue.

Moucheté ſe dit du milieu du papelonné, quand il eſt plein de mouchetures, des hermines.

Mouvant ſe dit des piéces attenantes au chef, aux angles, aux flancs ou à la pointe de l'écu, dont elles ſemblent ſortir.

Mi-parti ſe dit de l'écu qui étant coupé eſt parti ſeulement en une de ſes parties.

N.

N*Aiſſant* ſe dit des animaux qui ne montrent que la tête, ſortant de l'extrémité du chef ou du deſſus de la faſce, ou du ſecond du coupé.

Naturel ſe dit des animaux, fleurs & fruits repréſentés comme ils ſont naturellement.

Nebulé ſe dit des piéces faites en formes de nuées, comme la bordure des Comtes de Fuſtemberg.

Nervé ſe dit de la fougère & autres feuilles dont les nerfs & fibres paroiſſent d'un autre émail.

Noué ſe dit de la queue du lion, quand elle a des nœuds en forme de houpes.

Noueux ſe dit d'un écot ou bâton à nœuds.

Nourri ſe dit du pied des plantes qui ne montrent point de racine, & des fleurs de lys dont la pointe d'en bas ne paroît pas, comme aux armoiries de Vignacourt.

O.

O*Mbré* ſe dit des figures qui ſont ombrées ou tracées de noir, pour les mieux diſtinguer.

Ondé ſe dit des faſces, paux, chevrons & autres piéces un peu tortillées à ondes.

Onglé ſe dit des ongles des animaux.

Oreillé, des dauphins & des coquilles.

Ouvert, des portes, des châteaux, tours, &c.

XXIII. LEÇON.

P.

PAillé est le même que *diapré*.

Paissant se dit des vaches & brebis qui ont la tête baissée pour paître.

Palissé se dit des piéces à paux ou fasces aiguisées, enclavées les unes dans les autres.

Pallé se dit de l'écu & des figures chargées de paux.

Papillonné se dit d'un ouvrage à écailles.

Parti se dit de l'écu & des animaux & autres piéces divisées de haut en bas, en deux parties égales, & du chef des aigles à deux têtes.

Pâmé, du dauphin sans langue, la hure ouverte.

Passant, des animaux qui semblent marcher.

Passé en sautoir, des choses qui sont mises en forme de croix de S. André.

Paté, des croix dont les extrémités s'élargissent en forme de pate étendue.

Peautré, de la queue des poissons.

Pendant, des deux, trois, quatre, cinq &c. piéces pendantes des lambeaux.

Percé, des piéces ouvertes à jour.

Perché, des oiseaux ſur la perche & ſur des branches.

Péri, en bande, en barre, en croix, en ſautoir, de ce qui eſt mis dans le ſens de ces piéces.

Pignonné, de ce qui s'éleve en forme d'eſcaliers de part & d'autre pyramidalement.

Plié, des oiſeaux qui n'étendent pas les aîles, particuliérement des aigles que l'on dit alors au vol plié.

Plumetté eſt le même que le moucheté ou papelonné.

Pommetté ſe dit des croix, & rais tournés en pluſieurs boules ou pommes.

Poſé ſe dit du lion arrêté ſur ſes quatre pieds.

Potencé ſe dit des piéces terminées en T.

R.

R*Acourci*, eſt le même qu'alezé.

Ramé eſt le même que chevillé pour les cornes des cerfs, daims, &c.

Rampant ſe dit du lion droit.

Rangé, de pluſieurs choſes miſes ſur

une même ligne en chef, en fafce ou en bande.

Raviſſant, d'un loup portant ſa proie.

Rayonnant, du ſoleil & des étoiles.

Recercelé, de la croix ancrée, tournée en cerceaux, & de la queue des cochons & lévriers.

Recoupé, des écus mi-coupés & recoupés un peu plus bas.

Recroiſetté, des croix dont les branches ſont d'autres croix.

Rempli, des écuſſons vuidés & remplis d'autre émail, comme Brezé.

Reſercelé, des croix qui en ont une autre conduite en filet d'autre émail.

Retrait, des bandes, paux & faſces, qui de l'un de leurs côtés ſeulement ne touchent pas les bords de l'écu.

Rompu, des chevrons dont la pointe d'en haut eſt coupée.

Rouant, du paon qui étend ſa queue.

S.

S*Aillant*, d'une chévre & mouton ou belier en pied.

Sanglé, du cheval & des pourceaux & ſangliers qui ont par le milieu du corps une eſpéce de ceinture d'autre émail.

Sellé, du cheval.

Semé, des piéces dont l'écu eſt chargé, tant plein que vuide & dont quelques parties ſortent de toutes les extrémités de l'écu.

Séneſtré, d'une piéce qui en a une autre à ſa gauche.

Sommé, d'une piéce qui en a une autre au-deſſus d'elle.

Soûtenu, au contraire de celle qui en a une autre au-deſſous.

Sur le tout ſe dit d'un écuſſon qui eſt ſur le milieu d'un écartelure, & des piéces qui brochent ſur les autres.

Sur le tout du tout ſe dit de l'écuſſon qui eſt ſur le milieu de l'écartelure d'un écuſſon qui eſt déja ſur le tout.

Surmonté eſt le même que ſommé.

T.

T*Aillé* ſe dit de l'écu diviſé diagonalement de gauche à droite en deux parties égales.

Terraſſé ſe dit de la pointe de l'écu faite en forme de champ plein d'herbes.

Tiercé ſe dit de l'écu diviſé en trois parties en long, en large, diagonalement ou en mantel.

Tigé ſe dit des palmes & fleurs.

Timbré ſe dit de l'écu couvert du caſque ou timbre.

Tortillant ſe dit de la guivre ou ſerpent.

Tourné, du croiſſant & autres piéces tournées.

Tracé eſt le même qu'ombré.

Tranché ſe dit de l'écu diviſé diagonalement en deux parties égales de droite à gauche.

Treilliſſé eſt le fretté plus ſerré.

Trois, deux, un, ſe dit de ſix piéces diſpoſées, trois en chef ſur une ligne, deux du milieu, & une en pointe de l'écu.

V.

VAiré ſe dit de l'écu & des piéces chargées de vairs.

Vergetté ſe dit de l'écu rempli de x, depuis dix au delà.

Verſé ſe dit des glands, pommes de pin, croiſſans, &c.

Veſtu ſe dit des eſpaces que laiſſé une grande lozange qui touche les quatre flancs de l'écu.

Vilené ſe dit du lion dont en voit le ſexe.

Virolé, des boucles, mornes & anneaux, des cornes, huchets, trompes.

Vivré, des faſces, bandes, paux, &c.

à replis quarrés, comme la bande de la Baume.

Vuide ſe dit des croix & autres piéces ouvertes, au travers deſquelles on voit le champ ou ſol de l'écu.

Comme ces choſes s'entendent beaucoup mieux par les figures que par les deſcriptions que l'on en ſçauroit faire, quelque exactes qu'elles puiſſent être, je vais donner en pratique ce que je n'ai fait qu'expliquer, & mettant chaque terme au deſſus de chaque figure, j'en vais rendre la démonſtration aiſée à tous ceux qui veulent s'inſtruire des termes du blaſon. Je le fais par des exemples connus & de familles célébres, afin qu'en même temps on puiſſe apprendre deux choſes : les armoiries de ces maiſons & la manière de les déchiffrer en termes propres. On n'aura qu'à les confronter avec les explications précédentes, pour tirer tous les éclairciſſemens néceſſaires à la ſcience du blaſon pour les premiers élémens. Car comme j'ai déja obſervé ci-devant, ceux qui veulent s'en inſtruire plus à fond, doivent lire ce que j'ai écrit de l'origine des armoiries & de leurs ornemens, de l'uſage & de la pratique du

& blaſon ; des diverſes eſpéces de Nobleſſe, de ſes preuves, de la manière de dreſſer les quartiers & de l'ancienne Chevalerie qui eſt la matière la plus curieuſe de cette ſcience, des marques de Nobleſſe.

EXEMPLES

Par leſquels on peut voir l'application de tous les termes précédens.

Abbaiſſé.

1. FRANÇOIS DE BOCZOSSEL MONGONTIER, Chevalier de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem, Commendeur de S. Paul, Maréchal de ſon Ordre, & depuis Baillif de Lyon : d'or au chef échiqueté d'argent & d'azur de deux tires, *abbaiſſé* ſous un autre chef des armoiries de la religion de S. Jean de Jéruſalem, de gueules à la croix d'argent.

2. CHAPPELLAIN, d'azur au chevron d'or *abbaiſſé* ſous une trangle d'or, chargée de trois roſes de

gueules. Quelques-uns nomment mal à propos cette trangle un chef abbaiſſé : il n'y a point en armoiries de chef qui ne tienne immédiatement au bord ſupérieur de l'écu ; ainſi tout chef abbaiſſé eſt celui qui étant chef dans des armes, devient par accident abbaiſſé ſous un autre chef de patronage, de conceſſion ou autrement.

Cybo, Prince de Maſſa & de Carrera, de gueules à la bande échiquetée d'argent & d'azur ; au chef d'or à la croix de gueules, des armoiries de la République de Gènes, accordées par le Sénat à Guillaume Cybo qui avoit traité les affaires de la République auprès du Pape. Ce chef de la République eſt *abbaiſſé* ſous un autre Chef de l'Empire, d'or à l'aigle à deux têtes de ſable, avec un liſton d'argent tortillé en faſce, chargé du mot *libertas* : l'Empereur Maximilien ajoûta ce chef à leurs armoiries, quand il fit Alberic Cybo Prince de l'Empire.

Une conceſſion ſemblable *abbaiſſe* le chef des armoiries des Odeſcalchi, dont étoit le Pape Innocent XI. ſous un chef du Royaume des Romains, d'un aigle de ſable.

4. MONTCONIS en Bourgogne, de gueules à la fasce d'argent, abbaissée sous une fasce ondée d'or.

5. DU FAING, Comte d'Asselt aux Pays-bas, d'or à l'aigle de sable membré & langué de gueules, au vol abbaissé.

6. BEVILAQUA, à Ferrare en Italie, de gueules au domi-vol séneftre abbaissé d'argent.

7. CAVALIERI ou de Cavaleris, à Rome, d'azur au lévrier courant d'argent, à la bordure endentée d'argent & d'azur, abbaissée sous un chef de gueules à l'aigle à deux têtes naissant d'or & couronné.

8. LE CARDINAL CONSTANCE BUOCAFOCO, Religieux de l'Ordre de saint François, de gueules à une tête de Séraphin à six aîles, les deux d'en haut élevées & terminées en sautoir, les deux du milieu éployées & abbaissées, les deux d'en bas abbaissées & terminées en sautoir vers la pointe de l'écu.

Abouté.

9. HURLESTON, en Angleterre, d'argent à quatre queues d'hermines en croix & aboutées en cœur.

10. V. SCREISBERSDORF en Siléfie, de

de gueules à trois panelles ou feuilles de peuplier d'argent en perle, les queues aboutées en cœur.

L'Armorial Allemand a plusieurs piéces ainsi aboutées.

11. ASSALENC LA GARDETTE en Dauphiné, d'azur au croissant d'argent, surmonté d'une étoile ou cométe à sept rais, le plus long abouté dans le centre du croissant.

12. MELAT en la même Province, coupé, emmanché de gueules & d'argent, les trois pointes emmanchées de gueules, aboutées d'autant de roses en fasce abbaissée.

Accollé.

13. ROHAN en Bretagne, de gueules à neuf macles d'or, accollées & aboutées trois à trois, en trois fasces.

14. VIDONI à Cremone, d'argent à une tour de gueules, ajourée de sable, une tige de vigne de sinople avec ses pampres & ses raisins naissant de la porte & accollant la tour entrant & sortant par les fenêtres, & couronnant la cime.

15. DU BELLAY en Anjou, d'argent à la bande de fusées, accostées & accollées de gueules, accompagnée de six fleurs de lys d'azur en orle.

16. BISCIA à Rome, de gueules à la colomne d'or, couronnée de même d'une couronne à l'antique de pointes ou rayons, la colomne accollée d'une couleuvre, bisse ou guivre d'azur à quatre tournans, lissant de gueules.

17. Dans le grand écusson des armoiries des Archiducs d'Insprusck il y a quatre écussons accollés & arrondis par le bas, Arragon, Sicile, Carinthie & Tirol.

18. BEAUJEU, anciens Comtes ou Sires du Beaujolois, d'or au lion de sable armé & lampassé de gueules, accollé d'un lambel de cinq pendans de gueules.

19. BEON en Guienne, d'argent à deux vaches de gueules, accornées, accollées & clarinées d'azur.

20. BERMOND en Languedoc d'or à l'ours rempant ou sur pied, de gueules accollé d'une épée d'argent avec la ceinture de même.

21. NICOLAÏ à Paris, où il y a eu sept premiers Présidens de la Chambre des Comptes, d'azur au lévrier courant d'argent, accollé & bouclé d'or.

Accompagné.

22. ESPARBEZ en Guienne, d'argent à

la fasce de gueules, accompagnée de trois merlettes de sable.

23. AUMONT dans l'Isle de France, d'argent au chevron de gueules, accompagné de sept merlettes de même, quatre en chef, trois en pointe une & deux, ou mal ordonnées.

24. SAUTEREAU en Dauphiné, d'azur à la croix d'or, accompagnée de quatre éperviers d'argent, béqués, membrés, liés, & guilletés d'or.

25. ISNARD au Comtat d'Avignon, de sable au sautoir d'argent, accompagné de quatre molettes de même.

26. CASTELUS en Bourgogne, d'azur à la bande d'or, accompagnée de sept billettes de même en orle.

27. LE GOUX en la même Province, d'argent à la tête de more de sable, tortillée d'argent, accompagnée de deux molettes de gueules. M. l'Archevêque de Narbonne est de cette maison, qui a donné deux premiers Présidens au Parlement de Grenoble, & un Chancelier aux Ducs de Bourgogne.

28. ARBALETE à Paris, d'or au sautoir engrêlé de sable, accompagné de quatre arbalêtes de gueules.

29. GOUGNON en Berry, originaire

d'Auvergne, d'azur à un poiſſon d'argent en faſce, accompagné de trois étoiles étincelantes d'or.

Accorné.

30. MUSTERTON en Angleterre, de gueules à une licorne paſſante d'argent, accornée & onglée d'or.

31. SAINT BELIN en Champagne, d'azur à trois rencontres de belier d'argent, accornées d'or.

Accoſté.

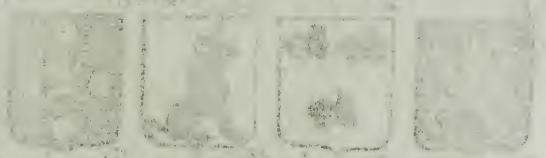
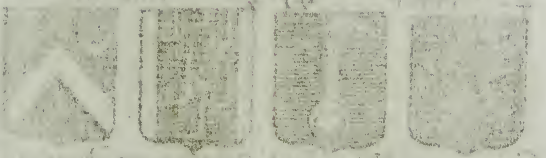
32. VILLEPROUVÉE en Anjou & en Champagne, de gueules à la bande d'argent, accoſtée de deux cottices d'or.

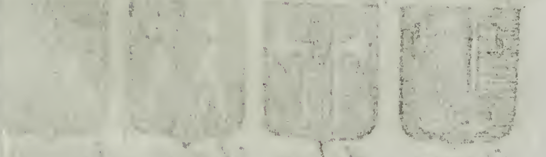
33. BADONCOURT en Lorraine, d'azur à la bande d'or accoſtée de 7. billettes couchées, 3. en chef 1. & 2. quatre en pointe 3. 1.

34. MIREMONT en Champagne, d'azur au pal d'argent, frété de ſable, accoſté de deux fers de lance du ſécond.

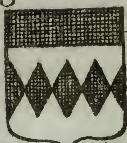
35. DU LIS, dont étoit la Pucelle d'Orleans, d'azur à l'épée haute d'argent, la garde d'or, ſurmontée d'une couronne couverte de France, & accoſtée de deux fleurs de lys d'or.

36. ROCABERTI en Catalogne, d'or à trois pals de gueules, accoſtés de douze



38 Accoste 39 40 Accroupi 41


Ste Marthe


Campi


Pascal

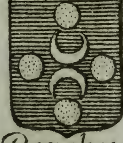

diescherthn

42 43 44 Accule 45


Dragho

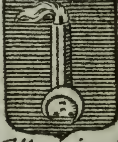

Stroode


Harling


Ronchaux

46 Accule 47 48 Addextre 49


Guipuscoa


Illuminati


Thomassin


Visemal

50 Addextre 51 52 Addosse 53


EglisdAmbrun


Cubleze


des Cordes


Blammont

54 55 56 Affronte 57


Clugny


Achey


Jonac


Ancezune



18 19 20 21

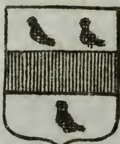

Beaujeu


Beon

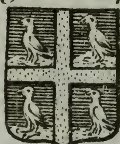

Bermond

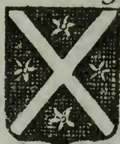

Nicolai

22 23 Accompagne 24 25

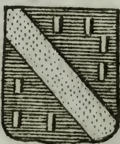

Esparbez


Aumont


Sautereau

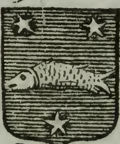

Isnard

26 27 28 29


Chastelus

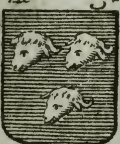

Le Goux


Arbaleste

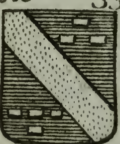

Gougnon

30 Accorne 31 32 Accoste 33

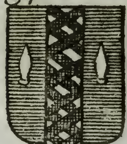

Musterton

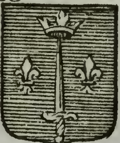

S[t] Belin

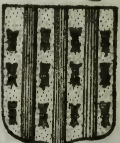

Villeprouvee


Badoncourt

34 35 Accoste 36 37


Miremont


Du Lys


Rocaberti


Cotington

rocs d'échiquier, trois à trois.

37. GOTTINGTON en Angleterre, de ſable à deux biches contrepaſſantes, accoſtées & adoſſées d'argent.

38. SAINTE MARTHE, d'argent à trois fuſées, & deux demies accoſtées, accollées en faſce de ſable, au chef même.

39. CAMPI à Genes, d'azur à deux demi-vols accoſtés & adoſſés d'argent.

Accroupi.

40. PASCHAL COULOMBIER en Dauphiné, d'argent à un ſinge accroupi de gueules: quelques-uns de la même famille l'ont porté rempant.

41. DIE SCHERTLIM V. BURTEMBAG en Siléſie, d'azur au léopard accroupi en faſce d'or, tenant d'une pate une clef d'argent, & de l'autre une fleur de lys de même.

42. DRAGHO à Genes, d'azur au dragon accroupi d'argent.

43. STROODE en Angleterre, d'argent à trois lapins accroupis de ſable.

Acculé.

44. HARLING en Angleterre, d'argent à la licorne accollée de ſable, accornée & onglée d'or.

45. RONCHAUX en Bourgogne, d'azur

à deux croiſſans acculés d'argent, accompagnés de quatre bezans en croix d'or.

46. La Province de Guipuſcoa en Eſpagne, de gueules à ſix canons ſur leurs affûts, acculés deux à deux d'argent.

47. ILLUMINATI à Genes, d'azur au croiſſant figuré, verſé & acculé à un flambeau allumé d'argent, iſſant en pal du dos du croiſſant.

Adextré.

48. THOMASSIN en Provence, de ſable ſemé de faulx d'or, le manche en haut, adextré & ſeneſtré de même.

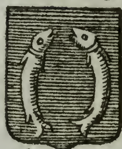
49. VISEMAL en Bourgogne & aux Pays-bas, de gueules au chevron d'argent, adextré en chef d'un croiſſant de même.

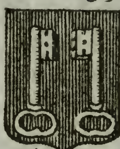
50. L'Egliſe d'Ambrun en Dauphiné, de gueules au pallium d'argent, orné de cinq croix de ſable, adextré d'une croſſe d'or & ſeneſtré d'une mitre d'argent.

51. CUBLEZE en Vellay, de gueules à une tour d'argent, adextrée d'une fleur de lys d'or, & ſeneſtrée d'une étoile de même, à la bordure de ſable, ſemée de fleurs de lys d'or, lizerée d'argent.



58 *Affronté* 59 60 *Aiguisé* 61

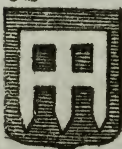

Colston

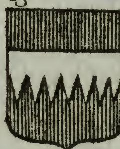

Chiauaro

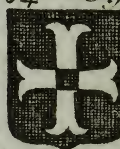

Chandos

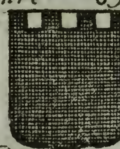

Jiquemont

62 63 64 *Ajouré* 65


Vieillemaison

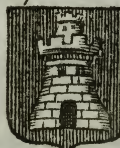

VVistelbach


Viry


Ruesdorf

66 67 68 *Aislé* 69


Leray


Prunier


Manuel

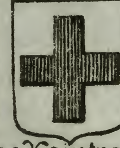

Cadenet

70 71 72 *Alezé* 73

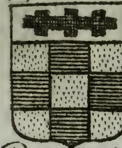

Cauchon


Ambel


L'Aubespine

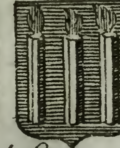

Xaintrailles

74 75 76 *Allumé* 77


Palauicini


Argentré


Perrucard


Lasare

Adossé.

52. Descordes en Hainaut, d'or à deux lions adossés de gueules.

53. Blammont en Lorraine, de gueules à deux bras adossés d'argent.

54. Clugny en Bourgogne, d'azur à deux clefs d'or adossées en pal, attachées par les anneaux.

55. Achey en Bourgogne, de gueules à deux haches d'or adossées en pal.

Affronté.

56. Jonac en Vivarais, de gueules à deux levrettes affrontées d'argent, accollées de sable, clouées d'or.

57. Ancesune Caderousse au Comtat d'Avignon, de gueules à deux dragons monstrueux, à face humaine & barbe de serpens, affrontés d'or.

58. Colston dans le Comté d'Essex en Angleterre, d'azur à deux barbeaux affrontés d'argent.

59. Chiavaro à Genes, de gueules à deux clefs d'or affrontées en pal.

Aiguisé.

60. Chandos, d'argent au pal aiguisé de gueules.

61. Fiquemont en Lorraine, d'or à trois pals aiguisés de gueules, surmontés d'un lion léopardé de sable.

62. VIEILLE-MAISON, d'azur à la herſe d'argent de trois pals aiguiſés.
63. V. MESTELPACH en Bavière, de gueules à la faſce aiguiſée.

Ajouré.

64. VIRY en Bourgogne, de ſable à la croix ancrée d'argent, ajourée en cœur en quarré, c'eſt-à-dire ouverte au milieu : ce ſont des croix de fer de moulin.
65. RUESDOLF en Bavière, de ſable ajouré en chef d'argent de trois piéces quarrées.
66. FEZAY en Bourgogne, parti d'argent & de gueules à la croix ancrée, ajourée en quarré de l'un à l'autre.
67. PRUNIER en Dauphiné, de gueules à la tour d'argent, donjonnée & maçonnée de ſable, ouverte & ajourée de gueules.

Les macles, les ruſtres & les molettes ſont ajourées en armoiries, ce qui ne s'exprime pas en blaſonnant, parce que c'eſt par là qu'elles ſont diſtinguées, & qu'elles reçoivent les noms de macles, de ruſtres & de molettes, à la différence des lozanges & des étoiles.

Aîlé.

68. Manuel en Eſpagne, de gueules à une main de carnation, aîlee d'or, tenant une épée d'argent, la garde d'or.

69. Cadenet en Breſſe & en Provence, d'azur au taureau aîlé & élancé d'or.

70. Cauchon Maupas en Champagne, de gueules au griffon d'or aîlé d'argent.

71. Ambel en Dauphiné, d'or au moulin à vent d'argent, ſur une terre de ſinople, & brochant ſur ſes aîles étendues de gueules, ce qui empêche la fauſſeté & la poſition de métal ſur métal.

Alezé.

72. L'Aubespine, d'azur au ſautoir alezé d'or accompagné de quatre billettes de même.

73. Xaintrailles, d'argent à la croix alezée de gueules.

74. Palavicini à Genes, cinq points d'or équipollés à quatre d'azur au chef d'or, chargé d'une eſtacade alezée de ſable : cette eſtacade eſt de pals liés les uns aux autres *Palavicini.*

75. Argentré en Bretagne, d'argent

à la croix patée & alezée de gueules.

Allumé.

76. PERRUCARD DE BALON en Savoye, de ſinople à trois têtes de perroquets d'argent, allumées & béquées de gueules, au chef d'argent, chargé d'une croix tréflée de ſable.

77. LA FARE en Languedoc, d'azur à trois flambeaux d'or, allumés de gueules.

78. TIZONI à Verceil en Lombardie, d'azur à trois tiſons de ſable en bande & accoſtés aux uns des autres allumés de gueules par les bouts & ſur les côtés.

79. FLAMMEN en Tirol, d'argent à une montagne de ſable, allumée & flambante de trois flammes de gueules, tortillantes en pointes vers le chef.

Anché.

80. TOURNIER S. VICTORET, à Marſeille, de gueules à l'écuſſon d'or, chargé d'un aigle de ſable, l'écuſſon embraſſé de deux ſabres badelaires ou braquemars, anchés d'or, les poignées vers le chef.

81. V. MOLSBACH au Rhin, d'azur à la perche droite d'un bois de cerf,



78 Allumé 79 80 Anché 81


Tizoni


flammen

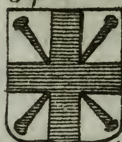

Tournier


Molsbach

82 Anchré 83 84 Anglé 85


Schambach


Broglio


Machiavelli


Lugo

86 Animé 87 88 Antique 89

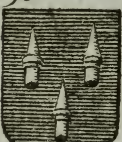

Lambert


Penmarch


freyssing

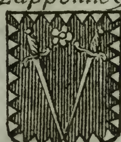

Montpellier

90 91 appaumé 92 appointé 93

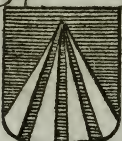

Labourdonay


Althann


Baudry

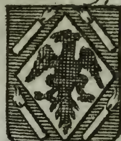

Armes

94 Appointé 95 96 ardent 97


Aquin


die Goldstein


Carbonnieres


don Velá

anchée & chevillée de ſix cors d'argent.

82. SCHAMBACH en Bavière, de gueules à la bande anchée d'argent, chargée de deux poiſſons d'azur affrontés & étendus le long de la bande : anchée eſt le même que courbé, & vient de l'Eſpagnol *hincado*.

Ancré.

83. BROGLIO, originaire de Piémont, d'or au ſautoir ancré d'azur : cette maiſon s'eſt établie en France, où ceux de ce nom ſervent avec honneur dans nos armées, à l'exemple de leur père, mort au ſervice du Roi lorſqu'il avoit un brevet de Maréchal de France.

Anglé.

84. MACHIAVELLI à Florence, d'argent à la croix d'azur, anglée de quatre cloux de même.

85. LUGO en Eſpagne, de gueules à la croix d'Alcantara d'or, remplie de ſinople & anglée de quatre épis d'or.

86. LAMBERT en Savoye, d'argent au pal d'azur, chargé d'une croix d'or, anglée de rayons à trois pointes de même.

La Croix des Chevaliers du S. Eſprit eſt anglée de quatre fleurs de lys.

Animé.

87. Penmarch en Bretagne, de gueules à une tête & col de cheval d'argent, animée & bridée de ſable.

Antique.

88. L'Evesché de Freyſſing en Bavière, d'argent au buſte de more de ſable, couronné d'or à l'antique & vêtu de gueules.

89. La Ville de Montpellier en Languedoc, de . . . à la Notre Dame, tenant l'Enfant Jeſus, & aſſiſe dans une chaiſe à l'antique, &c.

90. La Bourdonniere, d'azur à trois fers de lance à l'antique, ou trois pointes de bourdons d'argent.

91. Les Comtes d'Althann en Allemagne, de gueules à la faſce d'argent, chargée d'un A gothique de ſable ou à l'antique.

Appaumé.

82. Baudry Piencourt en Normandie, de ſable à trois mains droites, levées & appaumées d'argent.

Appointé

93. Armes en Nivernois, de gueules à deux épées d'argent, appointées en pile vers la pointe de l'écu, les gardes en bande & en barre, à une roſe d'or en chef entre les gardes, & une

98 Arden 99 100 Armet 101

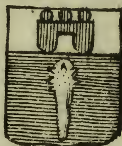

La Styrie


maiKloide


Bertrand


Blandrate

102 103 Arrache 104 105


Sarras


de launay


Groin

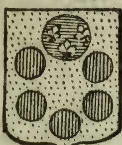

Valpergue

106 107 Arresté 108 Arrondi109

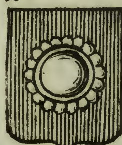

delBene


Baglione


Dufou


medicis

110 111 Assis 112 Baillonne 1


miron


Brachet


Louell


Bournens

2 bande 3 4 Barbe 5


miolans


Pons


Hesse


Boucherat

engrêlure de même au tour de l'écu.

94. AQUIN en Dauphiné, d'azur à quatre piles renverſées d'argent, appointées vers le chef en chevron : ces armoiries ſont parlantes ; c'étoient anciennement cinq A à l'antique liés qui faiſoient un A quint.

95. DIE GOLSTEIN en Saxe, de gueules en trois fleurs de lys en perle d'argent, mouvantes de trois angles de l'écu, & appointées par la tête en cœur de l'écu.

Ardent.

96. CARBONNIERES en Auvergne, d'azur à quatre bandes d'argent, chargées de charbons de ſable, ardens de gueules.

97. DON VELA en Eſpagne, d'argent à l'aigle de ſable, vêtu d'azur, à quatre flambeaux d'argent, ardens ou allumés, d'or & poſés dans le ſens des quatre traits du vêtu dont les quatre côtés ſont accoſtés de ces flambeaux.

98. LA STYRIE, Province d'Allemagne, de ſinople au taureau furieux d'argent, ardent de gueules par les oreilles, la gueule & les naſeaux.

Ceux qui n'ont pas entendu que *Stier* ſignifie en Allemand un taureau,

& qu'il fait des armoiries parlantes dans l'écu de Stirie, en ont fait un animal monſtrueux de la forme d'un griffon.

99. MACLOÏDE en Ecoſſe, d'or à la montagne d'azur ardente & enflammée de gueules.

Armé.

100. BERTRAND de la Perouſe & Chamoſſet, dont il y a eu pluſieurs Préſidens au Sénat de Chambry, d'or au lion de ſable, armé, lampaſſé & couronné de gueules.

101. BLANDRATE, Comtes de S. Georges en Piémont, de gueules à un homme armé, monté ſur un cheval bardé & caparaſſonné, tenant du bras gauche un bouclier, & levant la droite avec une épée nue, prêt à frapper, le tout d'argent, ou plus ſuccinctement, de gueules à un ſaint Georges d'argent, parce que c'eſt ainſi que l'on peint ce Saint.

102. SARRAS en Provence, alliance des Alberts de Luynes, d'azur à la maſſue d'or, armée de piquerons d'argent, dreſſée en pal, au chef d'argent chargé d'un gonfanon de gueules à deux pendans,

Arraché.

103. DE LAUNAY en Bretagne, d'argent à un arbre de ſinople arraché.
104. GROIN en Berry, d'argent à trois têtes de lion arrachées de gueules, couronnées d'or.
105. VALPERGUE en Piémont, d'or à une tige de chanvre arrachée de ſinople, & deux faſces d'argent brochant ſur le tout.
106. DEL BENE à Florence, d'azur à deux fleurs de lys à tiges arrachées & paſſées en ſautoir d'argent.

Arrêté.

107. BAGLIONE, Marquis de Morcone à Florence, & Baillon, Comte de la Sale à Lyon, dont il y a eu un Evêque de Poitiers, d'azur au lion léopardé d'or, arrêté & appuyé de la pate droite de devant ſur un tronc de même, trois fleurs de lys d'or rangées en chef, ſurmontées d'un lambel de quatre piéces de même.
108. DU FOU du Vigean en Bretagne, d'azur à la fleur de lys d'or, deux éperviers d'argent affrontés, perchés & arrêtés ſur les deux feuilles recourbées de la fleur de lys.

Arrondi.

109. MEDICIS, Grands Ducs de Florence, d'or à cinq boules de gueules en orle, en chef un tourteau d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.

Je nomme boules les piéces de gueules de ces armoiries, parce que dans tous les anciens monumens de Florence & de Rome on les voit arrondies en boules; tous les Italiens les blasonnent ainsi boule.

110. MIRON, Catelans d'origine, de gueules au miroir arrondi d'argent, bordé d'un cercle pommeté de même.

Assis.

111. BRACHET à Orleans, de gueules au chien braqué assis d'argent.

112. LOUELL en Angleterre, d'argent au chevron d'azur, accompagné de trois écureuls assis de gueules.

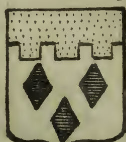
B.

Baillonné.

1. BOURNENS au pays de Vaux, d'argent au lion de sable, baillonné de gueules à la bordure componée d'argent & de sable.

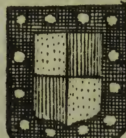
Barbé 6 Barde 7 Barre 8 Bastillé 9



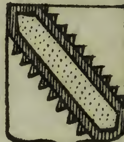
Daufine 10 Riperda bataille 11 Vrlieres Beque 12 Belot besante 13



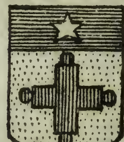



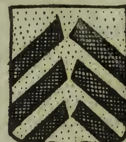
Juglart Bigarre 14 Bellegarde Billete 15 Guiffrey Borde 16 Rochfort boucle 17



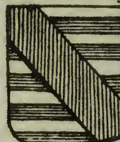



Rancroles Bourdone 18 Conſlans boutonne 19 Thomas bretessé 20 Lefeure brisé 21



Rochas brochant 22 Gotofrey burelé 23 Scornon Cabre 1 Viole Cantonné 2



Rochefoucault Torsoy la Cheualerie Remonu

Bandé.

2. MIOLANS en Savoye, bandé d'or & de gueules.

3. PONS LA CASE, d'argent à la faſce bandée d'or & de gueules.

4. LES LANDGRAVES de Heſſe, d'azur au lion bandé d'argent & de gueules de huit piéces, d'autres diſent de dix, couronné d'or.

Barbé.

5. BOUCHERAT, dont il y a eu un Chancelier, d'azur au coq d'or béqué, membré, crêté & barbé de gueules.

6. LES ANCIENS DAUPHINS & la Province de Dauphiné, d'or au dauphin d'azur, crêté, oreillé & barbé de gueules.

Bardé.

7. RIPERDA, au pays de Groningue, de ſable au cavalier d'or, le cheval bardé & caparaſſonné d'argent.

Barré.

8. URTIERES en Savoye, Maiſon éteinte, barré d'or & de gueules à la bande de lozanges accollées de l'un en l'autre: Le Chevalier Guichenon qui n'avoit pas vu ces armoiries, les a mal blaſonnées & mal repréſentées dans ſon hiſtoire

généalogique de Savoye : je les ai vues dans une vitre de la Chapelle de l'ancien château d'Urtieres, & ſur un tableau d'un autel des Dominicains de Chambery.

Baſtillé.

9. Belot en Franche-Comté, d'argent à trois lozanges d'azur, au chef couſu d'or, baſtillé de trois piéces.

10. Juglat en Auvergne, d'azur à la bande d'argent, baſtillée de trois piéces, accoſté de cinq étoiles, trois en chef, deux en pointe.

Bataillé.

11. Bellegarde, d'azur à une cloche d'argent, bataillée de ſable.

Béqué.

12. Guiffray Vachat en Bugey, d'azur au griffon d'or, béqué d'argent.

Beſanté.

13. Rochefort en Angleterre, écartelé d'or & de gueules, à la bordure beſantée d'or.

Bigarré.

14. Rancrolles en Picardie, de gueules à un papillon d'argent, miraillé & bigarré de ſable.

Billeté.

15. Conflans d'Auchy & Brenne,

d'azur au lion d'or, l'écu billeté de même.

Bordé.

16. THOMAS D'EMBRI, d'or à la bande d'or bordée & dentelée de gueules.

Bouclé.

17. LE FEVRE de Laubière, d'azur au lèvrier rempant d'argent, accollé de gueules, bordé & bouclé d'or.

Bourdonné.

18. ROCHAS en Provence, d'or à la croix bourdonnée ou pommetée de gueules, au chef d'azur, chargé d'une étoile d'or.

Boutonné.

19. GOTAFREY en Dauphiné, d'argent à trois roſes de gueules, boutonnées d'or.

Breteſſé.

20. SCARRON à Paris, originaire de Quiers en Piémont, d'azur à la bande breteſſée d'or.

Briſé.

21. VIOLE à Paris, d'or à trois chevrons briſés de ſable.

Brochant.

22. LA ROCHEFOUCAULT en Angoumois, burelé d'argent & d'azur, à trois chevrons de gueules brochant ſur le tout.

Burelé.

23. Torsay, burelé d'argent & d'azur, à la bande de gueules brochant ſur le tout.

C.

Cabré.

1. La Chevalerie dans le Maine, de gueules au cheval cabré d'argent.

Cantonné.

2. Remond de Modene en Provence, de gueules à la croix d'argent, cantonnée de quatre coquilles de même.

Carnation.

3. La Ville de Treves, d'argent à un S. Pierre de carnation, vêtu d'azur, tenant de la main droite deux clefs d'or paſſées en ſautoir.

Ceintré.

4. Regard en Savoye, d'azur au globe d'or ceintré & croiſé de gueules.

Cerclé.

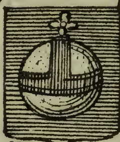
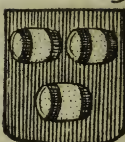
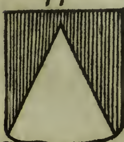
5. Barillon en Anjou, de gueules à trois barillets couchés d'or, cerclés de ſable.

Chapé.

6. Brunecoff en Suiſſe, & au Comté de Bourgogne, d'argent chapé de gueules.



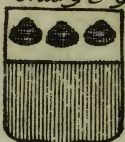
Carnation 3 Cintré 4 Cercle 5 Chappé 6

Preues Regard borrillon Bruneioff

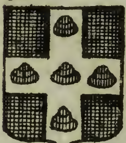
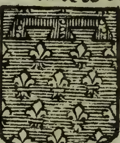
Chaperoné 7 8 Chargé 9 10






mangot francheuille la Vergne maillans

11 Chastelé 12 Chaussé 13 cheuelé 14



Rouuroy Artois Espallart Le Gendre

Cheuillé 15 Cheuronné 16 Clariné 17 Cleché 18

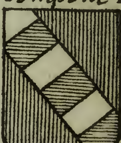





Vogt Volengin Sencret Venasque

Cloué 19 Colleté 20 Componé 21 Contourné 22






montferrier Boisorcan Vallin Charolois

Chaperonné.

7. MANGOT, d'azur à trois éperviers d'or, chaperonnés & grilletés avec leurs longes de même.

Chargé.

8. FRANCHEVILLE en Bretagne, d'argent au chevron d'azur, chargé de six billettes d'or dans le sens des jambes du chevron.

9. LA VERGNE, au Maine, de gueules au chef d'argent, chargé de trois coquilles de sable.

10. MAILLANS D'ANGLEFORT en Bresse, d'or à la bande de gueules, chargée de trois croissans d'argent.

11. ROUVROY S. Simon, de sable à la croix d'argent, chargée de cinq coquilles de gueules.

Châtelé.

12. ARTOIS, semé de France au lambel de gueules, châtelé de neuf piéces d'or, trois sur chaque pendant, en pal l'un sur l'autre.

Chaussé.

13. ESPALLART à Bruxelles de gueules à trois pals d'argent chaussés d'or, coupés d'azur, à une fasce vivrée d'or.

Chevelé.

14. LE GENDRE à Paris, d'azur à la fasce d'argent, accompagnée de trois

têtes de filles chevelées d'or.

Chevillé.

15. VOGT en Souabe, d'or au demi-bois de cerf, chevillé de cinq dagues ou cors de ſable tourné en cercle.

Chevronné.

16. ARBERG VALENGIN en Suiſſe & Bourgogne, de gueules au pal chevronné d'or & de ſable.

Clariné.

17. SENERET au Gevaudan, d'azur au belier paiſſant d'argent, accollé & clariné d'or.

Cléché.

18. VENASQUE au Comtat d'Avignon, d'azur à la croix vuidée, cléchée & pommetée d'or.

Cloué.

19. MONTFERRIER, d'or à trois fers de cheval de gueules, cloués d'or.

Coleté.

20. THIERRI, d'azur à trois têtes de levriers d'argent, coletées de gueules.

Componné.

21. VALLIN en Dauphiné, de gueules à la bande componnée d'argent & d'azur.

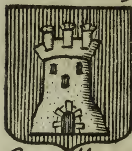
BRIÇONNET à Paris, d'azur à la bande componnée d'or & de gueules

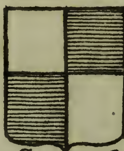
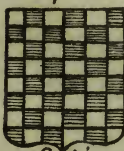






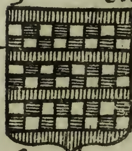
Donionne' 9 dragonne 10 Ecartele' 1 Echiquete 2



Castellane Bretigny Creuant Loti

3 Echiquete 4 5 Ecote 6

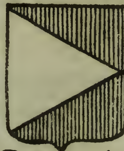





Cambout Perleoni Lescherene Chesnel

Effare' 7 Elance' 8 Emanche' 9 Embrasse 10

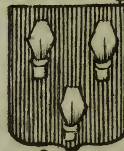


Gleispach Seguiran Hotman Domantz

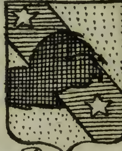
Emmanche' 11 Emmusele 12 Emousse 13 Empenne' 14






Faoue Morlet Salo Ire

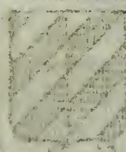
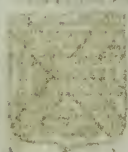
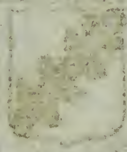
Empietant 15 16 Empoigne' 17 Enchausse' 18

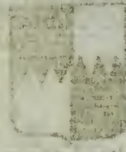



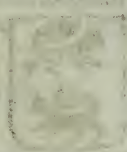
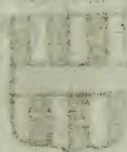
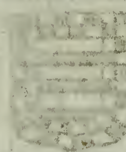


Tarlet Bons Suramont Liechtenstei



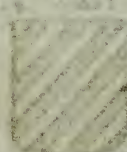
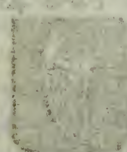
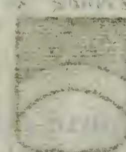












Contrebandé
Contrebretessé
Contrecoté
Contrecomponn
23
24
25
26
Horbler
De Paola
Pianello
Seue


Contremanché
Contrefascé
Contreflambant
Contrefleuré
27
28
29
30
Ottenberger
Vesterholt
Prandtner
baulande


Contreechiqueté
Contrepallé
Contrepassant
Contreposé
31
32
33
34
Die tangel
meyrans
Du Chesne
Wollowicz


Contrepotencé
Contrerampant
Contreissant
Contreuairé
35
36
37
38
Cambray
merea
Beccuti
Eltersdorf


Ceintré 39
Cordé 40
Cotticé 41
Couché 42
Tirelli
Arpaiou
Escaicul
Caminga

de cinq piéces ou compons, le ſecond chargé d'une étoile d'or & accompagné vers le chef d'une autre étoile de même.

Contourné.

22. Les anciens Comtes de Charolois, de gueules au lion d'or, la tête contournée.

Contrebandé.

23. HORBLER en Stirie, parti & contrebandé d'or & de gueules.

Contrebreteſſé.

24. DE PAOLA à Genes d'azur au pal contrebreteſſé d'or.

Contrecoté.

25. PIANELLE vers la rivière de Genes & à Lyon, coupé de gueules & de ſable, au tronc contrecoté d'or, péri en faſce ſur le tout.

Contrecomponé.

26. SEVE à Lyon & à Paris, originaires de Piémont, faſcé, d'or & de ſable, à la bordure contrecomponée de même.

Contremanché.

27. OTTEMBERGER en Souabe, parti, coupé & contremanché de ſable & d'argent de l'un en l'autre.

Contrefaſcé.

28. VESTERHOLL en Allemagne,

contrefaſcé de ſable & d'argent de trois piéces.

Contreflambant.

29. PRANDTNER en Styrie, d'argent à un bâton de gueules, flambant & contreflambant, de dix piéces de même.

Contrefleuré.

30. BOSSUT, au pays de Liége, d'or au double trécheur, fleuré, contre-fleuré de ſinople au ſautoir de gueules brochant ſur le tout.

Contrechiqueté.

31. Die Tangel en Turinge, faſcé d'argent & de gueules, à la bordure contrechiquetée de gueules & d'argent de deux tires.

Contrepalé.

32. Meirans en Provence, contrepalé d'argent & d'azur, à la faſce d'or.

Contrepaſſant.

33. Du Chêne, d'argent à deux écureuls de gueules l'un ſur l'autre, l'un paſſant & l'autre contrepaſſant.

Contrepoſé.

34. WOLLOVIEZ en Lithuanie, de gueules à deux phéons ou fers de dards triangulaires, contrepoſés en pal d'or.

Contre

Contrepotencé.

35. CAMBRAY, de gueules, à la fasce potencée & contrepotencée d'argent remplie de sable, accompagnée de trois loups d'or.

Contrerempant.

36. MEREA à Genes, d'azur à deux griffons d'or contrerempans à un arbre de sinople.

Contreïssant.

37. BECUTI au Royaume de Naples, d'azur au chevron d'or, à deux lions adossés & contreïssant de flancs du chevron de même.

Contrevairé.

38. ELTERSDORE en Baviere, vairé & contrevaire de quatre tires, à la fasce d'or.

Ceintré.

39. TIRELLI CASULI à Cosance au Royaume de Naples, coupé d'argent & d'azur, à la fasce ceintrée d'or.

Cordé.

40. ARPAJOU en Rouergue, d'azur à une harpe cordée d'or.

Coticé.

41. ESCAIEUL, coticé d'argent & d'azur.

Couché.

42. CAMINGA au pays de Frise, d'or au cerf couché de gueules, accompagné de trois peignes.

Couliſſé.

43. Vieux-Chatel, de gueules au château à trois tours d'argent, couliſſé de ſable.

Coupé.

44. Lomellini à Genes, coupé de gueules & d'or.

Reignac 45. Schomberg, d'argent au lion coupé de gueules & de ſinople.

Couplé.

46. Phelippe de Billy à Paris, d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois glands & de trois olives de ſinople, un gland & une olive couplés & liés de gueules.

Courant.

47. Jaquemet, d'azur à une bande d'or, accoſtée de deux cerfs courans de même.

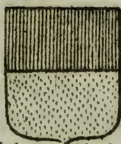
Courbé.

48. Beget en Forez, d'azur au dauphin courbé d'argent, accompagné de trois étoiles de même.

Couronné.

49. Bournonville en Flandre, & ſable au lion d'argent, couronné d'or, armé & lampaſſé de même, la queue fourchue & paſſée en ſautoir.

Coulissé 43 44 Coupé 45 Couplé 46



VieuxChastel lomellini Reignac Phelippe

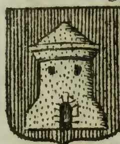
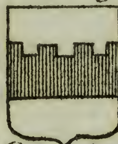
Courant 47 Courbé 48 Couronné 49 Cousu 50






Jaquemet Beget Bournonuille bonne

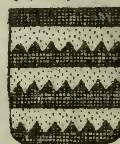
Couuert 51 Crênelé 52 Cresté 53 Croisé 54

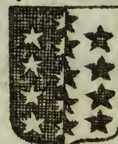
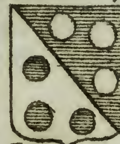





Saydet Lalande Vaugue Gabrieli

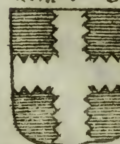
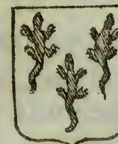
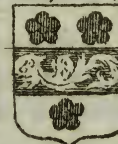
danché 1 Decoupé 2 3 de lun alautre 4



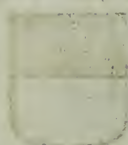
Cosse Ronquerolles Rodes Piulloud

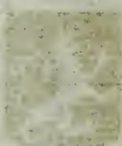
dentelé 5 deux et vn 6 diapré 7 diuisé 8


Estourmel Cotereau mascarel Poisieu

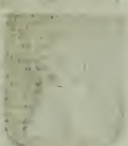




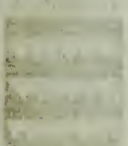

















Coufu.

50. BONNE DE LESDIGUIERES en Dauphiné, de gueules au lion d'or, au chef coufu d'azur, chargé de trois rofes d'argent.

Couvert.

51. LEYDÉT FOMBESTON, de gueules à la tour couverte d'or.

Crenelé.

52. LA LANDE en Bretagne, d'argent à la fafce crenelée de gueules.

Crêté.

53. VAUGUÉ en Vivarais, d'azur au coq d'argent, crêté & barbelé de gueules.

Croifé.

54. GABRIEL en Italie, d'azur à trois befans d'argent, croifés de gueules, un croiffant d'argent en abyfme, & une bordure endentée d'argent & de gueules.

D.

Danché.

1. COSSÉ en Anjou, de fable à trois fafces d'anchées par le bas d'or, autrement nommées feuilles de fcie.

Découpé.

2. RONQUEROLES, de gueules, découpé d'argent.

De l'un à l'autre.

E T

De l'un en l'autre.

3. Rodes Barbarel au pays de Dombes, parti de ſable & d'argent, à treize étoiles, cinq en pal de l'un à l'autre, acoſtées de huit de l'un en l'autre, quatre d'argent ſur le ſable, & de ſable ſur l'argent.

4. Bullioud à Lyon, tranché d'argent & d'azur, trois tourteaux d'azur ſur l'argent, & trois bezans d'argent ſur l'azur en orle.

Dentelé.

5. Estourmel au Cambreſis, d'azur à croix dentelée d'argent.

Deux & un.

6. Cotereau à Tours, d'argent à trois lezards montans de ſinople.

Diapré.

7. Mascarel en Normandie, d'argent à la faſce d'azur, diaprée d'un aigle & de deux lions enfermés dans des cercles d'or, accompagnée de trois roſes de gueules.

Diviſe.

8. Poisieu en Dauphiné, de gueules à deux chevrons d'argent, ſommés d'une diviſe de même.

Donjonné.

9. CASTELLANE en Provence, de gueules à la tour donjonnée de trois piéces d'or.

Dragonné.

10. BRETIGNY, d'or au lion dragonné de gueules, armé, lampaſſé & couronné d'or.

E

Ecartelé.

1. CREVANT, écartelé d'argent & d'azur.

Echiqueté.

2. LOTIN DE CHARNY à Paris, échiqueté d'argent & d'azur.

3. CAMBOUT Duc de Coaſlin, de gueules à trois faſces échiquetées d'argent & d'azur de deux tires.

4. PERLEONI à Rome, d'argent au lion échiqueté d'or & de ſable.

Ecoté.

5. LECHERAINE en Savoye, d'azur à la bande écotée d'or.

6. CHESNEL en Saintonge, d'argent à trois écots droits de ſinople.

Effaré.

7. GLEISPACH en Allemagne, d'azur au cheval effaré d'argent, mouvant d'une monticule de ſinople.

Elancé.

8. SEGUIRAN en Provence, d'azur au cerf élancé d'or.

Emanché.

9. HOTMAN à Paris, originaires du pays de Cléves, parti, émanché d'argent & de gueules.

Embrassé.

10. DOMANTZ en Allemagne, d'argent, embrassé de gueules.

Emmanché.

11. FAOUC en Normandie, d'azur à trois faulx d'argent, emmanchées d'or.

Emmuselé.

12. MORLOT de Museau, d'argent à une tête d'ours de sable, emmuselée de gueules.

Emoussé.

13. SALO à Paris, de gueules à trois fers de lances, émoussés d'argent.

Empenné.

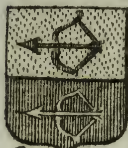
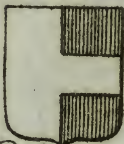
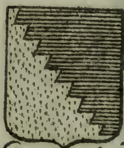
14. ARC, d'azur à un arc d'or, chargé de trois fléches d'argent, empennées d'or, celle du milieu encochée, & les deux autres passées en sautoir.

Empiétant.

15. TARLET en Bourgogne, d'azur au faucon d'or, grilleté d'argent empiétant une perdrix d'or, béquée & onglée de gueules.

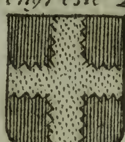


Encoché 19 Enclaué 20 Enclos 21 Endanté 22

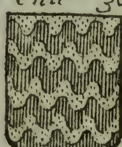
Larchet Pelckosen Escosse Guaschi

enfilé 23 englanté 24 Engoulé 25 Engreslé 26

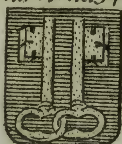
Faure Missirien Touar Gadagne

Enguiché 27 Ensanglante 28 Enleué 29 Enté 30

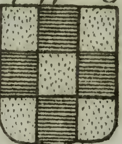
Base Du Coin Anglure maillé

31 32 Entrelassé 33 Entretenu 34

Bourgeois Villages Capranica Clugny

Equippé 35 Equippolé 36 Ebranché 37 Espanoui 38

Lanauue St Priest. Dorgelo Onama

Empoignée.

16. Bons, Comtes d'Entremont en Provence, d'or à la bande d'azur, chargée de trois étoiles d'or, & empoignée par une patte de lion de ſable, mouvante du flanc dextre de l'écu.

17. Suramont à Paris, d'azur à trois fléches empoignées d'or; c'eſt-à-dire que l'une eſt miſe en pal & les deux autres en ſautoir, & liées au milieu pour être empoignées.

Enchauſſé.

18. Liectestain, d'argent enchauſſé d'azur.

Encoché.

19. Larchet, coupé d'or & de gueules, à deux arcs tendus & encochés de l'un à l'autre.

Enclavé.

20. Pelckhosen en Allemagne, parti, enclavé d'argent en gueules à ſeneſtre.

Enclos.

21. Ecosse Royaume, d'or au lion de gueules, enclavé dans un double trécheur fleuré & contrefleuré de même.

Endenté.

22. GUASCHI en Piémont, tranché, endenté d'or & d'azur.

Enfilé.

23. DU FAURE en Dauphiné, d'azur à trois couronnes d'or, enfilées dans une bande d'azur.

DAUBY dans la même Province, d'azur à la lance d'or, enfilant une bague de courſe d'argent.

Englanté.

24. MISSIRINEN en Bretagne, d'argent au chêne de ſinople, englanté d'or, au canton dextre de gueules chargé de deux haches d'armes adoſſées d'argent.

Engoulé.

25. TOUAR en Eſpagne, d'azur à la bande d'or engoulée de deux têtes de lion de même.

Engrêlé.

26. GADAGNE à Florence, de gueules à la croix engrêlée d'or.

Enguiché.

27. BASE en Danemarck, d'azur à la faſce d'argent, chargée d'un cors de chaſſe de ſinople, lié, virolé & enguiché d'or.

Enlevé.

28. ANGLURE en champagne, d'or à

piéces enlevées à angles un en croissans de gueules, soûtenant des grelots d'argent dont tout l'écu est semé.

Ensanglanté.

29. Du Coin en Bretagne, d'or au pélican d'azur avec sa piété, le tout ensanglanté de gueules.

Le Camus à Paris, dont étoient M. le Cardinal Evêque de Grenoble, M. le premier Président de la Cour des Aides, M. le Lieutenant civil, & plusieurs autres Magistrats sont les illustres rejettons, d'argent au pélican de gueules, ensanglanté avec sa piété, au chef d'azur, chargé d'une fleur-de-lys d'or. J'ai ajouté au pélican de M. le Cardinal ces mots : *A pietate est purpura.*

Enté.

30. Maillé Brezé en Normandie, fascé, enté, ondoyé d'or & de gueules.

Entrelassé.

31. Bourgeois en Bourgogne, d'azur à trois annelets entrelassés l'un dans l'autre en triangle d'or.

32. Villages en Provence, d'argent à un cœur de gueules enclos dans un double *delta*, entrelassé en triangle de sable.

33. CARPANICA à Rome, d'or à trois cyprès de ſinople rangés en faſce, entrelaſſés à leurs troncs d'une gumène d'ancre pendante de gueules.

CAUVET en Provence & à Lyon, d'or à deux pins entrelaſſés de ſinople.

Entretenu.

34. CLUGNY en Bourgone, d'azur à deux clefs d'or, adoſſées en pals & entretenues par le bas.

Equipé.

35. LA NAUVE, de gueules à la nef équipée d'argent, ſurmontée de trois étoiles d'or.

Equipollé.

36. SAINT PRIEST en Forez, cinq points d'or équipollés à quatre d'azur.

Le P. Petraſancta, qui au lieu de ces points équipollés a donné quatre billettes à cette Maiſon, a fait tomber bien des gens après lui dans l'erreur.

Ebranché.

37. DORGELLO en Weſtphalie, d'or à deux troncs d'arbre, ébranchés, arrachés & écotés de ſable en deux pals.

Eployé 39 Essorant 40 Essoré 41 Estincellant

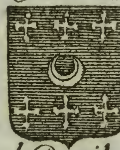





Roncheual Gauthiot Brog Bellegarde

failly 1 fascé 2 fiché 3 figuré 4

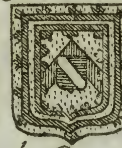





maynier Vaudetar deBueil Gamin

flambant 5 6 flanqué 7 fleuré 8

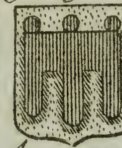


Bataille Pingon Boudrie desCornais

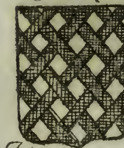
fleuri 9 florencé 10 flottant 11 frangé 12



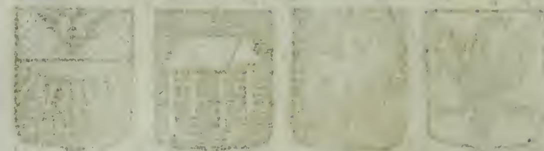
Guillem S Denis Paris Auuergne

13 fretté 14 fruité 15 fueillé 16






Humieres Broon Mouçy Thumery











Epanoui.

38. ONAMA au pays de Friſe, d'azur à la fleur de lys épanouie d'argent.

Eployé.

39. RONCHIVOL en Baujolois, d'or à l'aigle éploye de gueules, membré & béqué d'azur.

Eſſorant.

40. GAUTHIOT au Comté de Bourgogne, d'azur au gautherot, oiſeau, eſſorant d'argent, armé & couronné d'or.

Eſſoré.

41. GROG ou Leſzoyc en Pologne, de gueules à une couverture de grains de quatre pieux d'argent, eſſorrée d'or.

Etincelant.

42. BELLEGARDE des Marches en Savoye, d'où eſt ſorti le grand Chancelier de Savoye Janus de Bellegarde; d'azur à la ſphére du feu en faſce, courbée d'un angle du chef à l'autre, rayonnante & étincelante vers la pointe de l'écu d'or, au chef de même, chargé d'un aigle de ſable à deux têtes.

F

Failli.

1. MAYNIER d'Opede en Provence, d'azur à deux chevrons d'argent, l'un failli à dextre, l'autre à senestre, c'est-à-dire, rompus sur les flancs & séparés.

Fascé.

2. VAUDETAR, fascé d'argent & d'azur.

Fiché.

3. DE BUEIL, d'azur au croissant montant d'argent, accompagné de six croisettes au pié fiché d'or, trois en chef & trois en pointe.

Figuré.

4. GAMIN, de gueules à trois bezans d'or, figuré d'un visage humain d'or.

Flambant.

5. BATAILLE en Bourgogne, d'argent à trois pals flambans, ou trois flâmes tortillantes de gueules, mouvantes du bas de l'écu vers le chef.

Flanqué.

6. PINGON en Savoye, d'azur à une fasce d'or, flanquée de deux pointes d'argent, appointées vers la fasce.

7. BOUDRIC en Faucigni, d'azur à trois fleurs-de-lys d'or en pal, flan-

quées en arc de cercle d'argent.

Fleur.

8. Des Cornais en Picardie, d'or au chevron de gueules, au double trécheur fleuré, contrefleuré de ſinople, à l'écuſſon en cœur d'azur, à la bande d'or.

Fleuri.

9. Guillem Montjuſtin au Comtat d'Avignon d'argent au roſier de ſinople, fleuri & boutonné de gueules, à la bordure d'azur, chargée de huit étoiles d'or.

Florencé.

10. *St. Denis*, d'argent à la croix florencée de gueules.

Flotant.

11. *La Ville de Paris*, de gueules au navire équipé d'argent, flotant & vogant ſur des ondes de même, au chef de France.

Frangé.

12. Auvergne, d'or au gonfanon de gueules, frangé de ſinople.

Freté.

13. Humiere en Picardie, d'argent, freté de ſable.

14. Broon en Bretagne, d'azur à la croix d'argent fretée de gueules.

Fruité.

15. MOUCY d'Inteville, d'or au pin de ſinople, fruité d'or, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

Feuillé.

16. THUMERY à Paris, d'or à la croix engrêlé de ſable, accompagnée de quatre tulipes de gueules, tigées & feuillées de ſinople.

Furieux.

17. DU FENOIL à Lyon, originaires de Naples ſous les noms de Taureau & Taurelli, d'azur au taureau furieux & levé en pié d'or, & un chevron de gueules brochant ſur le tout.

Fuſelé.

18. DU BEC de Vardes, fuſelé d'argent & de gueules.

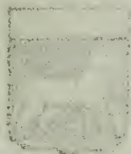
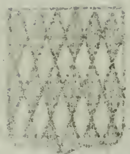
G

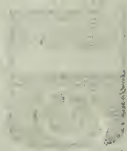
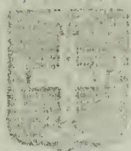
Gai.

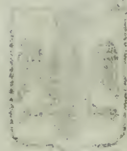
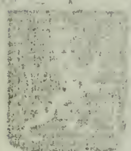
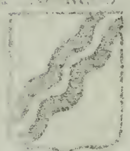
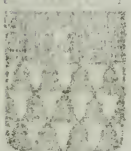
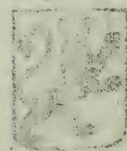
1. DUGUÉ, d'azur au cheval gay & paſſant d'or, au chef de même.

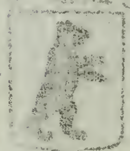
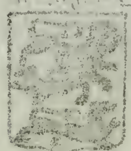
Garni.

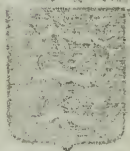
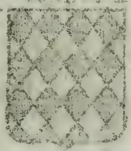
2. BOUTIN, d'azur à deux épées d'argent en ſautoir, garnies d'or, accompagnées de quatre étoiles de même.

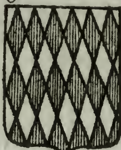



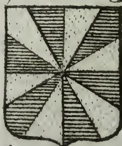
furieux 17 fuselé 18 Goy 1 garny 2



Dufenoil duBec Duguc Boulin

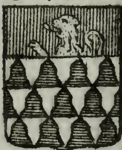
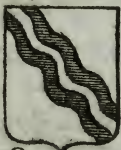
gironné 3 grilleté 4 gringolé 5 haussé 1






desgrmoises Leaulmont Kaer Rostaing

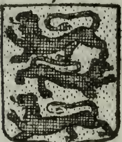
Issant 1 Jumellé 2 1 Lampassé 2



Montemard Gaetano Aubigne Dufaing

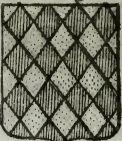
Lampassé 3 Leué 4 Lié 5 lionné 6






Testu Orly Gondy Lyobard

Losange 7 lun sur lautre 8 Malordonné 1 Maltaillé 2






Craon Caumont Bane hastinghs

Gironné.

3. Des Armoises en Lorraine, gironné d'or & d'azur de douze piéces.

Grilleté.

4. Leaulmont Puy-gaillard, d'azur au faucon d'argent, perché, lié & grilleté de même.

Gringollé.

5. Kaer de Montfort en Bretagne, de gueules à la croix d'hermine, ancrée & gringolée d'or.

H

Hauſſé.

1. ROstaing en Forez, d'azur à une roue d'or & une faſce hauſſée de même.

I

Iſſant.

1. MOntainard en Dauphiné, de vair au chef de gueules, au lion iſſant d'or.

Jumelle.

2. Gaetani, dont étoit le Pape Boniface VIII. d'argent à deux ondes jumellées; ou une jumelle ondée d'azur en bande.

Il y a des fasces, des bandes, des sautoirs & des chevrons jumelés.

L

Lampassé.

1. D'AUBIGNÉ, de gueules au lion d'hermine, armé, lampassé & couronné d'or. C'est la maison de Madame la marquise de Maintenon.

Langué.

2. DU FAING au Pays-bas, d'or à laigle au vol abbaissé, langué & membré de gueules.

Léopardé.

3. TESTU à Paris, d'or à trois lions léopardés de sable l'un sur l'autre, celui du milieu contrepassant.

Levé.

4. ORLY en Savoye, ou Orliers, d'or à l'ours levé en pié de sable.

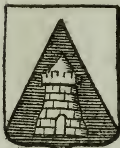
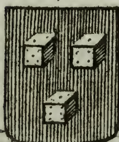
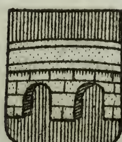
Lié.

5. GONDI à Florence, d'or à deux masses d'armes en sautoir de sable, liées de gueules.

Lionné.

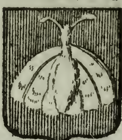
6. LEOPARD de Bresse, d'or au léopard lionné de gueules.

mantelé 3 mariné 4 marqué 5 massonné 6

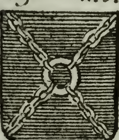
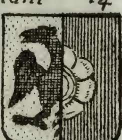
Cujas Imhof mathias Ponteuez

membré 7 miraillé 8 monstrueux 9 montant 10

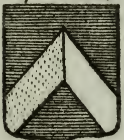
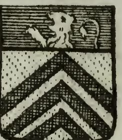
foissy Rancrolles busdraghi Perrot

morné 11 mouchete 12 13 mouuant 14

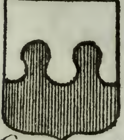
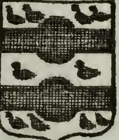
duhalgoet Chignin Alberti Douma

mipara 15 naissant 1 2 naturel 3

Salignon Labaume Berthelas Aguerre

nebulé 4 nerué 5 6 noué 7

Girolami Antioche Calac mathiley

Lozangé.

7. CRAOM en Anjou, lozangé d'or & de gueules.

L'un ſur l'autre.

. CAUMONT en Agenois, d'azur à trois l'éopards d'or, armés, lampaſſés, couronnés, l'un ſur l'autre.

M

Mal ordonné.

1. BANES en Vivarais & en Dauphiné, d'azur à trois croiſſans adoſſés & mal ordonnés.

Mal taillé.

2. HASTINGHS en Angleterre, d'or à une manche mal taillée de gueules.

Mantelé.

3. CUJAS, d'azur à la tour couverte d'argent, mantelée ou chapée de même.

Mariné.

4. IMHOF en Allemagne, de gueules au lion mariné d'or.

Marqué.

5. MATHIAS, de gueules à trois dés d'argent, marqués de ſable.

Maſſonné.

6. PONTEVEZ en Provence, de gueules au point de deux arches d'or, maſſonné de ſable.

Membré.

7. FOISSY, d'azur au cygne d'argent béqué & membré d'or.

ODON, d'azur au cygne d'argent, béqué & membré de ſable.

Miraillé.

8. RANCROLLES en Picardie, comme ci-devant ſous le terme bigarré.

Monſtrueux.

9. BUSERAGHI à Luques, d'argent au dragon monſtrueux de ſinople, ayant tête humaine dans un capuchon, aîlé de gueules en pié.

Montant.

10. PERROT à Paris, d'azur à deux croiſſans acculés d'argent, l'un montant, l'autre verſé, au chef d'or, chargé de trois aiglettes de ſable.

Morné.

11. DU HALGOET en Bretagne, d'azur au lion morné d'or.

Moucheté.

12. CHIGNIN en Savoye, de gueules au chevron d'argent moucheté d'hermine.

Mouvant.

13. ALBERTI à Florence, d'azur à quatre chaînes d'or, mouvantes de quatre angles de l'écu, & liées en cœur à un anneau de même.

14. DOUMA en Friſe, parti d'or & de gueules, au demi aigle ployé de ſable mouvant de la partition à droite, & à la demi-roſe d'argent, mouvante de la même partition à ſeneſtre.

Mi-parti.

15. SALIGNON en Dauphiné, que bien des gens appellent mal à propos Saligdon, d'azur au chevron mi-parti d'or & d'argent.

N

Naiſſant.

1. LA BAUME de Suze en Dauphiné, d'où il y a eu un Archevêque d'Auch, d'or à trois chevrons de ſable, au chef d'azur, chargé d'un lion naiſſant d'argent.

SERVIENT en la même province, d'azur à trois bandes d'or, au chef couſu d'azur, chargé d'un lion naiſſant d'or.

Naturel.

2. BERTHELAS en Forez, d'azur à un tigre au naturel.

3. AGUERRE en Guyenne, d'or à trois pieds au naturel.

Nebulé.

4. GIROLAMI à Florence, coupé, nébulé d'argent & de gueules.

Nervé.

5. Les anciens Princes d'Antioche, d'argent à la branche ou feuille de fougère de ſinople nervée d'or.

CHENEVAUX en Forez, d'azur à une tige de chanvre d'or, nervée de ſable.

Noué.

6. GALAG en Bretagne, d'or à deux faſces nouées au milieu de ſable, accompagnées de dix merlettes de même, 4. 2. & 4.

7. MATHILEZ en Angleterre, de gueules au ſerpent noué & enlaſſé d'or en rond.

Limbourg, d'argent au lion de gueules, couronné & armé d'or, lampaſſé d'azur, à la queue nouée, fourchue & paſſée en ſautoir.

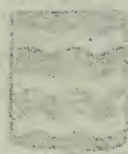
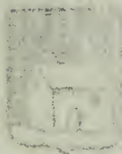
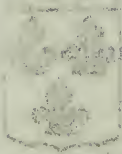
MANOWSKI en Pologne, de gueules à l'écharpe d'argent en rond, nouée vers la pointe de l'écu.

Noueux.

8. THOMASSIN en Bourgogne, d'azur à deux eſtocs ou bâtons noueux d'or en croix, ou à la croix de deux bâtons eſtoqués.

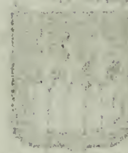
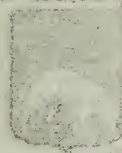
Nourri.

9. VIGNANCOURT en Picardie, d'argent à trois fleurs-de-lys au pied nourri de gueules.

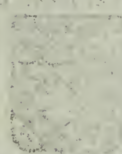
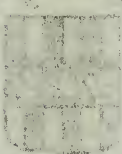
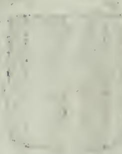
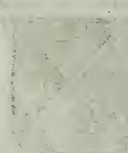
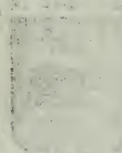
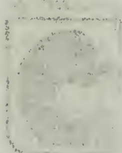






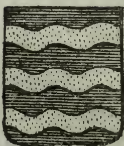




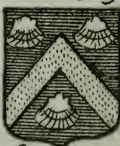
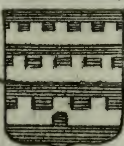








Noucux 8 Nourri 9 Ombre 1 Ondé 2

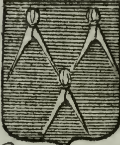
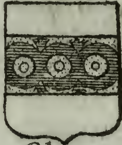
Thomassin Vignancourt despruetz Brancion

Ondé 3 Onglé 4 Oreillé 5 Ouuert 6

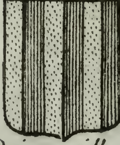
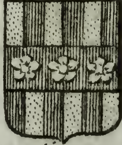
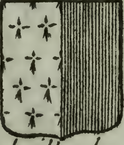
Caudenhoue beaumont feydeau murat

Ouuert 7 paillé 1 paissant 2 palissé 3

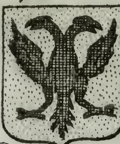
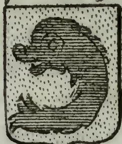
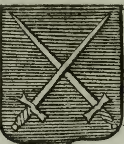
Compasseur Clere Berbisey mytinchofe

4 Pallé 5 Papellonné 6 parti 7

Briqueuille martineau Arquinuillers bailleul

parti 8 pasmé 9 passant 10 passé en Sautoir 11

Gourreau Daufine Merinuille. Angenoust

O

Ombré.

1. DEs PRUETS en Bearn, d'azur à une chapelle d'argent ſur une terraſſe d'or ombrée de ſinople.

Ondé.

2. BRANCION en Bourgogne d'azur à trois faſces ondées d'or.
3. CAUDENHOUE en Flandre, d'or à la bande ondée de gueules.
MAUVOISIN en Forez, quartier des armoiries de Rebé, d'or à la faſce ondée de gueules.

Onglé.

4. BEAUMONT en Bretagne d'argent à trois pieds de biche de gueules, onglés d'or.

Oreillé.

5. FEYDEAU à Paris, d'azur au chevron d'or, accompagné de trois coquilles d'or.

Ouvert.

6. MURAT de l'Eſtange en Dauphiné, d'azur à trois faſces d'argent, maſſonnées & crenelées de ſable, la première de cinq creneaux, la ſeconde de quatre, la troiſième de trois & ouverte au milieu en porte.

7. LE COMPASSEUR en Bourgogne, d'azur à trois compas ouverts d'or.

8. DENISE à Troye en Champagne, d'azur à trois compas ouverts d'argent, & une engrêlure d'or.

P

Paillé.

1. CLERE en Normandie, d'argent à la fasce d'azur paillée d'or.

Paissant.

2. BERBISEY en Bourgogne, d'azur à une brebis paissante d'argent sur une terrasse de sinople.

Palissé.

3. DIE Mystinkofe à LUBECK, d'azur à trois troncs écotés d'or, enclos dans une enceinte ronde palissée de même.

Pallé.

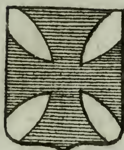
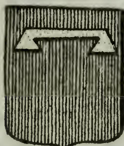
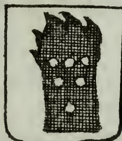
4. BRIQUEVILLE en Normandie, pallé d'or & de gueules.

5. MARTINEAU en Tourraine, pallé, contrepallé d'or & de gueules, à la fasce de gueules, chargée de trois roses d'argent.

Papellonné.

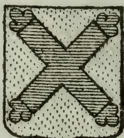
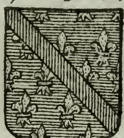
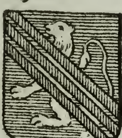
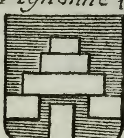
6. ARQUINVILLIERS, d'hermine papelonné de gueules.

Paté 12 Pandant 13 Percé 14 Perché 15

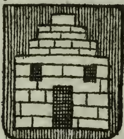
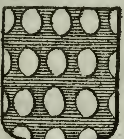
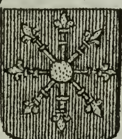
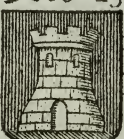

prantanroux La Verne Bologne Dufou

16 17 Peri 18 Pignonné 19

Lebarbu La Chambre marenches Stainkircher

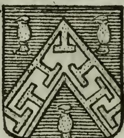
Pignonné 20 Plumeté 21 pommeté 22 Posé 23

Steinhauser Ceba Ray Montaigu

Potencé Racourci 1 Ramé 2 Rampant 3

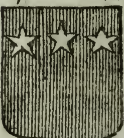
24

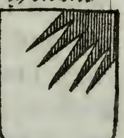





Bureau hombrich frewdorf Bonlieu

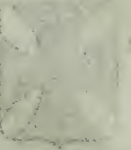
4 Rangé 5 rauissant 6 rayonant

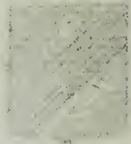
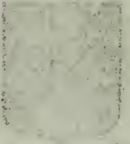
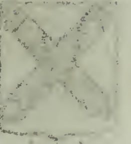
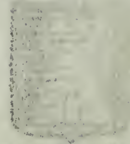


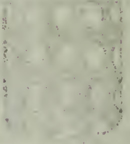
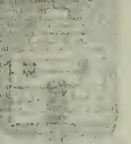
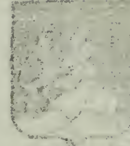
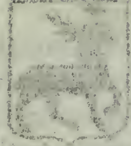
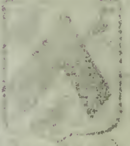



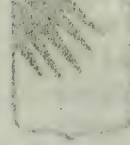
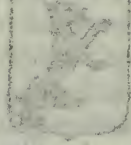
Turin Schwanden Agoult mudtschider

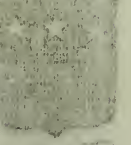




Parti.

7. BAILLEUL, d'hermine parti de gueules.

8. GOURREAU de la Prouſtiere à Paris, d'or à l'aigle de ſable, au chef parti, c'eſt-à-dire, à deux têtes. Les vieux armoriaux blaſonnent ainſi les deux têtes d'aigles.

Pamé.

9. Comtes de Forez & Dauphins d'Auvergne, d'or au dauphin pamé d'azur.

Paſſant.

10. MERINVILLE en Languedoc, de gueules à deux lions paſſans l'un ſur l'autre.

Paſſé en ſautoir.

11. ANGENOUST en Champagne, d'azur à deux épées paſſées en ſautoir d'argent, les pointes en haut, les gardes & les poignées d'or.

Ces pointes en haut diſtinguent les armoiries d'Angenouſt, de celles de Bavignans dans la même Province, qui portent d'azur, à deux épées paſſées en ſautoir d'argent, les pointes en bas, les gardes & les poignées d'or.

Paté.

12. PRANTANROUX, d'argent à la

croix patée d'azur.

Pendant.

13. LA VERNE en Bourgogne, de gueules au lambel d'argent de deux pendans. Sa ſituation naturelle eſt d'être près du chef. Il y en a de trois, de quatre, de cinq, de ſix & de ſept pendans.

Percé.

14. BOLOGNE en Dauphiné, d'argent à une pate d'ours en pal, percée en rond de ſix piéces. 3. 2. 1.

Les macles, les ruſtres & les molettes ſont percées.

Perché.

15. DU FOU en Bretagne, d'azur à une fleur-de-lys d'or & deux oiſeaux de même, affrontés & perchés ſur les deux retours.

Peri.

16. LE BAREU en Bretagne, d'or au ſautoir d'azur peri en tréfles.

17. LA CHAMBRE en Savoye, d'azur ſemé de fleurs-de-lys d'or, au bâton de gueules peri en bande.

Les anciennes armoiries de la branche royale de Bourbon étoient ſemblables.

18. MARENCHES en Bourgogne, d'azur au lion d'or, à la tierce de ſable

perie

périe en bande ſur le tout.

Pignonné.

19. STAINKIRCKER en Bavière, de ſable au chevron pignonné d'argent, au pal retrait mouvant de la pointe de même.

20. STAINHAUSER, la même, de gueules à la maiſon quarrée d'argent, ouverte & ajourée de ſable, pignonnée de piéces d'argent.

Plumeté.

21. CEBA à Genes, plumeté d'argent & d'azur.

Pommeté.

22. RAY au Comté de Bourgogne, de gueules au ray d'eſcarboucle pommeté & fleureté d'or.

Poſé.

23. MONTAIGU en Dauphiné, de gueules à une tour d'or, poſée ſur une terre de ſinople.

Quelques-uns donnent le nom de poſé au lion qui eſt arrêté, & qui a les quatre pieds à terre ; ainſi on dit, Châteigners Rochepoſay, d'or au lion de ſinople poſé.

Potencé.

24. BUREAU, d'azur au chevron potencé, & contrepotencé d'argent, accompagné de trois buries ou phio-

les d'or. Les Comtes de Champagne.

R

Racourci.

1. HOMBRICH au pays du bas Rhin, d'or au chevron racourci de ſable, accompagné de trois corbeaux de même.

Ramé.

2. FREDORF en Bavière, d'argent au cerf de gueules, ramé d'or.

Rampant.

3. BONLIEU en Languedoc, d'azur au lion d'or rampant ſur un rocher d'argent.

Rangé.

4. TURIN à Paris, de gueules à trois étoiles d'or rangées en chef.

5. SCHOVANDEN en Allemagne, d'argent à trois étoiles de gueules rangées en barre.

Raviſſant.

6. AGOUT en Provence, d'or au loup raviſſant d'azur.

Rayonnant.

7. MUDTSCHIDELER V. REINSBRUN en Franconie, d'argent rayonnant en barre de cinq piéces de gueules, mouvantes de l'angle ſeneſtre du chef.

Recercelé.

8. WEYER en Allemagne, d'or à la croix ancrée, recercelée de ſable, chargée en cœur d'un écuſſon de ſable à trois bezans d'or.

Recroiſeté.

9. CROISILLES en Normandie, de ſable à trois croix recroiſetées d'or.

Rempli.

10. MONTFORT-THAILLANT en Bourgogne, d'argent à trois ruſtres de ſable remplis d'or.

Reſercelé.

11. FUMILIS, d'or à la croix de ſable reſarcelée d'or, chargée de cinq écuſſons bordés & engrêlés de gueules.

Retrait.

12. DESROLLANS DE RHELLANETE en Provence, d'azur à trois pals retraits en chef d'or, & cor de chaſſe lié même en pointe.

13. LUDOVISIO à Bologne, d'où eſt ſorti le Pape Gregoire XV. de gueules à trois bandes d'or retraites en chef.

Rompu.

14. BLANLUS en Touraine, d'azur au chevron rompu d'or, accompagné de trois étoiles d'argent.

Rouant.

15. S. Paul de Ricault, d'azur au paon rouant d'or.

S

Saillant.

1. DE CUPIS à Rome, d'argent au bouc ſaillant d'azur, onglé & acorné d'or.

Sanglé.

2. DIE GLAUBITZER en Sileſie, d'azur au poiſſon d'argent en faſce, ſanglé de gueules.

Sellé.

3. WERDERERN en Saxe, d'azur au cheval effrayé d'argent, ſellé, bridé & caparaçonné de gueules.

Semé.

4. LE FAY en Beauvoiſis, d'argent ſemé de fleurs-de-lys de ſable.

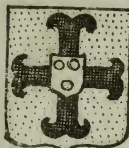
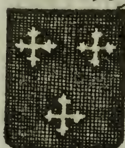
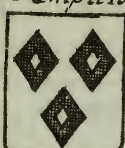
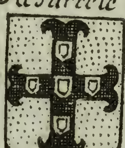
APCHON, d'or ſemé de fleurs-de-lys d'azur.

CULANT en Brie, d'où eſt ſorti un grand Prieur de Champagne de l'Ordre de St. Jean de Jéruſalem, d'argent ſemé de tourteaux de ſable, au ſautoir engrêlé de gueules.

Seneſtré.

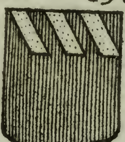
5. COMTE au pays de Vauds, d'argent à une grue de ſable, ſeneſtré en chef d'une croix de gueules.

Recercele 8 recroisette 9 Rempli 10 Resarcele 11

Weyer Croisilles montfort fumillis

12 Retrait 13 Rompu 14 Rouant 15



des Rollands Ludouisio Blantus St Paul

Saillant 1 Sangle 2 Selle 3 Seme 4

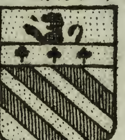
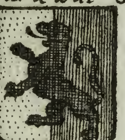





De Cupis die Glaubizer Werderern Le fay

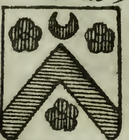
Senestre 5 Somme 6 Soutenu 7 Sur le tout 8

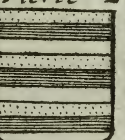


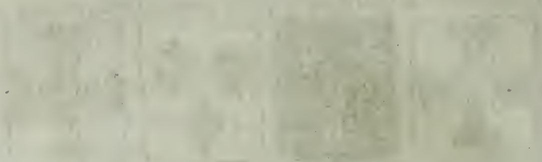
Comte Ceriat Caylar Chisse

Surmonte 9 Taille 1 Tierce 2 Tige 3






Joibert Clercy Bart Le feure











Sommé.

6. Ceriat en Savoye, d'azur au cerf paſſant d'argent, ſommé d'or, chevillé de dix cors.

Soutenu.

7. Caylar en Languedoc, d'or à trois bandes de gueules, au chef d'or chargé d'un lion naiſſant de ſable, ſoutenu d'une deviſe couſue d'or chargée de trois tréfles de ſable.

Sur le tout.

8. Chissey en Genevois, parti d'or & de gueules au lion de ſable ſur le tout.

Surmonté.

9. Joibert en Champagne, d'argent au chevron d'azur, ſurmonté d'un croiſſant de gueules, accompagné de trois roſes de même.

T

Taillé.

1. Clerey au pays de Vauds près des Suiſſes, taillé d'or & de gueules, à un ſanglier iſſant de ſable & mouvant de gueules ſur l'or.

Tiercé.

2. Bart en Bourbonnois, tiercé & retiercé en faſce d'or, d'azur & d'argent. Il y a ci-devant des exemples du tiercé en pal, en faſce, en bande, &c.

Tigé.

3. Le Fevre d'Ormesson & d'Eaubone à Paris, d'azur à trois lys au naturel d'argent, feuillés & tigés de ſinople.

Tortillant.

4. Bardil en Dauphiné, de gueules au baſilic tortillant d'argent en pal, couronné d'or.

Tortillé.

5. Charboneau en Dauphiné, de gueules à une fronde tortillée en double ſautoir d'or, chargée d'un caillou d'argent, & acoſtée de deux autres de même.

Tourné.

6. Unia au pays de Friſe, d'azur au croiſſant tourné d'argent.

Tracé.

7. Scribani à Genes, d'or à une croix ancrée & fleurée ſimplement, tracée à filets de ſable, à deux chicots de ſinople, l'un au canton dextre du chef, l'autre au canton ſeneſtre de la pointe.

Tranché.

8. Tournel en Languedoc, tranché d'argent & de gueules.

Treilliſſé.

9. Bardonanche en Dauphiné, d'argent treilliſſé de gueules, cloué d'or.

Tortillant 4 | Tortillé 5 | Tourné 6 | Tracé 7


Bardel

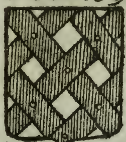

Charboneau

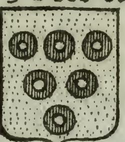

Unia

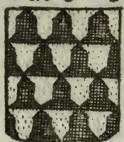

Scribani

Tranché 8 | Treillissé 9 | 3 2 et 1 10 | Vairé 1


Tournel


bardonenche


Illiers

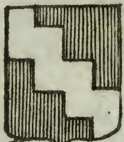

gouriunec

Versé 2 | Vestu 3 | Virolé 4 | Viuré 5


Arlandes


Bontoux


hornes


Dusarl

Vuide 6 | Volant 7 | 8 | 9

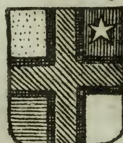

Buffeuent


Noel


La hutterie


Comitin

10 | 11 | 12 | 13


Combles

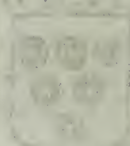

Cossart


Losada


Escodea



















Trois, deux, un.

6. ILLIERS en Beauſſe, d'or à ſix annelets de gueules, 3. 2. 1.

V.

Vairé.

1. GOURVINEC en Bretagne, vairé d'or & de ſable.

Verſé.

2. ARLANDES en Dauphiné, d'azur au croiſſant verſé d'or ſur une étoile d'argent. *Vêtu.*

3. BENTOUX dans le Gapençois, d'or à un tréfle de ſinople, vêtu de gueules.

Virolé.

4. HORNES au Pays-bas, d'or à trois trompes de gueules, virolées d'argent.

Vivré.

5. SART au pays de Valois, de gueules à la bande vivrée d'argent.

LA BAUME MONTREVEL en Breſſe, d'or à la bande vivrée d'azur.

MASCRANY à Lyon & à Paris, de gueules à trois faſces d'argent au chef auſſi couſu de même, chargé d'un aigle d'argent couronné d'or, accoſté à dextre d'une clef d'argent en pal & accoſté à ſeneſtre d'un heaume de côté de même, & ſur le tout un petit écuſſon d'azur à une fleur-de-lys d'or par conceſſion de nos Rois.

Vuidé.

6. Buffevent en Dauphiné, d'azur à la croix clechée, vuidée & fleuronnée d'argent.

Volant.

7. Noel en Languedoc, d'azur à la colombe volante d'argent en bande, bequée & membrée d'or, à la bordure componnée d'or & de gueules.

Il eſt peu d'armoiries où pluſieurs attributs ne ſe trouvent joints enſemble : car il n'y a rien dans les armoiries qu'il ne faille exprimer en blaſonnant, enſorte que ceux mêmes qui n'en voient pas les figures & qui entendent le blaſon, ſe les puiſſent repréſenter comme elles ſont.

Ainſi pour blaſonner les armoiries de la Hutterie en Lorraine, vous direz, d'argent au lion de ſable, *mantelé* de même, à deux lions *afrontés* d'argent.

Comitin originaires de Siracuſe, où leur premier nom étoit Belviſo, & leur ſobriquet Comitino, le petit, Comte établis depuis en Champagne, d'argent à ſix yeux au naturel, deux à deux ſur deux lignes en pal, 2. 2. 2.

Combles originaires d'Aragon, établis à Metz & en autres lieux de Lorraine ou du Barrois, écartelé d'or &

de gueules, d'azur & d'argent, à la croix de ſinople *bordée* de ſable, une étoile d'or ſur le *quartier* de gueules.

Coſſart d'Eſpiez en Beauvoiſis, de gueules à la croix *ancrée* d'or, *chargée* de cinq ancres d'azur.

Loſada en Galice, d'argent à deux lézards de ſinople, *étendus l'un ſur l'autre en contrebande* ou en barre, & chargés d'une *cotice alezée* d'or.

Eſcodea en Périgord, de... à quatre chiens *courans* & *diffamés*; c'eſt-à-dire, ſans queue & ſans oreilles, l'un ſur l'autre, ou *ſurpoſés* qui eſt le terme le plus propre pour exprimer ces poſitions de 2.3. ou 4. animaux ainſi diſpoſés, de même les trois clefs de la Ville d'Avignon ſont *ſurpoſées* en faſce.

Il y a auſſi quelques plantes & d'autres animaux particuliers en certains pays dont on ne connoît ordinairement ni le nom ni la figure, non plus que de certains inſtrumens, & de quelques autres choſes moins uſitées dans le commerce du monde. En voici une vingtaine d'exemples, qui ſerviront à juger des autres.

Entre les exercices militaires il y a un jeu qui ſe nomme la quintaine: c'eſt une courſe qui ſe faiſoit anciennement

avec la lance contre un écuſſon attaché à un pivot mobile, qui tournoit quand on ne donnoit pas juſtement au milieu de l'écu, comme à la courſe du faquin qui eſt preſque la même, ſinon qu'au faquin il y a une figure humaine qui tient le bouclier, & qui en ſe tournant frappe rudement celui qui n'a pas touché au point où elle demeure ferme.

1. Robert Sieur de Lezardieres en Poitou, d'argent à trois *quintaines* de gueules.

2. Le Pays de Holſtein, de gueules à une feuille d'ortie ouverte ou étendue d'argent. Ceux qui n'ont pas connu cette figure, comme la Colombière & quelques-autres ont blaſonné ces armoiries, de gueules à l'écuſſon d'argent flanqué de feuilles d'œillet, & de trois cloux de la paſſion. Ce ſont les armoiries parlantes de Netelenberg, dont Adolphe, Comte de Schow nberg, reçut l'inveſtiture de Sigebert Evêque de Minden. *Adolphus Comes factus*, dit la chronique des Comtes de Schowenberg écrite par Hermant de Lerbeze, *velut induſtrius futura proſpiciens, generoſitatem erga ſe conſiderans montem qui*











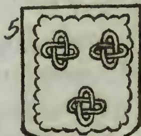
Quintaines Ortie Estuy de Crosse Pheon

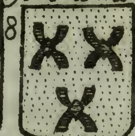





Robert holstein Basle Sidney

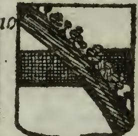
Chaisnons Corne Corniere fers de moulin

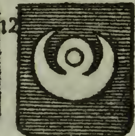


Chantelle Tiepolo V Loe Boischot

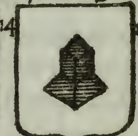
Crampons Crancelin bonne albanois hameçon aloup



Lieutaud V Wegeleben Vaux mayenthal

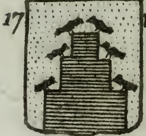
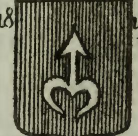
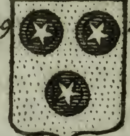
monnoyes chape au de fer Pentalpha bouteroles



Chartres V Eisenhut Stahler V Seebach

Pignon dard a corniere rondetes roüe S.te Catherin


Quinson V Lassota marechal Gentils

olim mons uricarum ſive Netelemberg teutonicè dicabatur, in feudo recipit Camerarius Epiſcopi per ſucceſſionem perpetuis temporibus factus.

3. La Ville de Bâle, d'argent à un étui de croſſe de ſable. Il ſeroit difficile de deviner cette figure, ſi on ne ſçavoit d'ailleurs ce que c'eſt. L'armorial allemand de Sibmarcher dit, page 10. Baſel *ein Weiſſer Schilde das Zeichen darin Schwarts.* Un écu blanc & ce qui eſt dedans noir : ce qui n'eſt pas d'un grand ſecours pour ceux qui veulent apprendre à blaſonner.

4. Sidney Comte de Leiceſter en Angleterre, d'or au *Pheon* d'azur. C'eſt un fer de dard de trois branches, dont les deux côtés ſont endentés.

5. Cantelle, Maiſon éteinte en Berry... de... à trois doubles chaînons entrelaſſés en croix, deux à deux à la bordure engrêlée.

La Maréchale de l'Hôpital Françoiſe Mignot, d'or au chevron d'azur à trois doubles chaînons entrelaſſés en ſautoir, au chef de gueules à une table de diamans en triangle, en pointe d'argent.

6. Tiepolo à Veniſe, d'azur à une

corne d'argent, presque semblable à celle que porte le Doge de Venise. Anciennement cette Maison avoit pour armoiries d'azur à une tour d'or de trois donjons ; mais un de ce nom ayant eu part à quelqne conspiration contre l'Etat, on les obligea tous de changer leurs armoiries, & de prendre celles que j'ai blasonnées. D. Freschot, Religieux Bénédictin qui a fait, *Li fregi della nobilta veneta*, les blasonne ainsi, *d'azuro con una striscia d'argento, rinvolta in forma di corno ducal*. On me dit à Venise que c'étoit une corne de bouc, d'autres une queue de scorpion. Die Pfalenlappen en Alsase, porte trois cornes de cette même figure.

7. V. Loe, d'argent à une cornière de sable hérissée aux deux bouts.

8. Boischot en Brabant, d'or à trois fers de moulin d'azur en sautoir, alézés, parés, anchés & ouverts en lozange.

9. Lieutaud à Arles, d'azur à un anneau d'argent, acroché en croix de quatre crampons croisés & recroisés de même.

10. V. Vegeleben au pays de Turinge,

d'argent à la fasce de sable, au crancelin de sinople en bande sur le tout.

11. Vaux en Bourgogne, d'azur à trois bonnets d'albanois d'or.

12. Mayental en Franconie, d'azur à un hameçon à prendre des loups, d'argent. Les Allemands le nomment *Wolffsangel*. Les Stadion & les Stein de Souabe en portent chacun trois, renversés les uns sur les autres en pal.

13. La Ville de Chartres, de gueules à trois piéces de monnoie de ses anciens Comtes, marquées de C gothiques & de fleurs-de-lys, au chef cousu de France.

14. Eisenhut en Souabe, d'argent au chapeau de fer d'azur.

15. Stahler en Souabe, de gueules au *Pentalpha* d'or ; c'est un entrelas en forme d'étoile à cinq pointes, qui fait cinq A entrelassés. Les Médecins en ont fait autrefois le symbole de la santé sous ce nom de *Pentalpha*.

16. V. Scebach au pays de Turinge, d'argent à trois *bouteroles* de gueules.

17. Jacques Quinson, Secretaire de René

d'Anjou Roi de Sicile, d'or au pignon d'azur de trois marches, chaque montant chargé de deux oiseaux perchés & affrontés de sable. J'ai donné ses lettres d'ennoblissement dans la préface du livre de la Chevalerie ancienne & moderne.

18. V. Lassota en Silésie, de gueules à un fer de dard acculé en cornière crochue.

19. Maréchal en Bourbonnois, d'or à trois rondettes d'azur, chargées chacune d'une étoile d'argent. J'ai autrefois mal blasonné ces armoiries, les prenant pour des diadêmes de saints; mais j'ai depuis reconnu que ce sont des émaux de l'Ordre de l'Etoile institué par le Roi Jean, qui ordonna l'an 1351. que chaque Chevalier porteroit une étoile blanche dans une ronde d'azur.

20. Gentils en Limosin, d'azur au chevron d'or accompagné de trois roues de sainte Catherine de même, c'est-à-dire, armées de rasoirs, une épée nue en pal, la pointe en haut, brochant sur le tout.

Quand il se trouve ainsi dans les armoiries des figures extraordinaires dont on ignore le nom, il ne faut pas

les blaſonner au hazard comme l'on veut, mais s'informer des perſonnes intelligentes pour ſçavoir ce que c'eſt. On peut auſſi conſulter les noms des perſonnes qui les portent; car fort ſouvent ces armoiries qui ont des figures inconnues, ſont des armoiries équivoques aux noms.

D. Pourquoi vous ſervez-vous de ce terme *brochant?*

R. Parce qu'en faiſant les ouvrages de broderie ſur les cottes d'armes, ces ouvrages ſe faiſoient avec des broches, comme on tricote les bas de ſoie & de laine, & cela ſe nommoit *brocher*: ainſi toutes les fois qu'une piéce eſt poſée ſur une autre, fût-elle une faſce, un chevron, une croix ou un ſautoir, elle ſe nomme toujours après celles ſur leſquelles elle eſt miſe.

D. D'où vient que les bordures & les cantons ne ſe nomment qu'après les autres piéces?

R. C'eſt que le plus ſouvent ces bordures & ces cantons ne ſont que des briſures & des additions aux armoiries. Comme aux armoiries du Duc d'Anjou, qui ſont d'azur à trois fleurs de lys d'or, à la bordure de gueules, cette bordure eſt briſure.

D. D'où vient que cette bordure d'Anjou eſt de gueules ſur azur ? ne fait-elle pas des armes fauſſes ?

R. C'eſt qu'anciennement les armoiries de France étoient des fleurs-de-lys ſans nombre, qui faiſoient un ſemé, & un champ indifférent à recevoir métal ou couleur.

XXIV. LEÇON.

D. QUelles ſont les armoiries les plus nobles ?

R. Celles qui marquent les Maiſons les plus anciennes & les plus illuſtres, de quelque manière que ces armes ſoient diſpoſées.

D. Y a-t-il des marques auſquelles on puiſſe connoître cette antiquité ?

R. Non pas dans les armoiries qui ſont arbitraires en leur première conceſſion ou en leur premier uſage ; mais on peut le connoître par les ſceaux, & par les anciens monumens où ſe trouvent ces armoiries.

D. Quelle antiquité donnez-vous aux armoiries ?

R. Six cens ans tout au plus, parce que ce ne fut qu'à l'onzième ſiécle

que les armoiries commencèrent à ſe fixer.

D. Ne portoit-on pas auparavant des figures ſur les cottes d'armes & ſur les boucliers ?

R. Ouï ; mais ce n'étoient que des deviſes perſonnelles & de fantaiſies, que chacun prenoit & quittoit comme il vouloit.

D. Elles n'étoient donc pas des marques de nobleſſe comme à préſent ?

R. Non, tous les ſoldats en portoient indifféremment auſſi-bien que les Princes & les Chevaliers : les Princes les changeoient ſouvent, & d'ailleurs nous ne voyons pas qu'elles fuſſent de couleurs réglées & déterminées ; elles ne paſſoient pas toujours des pères aux enfans, & les frères en portoient de différentes.

D. A quelle occaſion ſe fixèrent les armoiries ?

R. A l'occaſion des Tournois & des combats à la barrière, où la Nobleſſe s'exerçoit.

D. Falloit-il être gentilhomme pour faire ces exercices ?

R. Ouï, & c'eſt de-là qu'eſt venu l'uſage de faire les preuves de nobleſſe.

D. Comment ſe font ces preuves ?

R. Par témoins, par titres, & par enquêtes ou informations. C'eſt pour cela que ceux qui alloient aux Tournois, portoient des lettres de leurs Souverains & de leurs Seigneurs, qui faiſoient foi de leur nobleſſe; menoient avec eux des hérauts qui tenoient les regiſtres des Maiſons nobles, & de vieux Chevaliers, qui leur ſervoient de parrains, & qui rendoient les mêmes témoignages.

D. Vous avez dit que c'étoit des étoffes & des habits qui ſe faiſoient anciennement à bandes, à faſces, à burelles, & échiquetés ou lozangés, qu'étoit venu l'uſage de la plûpart des armoiries.

R. Oui, parce que c'étoit principalement aux Tournois que ſe portoient ces ſortes d'habits : c'eſt pour cela même qu'il y a tant de merlettes en armoiries.

D. Pourquoi cela ?

R. Parce que les merlettes étant des oiſeaux de paſſage, qui changent de pays comme les hirondelles, & qui vont ſur mer & ſur terre, elles étoient le ſymbole de ces aventuriers voyageurs, qui alloient courre divers pays.

D. Pourquoi n'ont-elles ni bec ni pied en blaſon ?

R. Parce qu'on les repréſentoit le plus ſouvent ſur des étoffes rayées ou burelées, dont les galons ou bureles couvroient les extrémités de ces oiſeaux.

D. C'eſt donc pour cela qu'il y a tant d'armoiries faſcées, ou burelées avec des merlettes diverſement diſpoſées, ou en orle, ou quatre, trois, deux, une ou quatre, &c.

R. C'eſt pour cela même.

XXV. LEÇON.

D. TOut l'art du Blaſon conſiſte-t-il à connoître ces figures de diverſes eſpéces, naturelles, artificielles, héraldiques, chimériques, & à expliquer en termes propres leurs émaux ou couleurs, leurs ſituations ou poſitions, leurs diſpoſitions & leur nombre.

R. Ce n'eſt qu'une partie de l'art, & les premiers élémens.

D. Que faut-il donc apprendre après cela ?

R. La méthode qu'il faut tenir pour blaſonner une armoirie.

D. Quelle eſt cette méthode ?

R. Il faut commencer par le champ ou ſol, & dire, telle Maiſon porte d'or, d'azur, d'argent, de gueules, de ſable, &c. ſuivant l'émail ou la couleur du fond, & de là paſſer aux figures principales, comme ſeroit d'azur à trois fleurs-de-lys d'or.

D. Toutes les Nations obſervent-elles cette méthode ?

R. Non, les Italiens & les Eſpagnols, & ſouvent les Allemans, commencent à blaſonner par la figure principale & nomment après l'émail ou la couleur du champ. Ainſi les Eſpagnols diſent, *Leon de plata en campo azul*, lion d'argent en champ d'azur : & les Italiens, *Torre doro in campo nero*, tour d'or en champ de ſable.

D. Qu'appellez-vous figures principales par leſquelles il faut commencer en blaſonnant Celles qui occupent la place la plus honorable de l'écu, & qui ordinairement les premières frappent les yeux ; comme un aigle, un lion, une tour, &c. & ſur tout les piéces que l'on nomme honorables ?

R. Il y en a de deux eſpèces, celles qui ſont du premier ordre, & celles qui ſont du ſecond.

D. Quelles sont celles du premier ordre ?

R. *Le Chef.*



La Fasce.



Le Pal.



La Bande.



La Barre.



La Croix.



Le Sautoir.



La Bordure.



La Champagne.

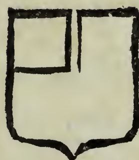


Le Chevron.



D. Quelles ſont les piéces honorables du ſecond Ordre ?

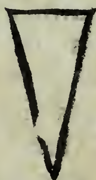
R. *Le Canton.*



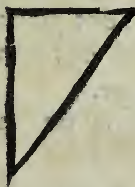
L'Orle.



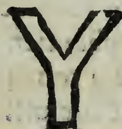
La Pile.



Le Giron.



Le Pairle.



Le Trécheur.



Les Hameydes.



D. Pourquoi nomme-t-on ces piéces honorables.

R. Parce qu'elles ſont du plus bel uſage du Blaſon, & que pluſieurs Maiſons illuſtres, & des plus diſtinguées, ont porté & portent encore pour leurs armoiries ces piéces ſimples. Un chef, un faſce, une bande, un pal, un chevron, une bordure, un canton, un pairle, des girons, un ſautoir, une croix, & des hameydes ſans aucune autre figure.

D. Vous ne m'avez rien dit des hameydes ?

R. Elles ſont les armoiries d'une Maiſon de Flandres de ce nom ; & ce ſont trois chantiers de cave ſur leſquels on place les tonneaux qui ſe nomment *hames* en Flamant.

D. Il

D. Il faut donc toujours commencer à blaſonner par ces figures honorables ?

R. Non pas indifféremment : car il y en a quelques-unes qui ne ſe nomment qu'après d'autres figures, qui occupent la place principale.

D. Démêlez-moi, je vous prie, ces différences

R. Le chef, la bordure, l'orle, le trécheurs & le canton, quand il y a d'autres figures qui occupent le milieu de l'écu, ne ſe nomment qu'après ces figures.

On dit, par exemple, *Bohier* en Auvergne, d'or au lion d'azur au chef de gueules ?

D. Feroit-on la même choſe ſi le lion prenoit ſur le chef auſſi-bien que ſur le champ ?

R. Non, car alors le chef fait partie du champ, & vous diriez, par exemple :

BRULLY en Normandie, d'argent au chef d'azur à un lion de gueules, couronné & armé.

D. Quelle méthode avez-vous pour diſtinguer tant de figures bizarres qui compoſent les armoiries ?

R. Il faut examiner ſi ce ſont des fi-

gures naturelles ou artificielles, particulières à certains pays : il faut tâcher de l'apprendre de ceux qui ſont de ces pays-là, ou des livres qu'ils ont écrits, pour ne pas tomber dans les erreurs, dans leſquelles ſont tombés les étrangers en blaſonnant nos armoiries. Les Eſpagnols & les Portugais ont pris nos lambeaux pour des bancs, & les Italiens pour des râteaux, & réciproquement nous avons pris les feuilles de peuplier pour des cœurs en pluſieurs armoiries d'Allemagne : & ceux qui n'ont pas connu ce que c'étoit que le crequier des Crequis, en ont fait un chandelier à ſept branches.

Il y a en Languedoc auprès de Narbonne une maiſon originaire d'Aragon nommée *Exea*, qui porte de ſable à une barrière ou champ clos d'or, & une bordure échiquetée d'argent & de gueules de deux tires. Les anciennes armoiries de cette maiſon étoient un échiqueté d'argent & de gueules ; mais depuis qu'un de cette famille eut vaincu en un combat en champ clos un Anglois, on lui donna cette barrière pour armoiries, & il retint les ancienne en bordures.

D. Il n'y a que l'uſage qui puiſſe

nous faire connoître ces armoiries extraordinaires.

R. Cela eſt vrai ; mais il y en a d'autres qui ſont plus aiſées à expliquer.

D. Quelles ?

R. Celles qui ſe font par de ſimples traits, mais irrégulièrement conduits.

D. Comment cela ?

R. Souvenez-vous que je vous ai dit, que par quatre lignes on pouvoit expliquer les figures héraldiques, c'eſt-à-dire le parti, le coupé, le tranché, l'écartelé, &c.

D. Je m'en ſouviens, & ce ſont les lignes à *plomb* ou perpendiculaires, I
Horizontale, —
& les deux *Diagonales*, I /

R. Je veux vous en donner des exemples & commencer par les *Tiercés* qui ſe font en faſce, en pal, en bande & en barre, par deux traits tirés dans ces quatre ſens différens, c'eſt-à-dire, par ces quatre eſpéces de lignes, dont voici les figures.

tiercé en faſce. *tiercé en pal.* *tiercé en bande.* *tiercé en barre.*






D. Ne sont-ce pas ces armoiries que vous nommez partitions & repartitions ?

R. C'est cela même : elles se nomment partitions, quand il n'y a qu'un seul trait qui fait le coupé, le parti, le tranché ou le taillé : & repartitions quand il y a deux traits qui font ou les *tiercés* ou les *écartelés*. Je dis écartelés, parce que l'écartelé est de deux manières, en croix & en sautoir. L'écartelé en croix qui se nomme simplement écartelé, se fait par deux traits croisés, qui partagent l'écu en quatre quartiers égaux.



L'écartelé en sautoir, se forme avec les deux lignes diagonales croisées en sautoir.



De ces quatre lignes jointes ensemble, se forme le parti, coupé, tranché, taillé dans un même écu.



Voici quelques exemples de ces Armoiries de partitions.

La Ville de Metz porte parti d'argent & de sable.

Trotti de la Ville d'Alexandrie dans le Millanois, coupé d'or & d'azur.

Capponi à Florence, tranché de ſable ſur argent.

Le Canton de Zurich en Suiſſe, taillé d'argent & d'azur.

Sainte Colombe en Beaujolois, écartelé d'argent & d'azur.

Blanc en Dauphiné, écartelé en ſautoir d'azur & d'argent.

Geſterchingen en Allemagne, tiercé de pal de gueules d'argent & d'azur.

Polano à Veniſe, tiercé en faſce d'or, d'azur & d'argent.

Nompar en Guyenne, tiercé en bande d'or, de gueules & d'azur.

Turlinger en Allemagne, tiercé en barre d'or, de ſable & d'argent.

Abſperg à Ratisbonne, tiercelé en mantel d'azur, d'argent & de gueules.

Brieſe, tiercé en gouſſet de ſable, d'argent & de gueules.

Negendanck, tiercé, embraſſé à droite de gueules, d'argent & d'or.

Wals, tiercé en girons en barre de ſable, d'argent & de gueules.

Prieſen, tiercé en pairle d'argent, de ſable & de gueules.

Dic Mengentzer, tiercé en girons gironnans ou arrondis de gueules, d'argent & de ſable.

V. Tale, écartelé en équerre d'argent & de gueules.

Von Elershofen, écartelé en girons gironnans d'argent & de ſable.

Sintzenofen, coupé, tranché, taillé d'argent & de gueules.

Grolée en Breſſe, parti, coupé, tranché, taillé d'or & de ſable.

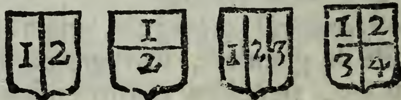
XXVI. LEÇON.

D. OUtre ces partitions qui tiennent toutes lieu de figures dans le Blaſon, y en a-t-il d'autres ?

R. Oui, qui ne ſervent qu'à la diſtinction des quartiers des alliances, de patronage, conceſſion, &c.

Les figures ſuivantes en fourniſſent des exemples.

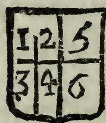
parti, coupé, tiercé, écartelé;

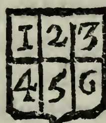


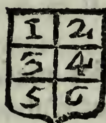
coupé de 2. coupé mi-parti.



parti le 1. écartelé, le 2. coupé.	*parti de 2. coupé d'un*	*parti d'un coupé de deux.*	*parti de 2. coupé de 2.*









D. Pour compter les quartiers différens des écartelures, & pour les blasonner par ordre, faut-il suivre celui qui est marqué par des chiffres ?

R. Oui : au parti on dit simplement, M. porte de... parti de... ou M. porte parti au 1. de... qui est de... au 2. de... qui est de... M. porte de... coupé de... de même tiercé, ou parti de deux, ou coupé de deux, qui font trois quartiers au 1. de... au 2. de... au 3. de... voyez ci-après Lusignan.

Pour l'écartelé, si tous les quartiers sont différens, on dit au 1. de... au 2. de... au 3. de... au 4. de... Si le 1. & le 4. le 2. & le 3. sont semblables, on dit au 1. & au dernier de...au 2. & 3. de.. ainsi des autres à proportion.

D. Pour les armoiries composées de plusieurs quartiers, quelles règles observez-vous ?

R. Je distingue l'ordre de ces quar-

tiers en premier, ſecond, troiſième & quatrième pour les ſimples écartelés. Pour les ſix, huit, dix, douze & ſeize quartiers, il y a d'autres meſures à prendre.

D. Quelles meſures ?

R. Il faut d'abord conſidérer ſi tous les quartiers ſont différens, & s'il y en a qui ſe rapportent & qui ſoient ſemblables. S'ils ſont tous différens, on prend tous ceux qui ſont en haut pour les premiers & après ceux-là on paſſe à ceux qui ſont en bas par l'ordre naturel d'un, deux, trois, quatre, cinq, ſix, &c.

D. Donnez-m'en un exemple.

R. En l'écu de Lorraine qui eſt de huit quartiers, le premier eſt de Hongrie, le ſecond d'Anjou ancien qui eſt Naples, le troiſième de Jéruſalem, le quatrième d'Aragon : ce ſont les quatre quartiers les plus hauts.

Le cinquième d'Anjou moderne, le ſixième de Gueldres, le ſeptième de Juliers, le huitième de Bar ; & ſur le tout de Lorraine.

D. Quand les quartiers ſe rapportent, que faites-vous ?

R. Quand le 1. & le 4. ſont ſemblables, & le 2. & le 3. les

mêmes, nous diſons au 1. & 4. de... au 2. & 3. de...

D. Que nommez-vous ſur le tout?

R. Le quartier ou l'écuſſon qui eſt au milieu des écartelures, & quand cet écu du milieu eſt encore écartelé avec un ſur le tout, ce dernier ſe nomme ſur le tout du tout.

D. Quel ordre obſerve-t-on pour la diſpoſition de ces quartiers?

R. Il y a divers uſages: quelques-uns placent les premiers les plus nobles & les plus illuſtres, comme dans les armoiries de Lorraine, les quatre Royaumes ſont en haut ſur quatre Duchés qui ſont en bas; car Hongrie, Naples, Jéruſalem & Aragon ſont Royaumes: Anjou, Gueldres, Juliers & Bar ſont Duchés.

D. Pourquoi Lorraine qui n'eſt que Duché, eſt-il ſur le tout?

R. Parce que ce ſont les armoiries propres de la Maiſon, qui doivent ordinairement tenir le lieu le plus conſidérable.

D. Pourquoi dites-vous ordinairement?

R. Parce qu'il y a des occaſions où elles doivent céder. Comme les derniers Rois de Navarre avant le père de

Henry IV. portoient trois quartiers en haut ſur quatre en bas au 1. de Navarre, qui étoit leur Royaume, au 2. d'Albert, qui étoit de leur maiſon, écartelé de France & de gueules pur. De France par conceſſion, & de gueules pour l'ancien Albret, au 3. d'Aragon. Le 4. qui étoit le premier d'en bas étoit écartelé de Foix & de Bearn. Le cinquième écartelé d'Armanac & de Rhodès. Le ſixiéme d'Etampes, de France au bâton componné, au dernier de Sicile.

XXVII. LEÇON.

D. Y A-t-il d'autres meſures à garder?

R. Oui, ſelon la nature des quartiers de conceſſion, de ſubſtitution, de prétention, &c.

D. Que voulez-vous dire par ces quartiers de conceſſion, de ſubſtitution & de prétention?

R. J'entens autant d'eſpéces différentes d'armoiries.

D. Combien en faites-vous donc d'eſpéces?

R. J'en reconnois ſept eſpéces différentes.

D. Quelles ſont ces eſpéces?

R. 1. Les armoiries des maiſons ou des familles.

2. Les armoiries des dignités, emplois ou fonctions.

3. Les armoiries de conceſſion, d'adoption ou aggrégation.

4. Les armoiries de patronage.

5. Les armoiries de prétention.

6. Les armoiries des fiefs, des domaines & des ſubſtitutions.

7. Les armoiries des communautés, corps ou compagnies.

D. Je connois les armoiries des maiſons ou familles. Mais qu'appellez-vous armoiries de dignités ?

R. Celles qui ſont attachées à certaines dignités eccléſiaſtiques, militaires, ou civiles ; comme par exemple les armoiries de la dignité Papale, ſont les clefs & la thiare. Ce ſont les armoiries que portoit le Pape Nicolas V. qui n'en avoit point d'autres.

Le Camerlingue de la ſainte Egliſe, & les Généraux des armées de l'Etat Eccléſiaſtique ou les Gonfanonniers portent les clefs ; & nos Pairs Eccléſiaſtiques, Duc de Rheims, de Laon, de Langres ; Comtes de Noyon, de Châlon & de Beauvais, ont des armoiries de leurs Egliſes & de leurs Pairies,

D. Quelles ſont les armoiries de conceſſion ou d'adoption ?

R. Ce ſont celles des Souverains ou en tout ou en partie qu'ils permettent à leurs ſujets ou à d'autres perſonnes de porter : ainſi la maiſon d'Albret écarteloit de France ; la maiſon d'Eſte, des Ducs de Modène & de Ferrare, porte auſſi un quartier de France par conceſſion de nos Rois ; les grands Ducs de Toſcane portent un tourteau des armoiries de France ; les Pics en Italie portent le nom & les armoiries de Savoye par aggrégation, & cet uſage eſt aſſez commun en Italie.

D. Les armoiries de Patronage que ſont-elles ?

R. Celles des Papes que portent les Cardinaux par reconnoiſſance d'avoir été élevés à la pourpre.

Les uns les écartélent avec les leurs, d'autres les portent en chef, d'autres ſur le tout. La plûpart des Villes font le même des armoiries de leurs Souverais : Paris, Lyon, Troyes, Rouen, Orleans, Meaux mettent en chef les armoiries de France.

D. Quelles ſont les armoiries des fiefs & des domaines ?

R. Celles de diverſes terres que poſ-

ſédent les Souverains & les Princes, comme nos Rois portent de France & de Navarre.

Les Rois de la Grande Bretagne, d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande. Les Rois d'Eſpagne, de Caſtille, de Leon, d'Aragon, de Sicile, &c. Ajoutez à cela les armoiries de ſubſtitution pour les terres que l'on a par héritages, à condition d'en porter les noms & les armes, comme le Duc de Leſdiguieres, qui eſt de la Maiſon de Blanchefort, porte par ſubſtitution les armoiries de Bonne, de Crequi, d'Agout, de Veſc, de Monlaur, de Montauban, &c.

D. Quelles ſont les armoiries de prétention?

R. Des marques du droit qu'on prétend avoir ſur certains fiefs, terres ou domaines. C'eſt ainſi que les Rois d'Angleterre portent les armoiries de France; les Ducs de Savoye des Royaumes de Chypre, de Jéruſalem, de Saxe, de Weſtphalie & d'Angrie, parce que cette royale Maiſon prétend deſcendre des anciens Ducs de Saxe.

D. Quelles ſont les armoiries des Communautés?

R. Celles des Républiques des Villes, des Académies, des Ordres reli-

gieux, des Corps des Métiers en certaines Villes, &c.

D. Outre ces armoiries de diverſes eſpéces, n'y a-t-il rien dans le blaſon qui marque ces dignités, ces emplois, ces alliances & ces prétentions ?

R. Il y a les ornemens, & les marques d'honneur qui accompagnent les armoiries.

D. Quelles ſont ces marques d'honneur & ces accompagnemens ?

R. Les couronnes, les Ordres de chevalerie, les marques des emplois, les ſupports, les caſques, les cimiers & les lambrequins.

D. Les Couronnes que diſtinguent-elles ?

R. Les Souverains & les degrés ſupérieurs de nobleſſe ; le Pape, les Empereurs, les Rois, les Ducs, les Marquis, les Comtes & les Barons.

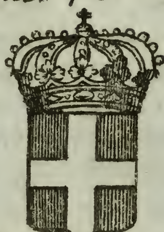
D. Quelles ſont les marques de la dignité Papale dans les armoiries ?

R. La thiare & les clefs. La thiare eſt un bonnet haut & rond qui enfile les trois couronnes, & qui a deux pendans, comme les mitres. Les clefs ſe paſſent en ſautoir derrière l'écu ou au-deſſus ſous la thiare.

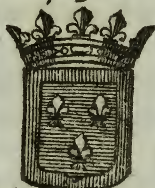
D. Chaque Souverain a-t-il une couronne particulière ?


Empereur


R. d'Espagne


Du de sauoye
Electeur

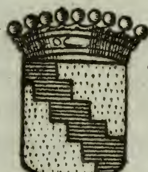

Grand Duc
Duc


Prince du sang
de Crequi

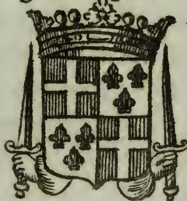

Saxe
Conte


de Villeroy
Baron


Conte de Canaples
Granmaistre


Labaume
Malthe


Joly


Vignacourt


St George

R. Oui : celle des Empereurs eſt un bonnet ouvert au milieu avec une couronne & deux pendans. Les Rois de France ont une couronne fermée d'un double ceintre qui porte une fleur de lys;il y a auſſi des fleurs de lys tout autour du cerle d'en bas.

Celle des Rois d'Angleterre eſt fermée avec une croix au deſſus des fleurs de lys, & des croix autour du cercle.

La couronne des Rois d'Eſpagne eſt fermée à fleurons.

D. Comment ſont faites les couronnes Ducales ?

R. Elles ſont de feuilles d'ache, ou de perſil, c'eſt-à-dire, de fleurons refendus.

D. Et celles des Comtes ?

R. De groſſes perles rangées ſur un cercle d'or.

D. Celles des Marquis ?

R. Mêlées de fleurons & de perles ; c'eſt-à-dire, de trois fleurons l'un au milieu, deux aux extrémités, & des perles entre deux.

D. Les Vicomtes, comment les portent-ils ?

R. De quatre perles ſeulement au milieu & aux extrémités.

D. Et les Barons ?

R. Ils mettent une eſpéce de bonnet ou de cercle, avec des bandes de perles qui entourtillent ce cercle ou bonnet par bandes.

D. Les gentilshommes qui ne ſont pas titrés, comment timbrent-ils leurs armoiries.

R. D'un caſque.

D. De combien de grilles doit être ce caſque ?

R. Il eſt indifférent ; anciennement ils étoient tous fermés & tournés du côté droit, & c'étoit ainſi que s'expoſoient les armoiries aux fenêtres les jours de tournois.

D. A préſent comment en uſe-t-on ?

R. On le met ouvert & de front pour les Souverains ; de front, mais grillé pour ceux qui ont commandement dans les armées, pour les Gouverneurs de Province, & pour ceux qui ſont chefs des Compagnies : les autres les portent tournés. Mais il faut avouer qu'il y a une infinité d'abus en ces uſages que ni vous ni moi ne corrigerons pas.

D. Les Eccléſiaſtiques peuvent-ils mettre le caſque ſur leurs armoiries ?

R. Quelques Prélats qui ſont Seigneurs temporels le mettent ; les Ecle-

Cardinal Pape Archeueque

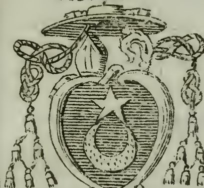






le Camus Innocent XII Montmorin

Eueque Abbes Abbes Regulier



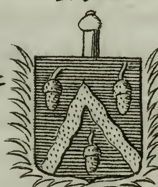


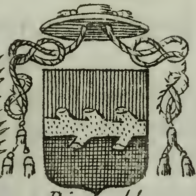


Bochart de Camps Bochu

Sacrystain de S^t nizier Prieur Protonotaire



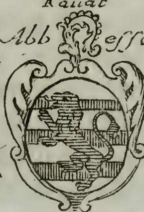


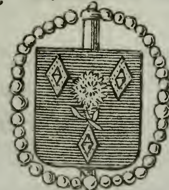


Cognet de merclop Rauat Pianelle

Abbesse Abbesse Prieure







Dalbert de Chaulnes Mornay de Cheury

teurs Eccléſiaſtiques en mettent autant qu'ils ont de fiefs qui leur donnent ſéance dans les cercles. Quelques Evêques en France le pratiquent : l'Evêque de Cahors, l'Evêque de Dol en Bretagne, l'Evêque de Gap en Dauphiné le mettent à côté & l'épée d'un autre côté. L'Evêque de Modène en Italie fait la même choſe.

XXVIII. LEÇON.

D. COmment timbrent les Eccléſiaſtiques leurs armoiries ?

R. Les Cardinaux dans toute l'Italie n'y mettent que le chapeau de quelque naiſſance qu'ils ſoient, & quelque dignité qu'ils ayent, & le Pape Innocent X. leur a défendu par une Bulle d'y mettre la couronne.

D. En France on en uſe autrement.

R. Il eſt vrai. Le Cardinal de Richelieu, qui étoit Duc & Pair, & qui ſe faiſoit nommer Cardinal Duc, & qui d'ailleurs étoit Amiral & Commendeur de l'Ordre du S.Eſprit,mettoit ſur ſes armoiries la couronne ducale;le manteau fourré d'hermines & armoyé

ſur les replis embraſſoit l'écu, l'ancre de l'Amirauté paſſoit derrière, & le cordon bleu avec la croix de l'Ordre du St. Eſprit étoit tout autour. A ſon exemple, les Cardinaux Princes, & les Cardinaux Ducs & Pairs Eccléſiaſtiques, ont fait la même choſe en ce Royaume.

D. Les Cardinaux ne mettent-ils précifément que le chapeau?

R. Ceux qui ſont Archevêques ou Légats du S. Siége, mettent la croix derrière l'écu. Les Grands Prieurs de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem, ou les Commendeurs mettent la croix de Malthe. Les Cardinaux Eſpagnols, qui ont autour des armoiries de leurs maiſons des bannières & des guidons, les retiennent, comme le Cardinal Porto-Carrero.

D. Quelles ſont les marques de la dignité des Archevêques?

R. La Croix & le Chapeau.

D. De combien de houpes ſont les chapeaux?

R. Il eſt indifférent. Celui des Cardinaux n'en avoit anciennement qu'une liée ſous la pointe de l'écu, & puis deux, une de chaque côté: aujourd'hui on leur en donne quinze, treize

aux Archevêques, onze aux Evêques, ou ſept.

D. De quelle couleur ſont ces chapeaux ?

R. Rouges pour les Cardinaux, verds pour les Archevêques & Evêques, noirs pour les Protonotaires, & autres dignités au deſſous des Évêques.

D. Les Evêques ne portent-ils que le chapeau ?

R. Ils mettent la croſſe & la mitre, & des couronnes à ceux qui ſont Princes, Ducs, Comtes & Seigneurs temporels.

D. Et les Abbés que portent-ils ?

R. La croſſe & la mitre, quand ils ſont mitrés & croſſés : aujourd'hui par abus tous les Abbés commendataires, qui n'ont nulle juriſdiction, portent l'une & l'autre.

D. N'y a-t-il point d'autres marques d'honneur pour les Eccléſiatiques ?

R. Il y en a quelques-unes d'un uſage aſſez moderne, un bourdon pour les Prieurs, un bâton de chœur pour les Chantres des Cathédrales, &c.

D. Et pour les dignités militaires, quelles en ſont les marques ?

R. Deux épées à côté des armes pour le Connétable, deux bâtons fleurdeli-

ſés & paſſés en ſautoir derrière l'écu pour les Maréchaux de France, deux canons acculés ſous l'écu pour le grand Maître de l'artillerie, des cornettes de Cavalière autour du caſque ou de la couronne pour le Géneral de Cavalerie, des drapeaux pour le Colonel de l'Infanterie.

D. Pour les grands Officiers n'y a-t-il point de marques ?

R. Le Chancelier met aujourd'hui un mortier d'or rebraſſé d'hermines, un manteau fourré d'hermines, & les deux maſſes de la Chancellerie qui ſe portent devant lui en cérémonie ; ce qui eſt moderne. Le Chancelier Seguier eſt le premier qui ait pris ces ornemens à la perſuaſion de Vulſon la Colombière.

Le grand Ecuyer porte deux épées en fourreau ſemées de fleurs de lys avec la ceinture.

Tous les autres ornemens pour le grand Aumônier, grand Panetier, grand Echanſon, grand Maître, &c. ſont des inventions nouvelles, qui ne ſe pratiquent pas ordinairement.

D. Pour les dignités de la robe n'y a-t-il rien de particulier ?

R. Les Préſidens au Mortier ſe ſont

mis en possession de porter le casque de front, le mortier au dessus de velours noir avec un galon d'or ; les premiers Présidens en mettent deux, un manteau rouge fourré de petit gris.

D. Pour les Ordres de Chevalerie, qu'observent-on ?

R. Le grand Maître de Malte comme Prince met la couronne ducale, & le manteau écartelé des armoiries de la Religion.

Les Commendeurs mettent derrière l'écu la croix à huit pointes avec un chapelet, & les armoiries de la Religion en chef. Les Chevaliers de S. Jacques portent l'épée ou croix de l'Ordre, toute droite derrière l'écu. Ceux d'Alcantara, d'Avis, de Calatrava, & les Chevaliers Teutoniques font la même chose.

D. Et pour les autres Ordres de Chevalerie ?

R. Tous les Chevaliers entourent leurs armoiries des colliers du S. Esprit, de S. Michel, de la Toison d'or, de S. Maurice de Savoye, de S. Lazare de l'Annonciade, de S. Etienne de Florence, du précieux Sang de Mantoue, de l'Elephant de Danemarck, &c. Les anciens Chevaliers militaires mettoient

l'épée ou droite, ou en travers derrière l'écu ou à côté.

D. Pour les armoiries des femmes, que doit-on obſerver ?

R. Les Reines mettent leurs couronnes, les Ducheſſes, les Marquiſes & les Comteſſes ſont la même choſe. Les palmes ſont le ſimbole de l'amour conjugal, les nœuds d'amour ſont la même choſe. La Cordelière pour les veuves fait voir qu'elles ont le corps délié, & qu'elles ſont devenues libres.

Les femmes partagent leurs armoiries avec celles de leurs maris comme leurs moitiés, ou accolent deux écus.

Les filles mettent leurs armoiries dans des lozanges avec une guirlande autour.

D. Et les Abbeſſes comment les doivent-elles porter ?

R. Selon l'ancien uſage ſimplement avec la croſſe & le chapelet. Aujourd'hui elles mettent des couronnes qui ſentent fort la vanité. Les plus modeſtes mettent la couronne d'épines, ou le chapelet.

D. Eſt-ce là tout ce qu'on peut dire du Blaſon ?

R. Oui, ce me ſemble, pour une ſimple méthode de l'art de blaſonner ; &

Cheualiers.

S Esprit. S Michel. Toison.







Boh gnac. Ho zier. To lede.

Jar tiere. St Andre. de lele phant

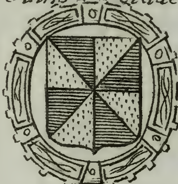




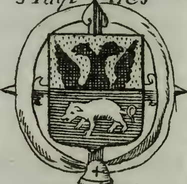


Ig hy Esco sse donne march

Anno ciade S Esti enne S Iaqi ues







Sey ssel L An glois Tas sis

S mau rice A uis S Sacrement







Ta ne Sil ua mau toue

pour vous la rendre encore plus aiſée, je veux bien vous reciter en peu de vers ce que j'ai appris touchant le Blaſon.

ABREGÉ DU BLASON EN VERS.

LE Blaſon composé de différens émaux,
N'a que quatre couleurs, deux panes, deux métaux,
Et les marques d'honneur qui ſuivent la naiſſance,
Diſtinguent la Nobleſſe & font ſa récompenſe :
Or, argent, ſable, azur, gueules, ſinople, vair,
Hermine au naturel, & la couleur de chair,
Chef, pal, bande, ſautoir, faſce, barre, bordure,
Chevron, pairle, orle & croix de diverſe figure,
Et pluſieurs autres corps nous peignent la valeur,
Sans métail ſur métal, ni couleur ſur couleur :
Suports, cimier, bourlet, cri de guerre, deviſe,

Colliers, manteaux, honneurs & marques de l'Eglise
Sont de l'art du Blason les pompeux ornemens,
Dont les corps sont tirés de tous les élémens;
Les astres, les rochers, fruits, fleurs, arbres & plantes,
Et tous les animaux de formes différentes,
Servent à distinguer les Fiefs & les Maisons,
Et des Communautés composent les Blasons.
De leurs termes précis énoncez les figures,
Selon qu'elles auront de diverses postures.
Le Blason plein échoit en partage à l'aîné,
Tout autre doit briser comme il est ordonné.

XXIX. LEÇON.

D. Le dernier vers me laisse un doute que je n'entens pas.

Tout autre doit briser comme il est ordonné.

Que veut dire cela?

R. Cela veut dire qu'il y a dans le Blason

blaſon des armoiries pleines & des armoiries briſées : les armoiries pleines ſont le partage du ſeul aîné d'une maiſon noble, & tous les autres les doivent différencier en quelque choſe pour marquer qu'ils ne ſont que puînés & cadets.

D. Pourquoi cela ?

R. Pour obſerver dans les grandes maiſons l'ordre des ſubſtitutions, & des degrès directs ou collateraux, afin que l'ordre de ces ſubſtitutions ne puiſſe être troublé.

D. Comment ſe pratiquent ces différences ?

R. De pluſieurs manières : 1. en ajoûtant quelques piéces aux armoiries qui ne les altèrent point, comme un lambel, une étoile, un annelet, une bordure, une bande, un bâton, une cottice, &c.

D. Donnez-m'en des exemples ?

R. Très-volontiers: Nous avons en France Monſeigneur le Dauphin qui, pour ſe diſtinguer du Roi, écartèle les armoiries de France des armoiries de Dauphiné.

Monſeigneur le Duc de Bourgogne écartèle de Bourgogne ancien.

Monſeigneur le Duc d'Anjou

d'une bordure de gueules.

Monſeigneur le Duc de Berry, d'une bordure engrêlée.

Monſeigneur le Duc d'Orleans, d'un lambel d'argent.

Monſeigneur le Prince, d'un bâton alezé de gueules entre les trois fleurs de lys.

Monſeigneur le Prince de Conti ajoûtoit pour ſubriſure une bordure de gueules.

Quelques puînés briſent en écartelant des armoiries de leurs mères.

D'autres en changeant les émaux ou couleurs de quelques piéces du blaſon.

D'autres en retranchant quelques piéces.

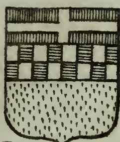
Enfin tout ce qui met quelque différence aux armes pleines eſt cenſé briſure.

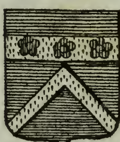
Il y en a quelques-uns qui altèrent les piéces principales, comme dans la maiſon de Loras en Dauphiné dont les armoiries ſont de gueules à la faſce lozangée d'or & d'azur.

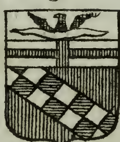
Une branche au lieu d'une faſce porte une bande lozangée & une autre écartèle de toutes les deux.

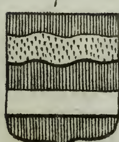
D. Vous avez dit, ce me ſemble, que Monſeigneur le Dauphin & Monſeigneur le Duc de Bourgogne briſent les armoiries de France.

Abbaissé

1

Boczozel

2

Chappelain

3

Cybo

4

Montconi

5

Dufaing

6

Beuilaqua

7

Caualieri

8

Buocafoco

Abboute

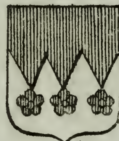
9

harleston

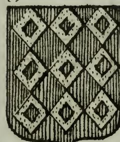
10

V. Schreibersdorf


Assalenc


Melat

Accolle

13

Rohan

17


14

Vidoni

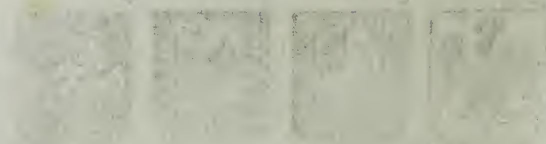
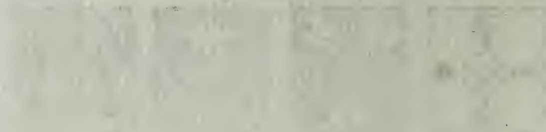
15

du Bellay


Austriche

16

Piscia



R. Il eſt vrai ; & j'ai autrefois fait imprimer une lettre ou diſſertation en forme de lettre ſur ce ſujet, que je veux vous répéter pour votre inſtruction.

MONSIEUR,

Puiſque vous deſirez de ſçavoir quel eſt mon ſentiment touchant la manière dont Monſeigneur le Duc de Bourgogne doit porter ſes armoiries, je vous répondrai ſelon les maximes & les loix de la ſcience héraldique, qu'il les doit porter écartelées de France & de Bourgogne : & voici les raiſons ſur leſquelles j'appuie mon ſentiment.

La première eſt qu'il y a une grande différence entre les armoiries des Etats & celles des Maiſons : les armoiries des Etats ne conviennent uniquement qu'à celui qui eſt chef & ſouverain de l'Etat, de quelque manière qu'il le ſoit, ou par élection, ou par droit de ſucceſſion, ou par conquête.

Ainſi le ſeul Empereur porte les armoiries de l'Empire, ce que ſes enfans ne peuvent faire, parce qu'ils ne ſont pas Empereurs: ils peuvent porter les armoiries d'Autriche, de Haſpourg, de Stirie, de Carinthie & des

autres pays héréditaires qui ſont cenſés bien affectés à leur maiſon : mais l'aigle à deux têtes ne convient qu'au ſeul Empereur. Le Roi des Romains, quoiqu'héritier préſomptif de l'Empire, auquel il doit ſuccéder, la porte d'une ſeule tête.

A l'égard de celles de France, le Roi ſeul les peut porter pleines, comme ſeul Souverain : & cela eſt ſi conſtant qu'avant S. Louis, qui fixa les fleurs de lys pour tous les Princes du ſang royal avec différentes briſures, tous les Princes du ſang de France ne portoient auparavant que les armoiries de leurs apanages : Robert de France, fils du Roi le Gros, porta les armoiries de Dreux avec le titre de Comte; & Pierre de France, ſon frère, les armoiries & le titre de Courtenai.

Les anciens Ducs de Bourgogne, quoique deſcendus d'un Roi de France, n'en prirent jamais les armoiries.

Olivier de la Marche, qui fut au ſervice des derniers, & qui a écrit leur hiſtoire, dit en l'introduction de cette hiſtoire, parlant des armoiries de Philippe le Hardi, fils du Roi Jean : (Si prit le Duc Philippe le Hardi les armes de Bourgogne, qui ſont de ſix piéces d'or & d'azur, en bandes bordées de gueules,

& les écartela de France en chef, femé de fleurs de lys : car j'ai fçu par Meffire Jean de S. Remi, Chevalier, du temps qu'il fut Roi d'armes de la toifon d'or, & l'un des renommés en l'office d'armes de fon tems, que tous les fils de France doivent porter femé de fleurs de lys, & n'appartient à nul d'apporter les trois fleurs de lys feulement, finon à celui qui eft Roi de France ou l'héritier apparent portant des lambeaux.)

Voilà la décifion du cas propofé, puifque l'héritier apparent doit porter les lambeaux, comme les portent l'Infant aîné d'Efpagne, l'Infant de Portugal, & le Prince de Piémont, fils aîné de la Royale Maifon de Savoye.

On a quitté en France les lambeaux pour les enfans aînés, parce que l'écartelure des armoiries de Dauphiné a fait une différence notable, felon Jean de S. Remi, qui dit parlant des lambeaux: » Si la différence n'eft fi grande en « l'écu qu'elle foit à tous manifefte & « connoiffable. »

Avant la donation du Dauphiné, Jean de France, fils de Philippe de Valois, portoit le titre de Duc de Normandie, & écarteloit de Normandie, comme on voit encore à Chartres fur des ornemens d'Eglife.

Les lambeaux demeurerent aux Maiſons d'Anjou & d'Orléans, branches des puînés, parce qu'ils étoient les plus proches héritiers après le fils aîné qui briſoit d'autre manière.

La ſeconde raiſon qui ſemble établir cet uſage, eſt que ſi aujourd'hui Monſeigneur le Duc de Bourgogne portoit les armoiries pleines de France, il paroîtroit plus proche de la couronne que Monſeigneur ſon père qui les porte écartelées de Dauphiné ; & s'il falloit ſuivre l'uſage des loix héraldiques à la rigueur, Monſeigneur le Duc de Bourgogne devroit porter écartelé contrecartelé de France, de Dauphiné & de Bourgogne, comme François de France, Dauphin de Viennois & Duc de Bretagne, fils de François I. portoit écartelé contrecartelé de France & de Dauphiné, de France & de Bretagne, comme on voit à la porte de la Paroiſſe de S. Séverin, où ſes armoiries ſont attachées au col d'un lion: Monſeigneur le Duc de Bourgogne eſt préſomptivement héritier du titre de Dauphin plutôt que de celui du Royaume, dont il n'eſt qu'au ſecond degré.

3. Les noces des enfans de France & des Princes du ſang ſont une eſpéce de briſure à laquelle les armoiries ſont

attachées: quand Monſieur, frère unique du Roi portoit le titre d'Anjou, il en portoit les armoiries de France à la bordure de gueules, & après la mort de feu Monſieur Gaſton Jean-Baptiſte de France, Duc d'Orleans, on lui donna le nom d'Orleans, & les armoiries d'Orleans, de France au lambel d'argent; d'où j'inſère conſéquemment que le Roi ayant donné à Monſeigneur Louis de France ſon petit-fils le titre de Bourgogne, il lui en a auſſi donné les armoiries qui ſont affectées à ce titre, comme les deux autres enfans de France portent le nom & les armoiries d'Anjou & de Berry.

Les armoiries de Bourgogne que doit porter Monſeigneur Louis de France à raiſon de ce titre ſont les ſeules bandes d'or & d'azur à la bordure de gueules; car ce qu'on nomme Bourgogne moderne de France à la bordure componnée, eſt dit abuſivement, puiſque ces armoiries n'ont jamais été celles de Bourgogne, mais celles de Jean Duc de Bourgogne, Comte de Nevers, fils de Philippe le Hardi, qui, durant la vie de ſon père, briſa les armoiries de France d'une bordure componné d'argent & de gueules, que ſa poſtérité retint: car Philippe le Hardi, comme a remarqué Olivier de la Marche,

porta ſimplement ſemé de France & écartelé de Bourgogne. Cet exemple du fils aîné de Bourgogne, qui briſoit du vivant de ſon Père, eſt une autre preuve que Mgr. le Duc de Bourgogne ne doit par porter les armoiries pleines de France : la différence que l'on prétend établir par la couronne ouverte bien diverſe de la couronne fermée, n'eſt pas une différence ſelon les loix héraldiques, qui veulent que les briſures ſoient dans le corps même de l'armoirie.

Les trois fleurs de lys ſont tellement les armoiries du Royaume affectées au Roi ſeül, que les conceſſions qu'on en a faites n'ont jamais été des armes pleines en un écuſſon : la conceſſion des Medicis eſt ſur un tourteau, celle d'E[illegible] eſt avec la bordure endentée ; la M[illegible]ſon d'Eſtaing les porte avec un chef d'or; les Gentiens en bande, & la Maiſon de l'Hôpital n'a qu'une fleur de lys dans un petit écuſſon. Quand on en concéde trois, on les met en bande, en faſce, en pal ou en chef, & avec d'autres piéces.

L'Abbaye de S. Denis met un cloux de la paſſion entre les fleurs de lys : l'Abbaye de S. Germain des Prez un petit écuſſon de trois tourteaux : les Pairs Eccléſiáſtiques les ont briſées de croix, de croſſes & de ſautoirs.





Pour les filles de France on leur a permis de porter les armoiries pleines, parce que les portant en lozange tout le tems qu'elles ſont filles, ces lozanges ſont une eſpéce de briſure, d'autant plus grande que la loi Salique exclut les filles de la ſucceſſion à la Couronne : quand elles ſont mariées, leurs armoiries jointes à celles de leurs maris, & partagées par la moitié, ſelon l'ancien uſage, ſe diſtinguent aſſez ſans qu'il ſoit néceſſaire de leur donner d'autre briſure. On voit ainſi les armoiries d'Anne de France, fille du Roi Louis XI. mariée avec Pierre de Bourbon, parties avec celles de ſon mari dans un écu à lozange rempli de trois fleurs de lys, mais la cottice de Bourbon paſſe ſur une fleur de lys, & ſur une moitié de celle d'en bas, l'écu étant diviſé par une ligne.

Meſdames Jeanne de France & Bonne de France, filles du Roi Charles V. n'ont chacune qu'une fleur de lys dans une lozange ſur leurs tombeaux dans l'Egliſe de l'Abbaye de S. Antoine des Champs lès-Paris.

Voilà, Monſieur, quel a été juſqu'à préſent l'uſage des armoiries pour les enfans des Souverains, ſur quoi je ne décide rien, ne m'appartenant pas de le faire ; je vous expoſe ſeulement l'ancien

usage, & ce qui m'a obligé de le suivre pour ne rien faire contre les règles d'un art que j'enseigne en cette méthode.

XXX. LEÇON.

D. VOus m'avez donné une assez ample connoissance de l'art du Blason, & une méthode facile de déchiffrer toutes sortes d'armoiries : faites-moi maintenant la grace de m'apprendre en quoi consiste la science du Blason ?

R. Pour parvenir à la connoissance parfaite de cette science, il faut s'accoûtumer à connoître les familles par leurs armoiries & les armoiries par les familles : à sçavoir rendre compte des écartelures & des divers quartiers qui composent les armoiries, ou par alliance, ou par substitution, ou par prétention, ou par concession : &c. & s'instruire des principales Maisons de l'Europe & de leurs armoiries.

D. Comment se peut acquerir cette connoissance ?

R. Il faut commencer par les armoiries de toutes les Maisons souveraines, & de leurs domaines, comme sont les deux Empires d'orient & d'occident,

& les Royaumes de France, de Navarre, de Castille, de Leon, d'Aragon, de Portugal, d'Angleterre, d'Ecosse, d'Irlande, de Prusse, de Pologne, de Suede, de Danemarck, de Naples, de Sicile, &c.

Des Maisons d'Autriche, Lorraine, Savoye, d'Hollande, de Suisse, de Venise, de Génes, de Luques, de Haspourg, de Saxe, de Bavière, de Wirtemberg, de Medicis, de Gonzague, de Farnèse, de Mecklebourg, de Bade, de Brandebourg, de Hesse, &c. des Provinces, des Républiques, des Etats les plus célébres, &c. parce que ce sont ces armoiries qui se présentent tous les jours dans les monnoies, dans les étendards, dans les sceaux & dans les actes publics.

D. Après qu'on a acquis cette connoissance, à quoi faut-il s'attacher?

R. Il faut commencer à connoître les armoiries les plus simples, comme sont les armoiries où il n'y a qu'un chef, qu'une fasce, qu'une bande, qu'un pal, qu'un chevron, qu'une croix, qu'un sautoir, &c.

D. Donnez-m'en des exemples?

R. Saluces en Piémont, d'or au chef d'azur; Châteauneuf en Dauphiné de même.

Gand en Flandres, de ſable au chef d'argent.

Avaugour en Bretagne, d'argent au chef de gueules.

La Forêt d'Armaillé, d'argent au chef de ſable.

Châtelier, d'or au chef de ſable.

Gamaches, d'or au chef d'azur.

Vintimille, de gueules au chef d'or.

Tende de même.

D. Qui ſont ceux qui portent une ſeule faſce ?

R. Autriche, Bouillon, Vianen, Louvain, Pot-Rhodes, Bethune, Sainte-Maure, Villiers la Faye, Bouton Chamilly, Guefault d'Argenſon, Cicon & quelques autres.

D. Comment les diſtinguez-vous ?

R. Autriche, Bouillon, Louvain, & Vianen portent tous quatre de gueules à la faſce d'argent : la Poype en Breſſe & en Dauphiné de même : Norry de même.

Pot-Rhodes, d'or à la faſce d'azur.

Bethune & Sainte-Maure, d'argent à la faſce de gueules.

Blot Gilberte, d'azur à la faſce d'argent.

Bouton-Chamilly en Bourgogne, de gueules à la faſce d'or.

Auger en Champagne, d'azur à la fasce d'or : Amandre en Bourgogne de même.

Villiers la Faye en Bourgogne, d'or à une fasce de gueules : Denis en Tierasche de même.

Guefault d'Argenson, d'argent à la fasce de sable.

Grachaux en Franche-Comté, & Cicon, d'or à la fasce de sable : Maurs de même.

Balathier en Champagne, de sable à la fasce d'or.

D. Qui sont ceux qui portent des bandes ?

R. Ligne en Flandre, Longvy en Bourgogne, d'azur à la bande d'or.

Le Roi Chauvigny, d'argent à la bande de gueules : le Plantei en Bresse, de même.

Nedonchel en Beauvoisis, & Tournebu en Normandie, d'azur à la bande d'argent : Duval en Champagne de même.

Noailles en Limosin, Tonnerre en Bourgogne, Châlon la même ; Menou en Nivernois & Touraine, de gueules à la bande d'or.

Gomiecour en Flandre, & Gounelieu en Normandie, d'or à la bande de

ſable : Briord en Breſſe de même.

La Riviére, de ſable à la bande d'argent.

La Barge en Auvergne, d'argent à la bande de ſable.

La Balme de Mares en Dauphiné, & la Baulme Saint-Amour en Bourgogne, d'or à la bande d'azur.

Didier en Champagne de gueules à la bande d'argent.

D. Donnez-moi des exemples de ceux qui ont un pal ?

R. Il eſt plus rare que les bandes & les faſces.

Bolomier en Dauphiné & Breſſe, de gueules au pal d'argent.

Biedma en Eſpagne, d'or au pal de gueules.

Meyſeria en Breſſe, de ſinople au pal d'argent.

D'Eſcars, de gueules au pal de vair.

Hugues de Grandmenil Lord de Hinckley en Angleterre, portoit de gueules au pal d'or.

D. Les ſimples chevrons ſont-ils fréquens ?

R. Il y a un bon nombre de maiſons qui en portent, & pluſieurs maiſons éteintes qui l'ont porté.

D. Quelles ?

R. Eſchalard la Boulaye, d'azur au chevron d'or : Gorrevord en Breſſe de même : Belanger en Poitou de même : Tivarlan de même.

Nettancourt en Champagne, de gueules au chevron d'or : Monthoux au Genevois, d'or au chevron de gueules.

Chalet au pays de Vauds, de ſable au chevron d'argent.

Luirieux en Breſſe. d'or au chevron de ſable.

Treviſani à Veniſe, d'or au chevron d'azur.

Colombier ſur Morges, d'azur au chevron d'argent,

Savorgnan à Veniſe, d'argent au chevron de ſable.

Renier là-même, parti d'argent & de ſable au chevron de l'un à l'autre.

Montarbi & Nogent en Champagne, de gueules au chevron d'argent.

D. Qui ſont ceux qui portent des ſautoirs ?

R. Gerente en Provence, d'or au ſautoir de gueules : Chini de même.

La Guiche en Bourgogne, de ſinople au ſautoir d'or.

Angennes, de ſable au ſautoir d'argent.

Du Freſnoy, d'or au ſautoir de ſable.

Meſſey en Mâconnois, d'azur au ſautoir d'or.

Brignac en Bretagne, de gueules au ſautoir d'argent: Chaſſault en Bourgogne de même.

Autry au Barrois, de gueules au ſautoir d'or.

Offignies, de gueules au ſautoir d'argent.

D. Pour les croix, quel moyen de les démêler ?

R. Il eſt vrai qu'il y en a un grand nombre de différentes, dont vous avez des exemples dans la méthode; mais ſans vous arrêter d'abord à remarquer ces différences, attachez-vous aux croix ſimples que nous appellons croix pleines, & vous trouverez que les armoiries de Savoye & de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem ſont de gueules à la la croix d'argent.

Mortagne Nivelle, d'azur à la croix de gueules.

Mery, d'azur à la croix d'argent.

Saint Gelais de même: Pape en Dauphiné de même.

Barbaſan, d'azur à la croix d'or.

Briançon en Dauphiné de même.

Aſpremont en Lorraine, d'argent à une croix de gueules: S. Georges dont

il y a eu un Archevêque de Lyon, de même.

Albon en Lyonnois, de ſable à la croix d'or.

Laye Meſſimieu en Dombes, d'argent à une croix de ſable.

La Porte en Dauphiné, de gueules à la croix d'or : Alinge en Savoye de même.

Vangrigneuſe en Breſſe, de ſinople à la croix d'or.

Arnais au pays de Vauds, d'argent à la croix de ſable.

Sainte Croix de Pagni, d'or à une croix de ſinople, &c.

D. Les figures de partition, ou qui ſe font par de ſimples traits, ſont-elles du bel uſage du blaſon ?

R. Oui, ſans doute : & pluſieurs Maiſons célébres de divers endroits de l'Europe en portent de cette manière : elles ſont cependant plus fréquentes en Italie qu'ailleurs.

D. Pourriez-vous m'en donner quelques exemples ?

R. J'ai de quoi vous ſatisfaire à commencer par le parti, le coupé & le tranché.

Ramſau au pays de Holſtein, d'or parti d'azur.

Ebrard Saint Sulpice, d'argent parti de gueules.

De Lonnay en Touraine, parti d'or & de gueules.

Paſſaggi à Gènes, coupé d'or ſur azur.

Falarmonica là même, coupé d'or ſur ſable.

Gauffridi en Provence, tranché de gueules ſur argent.

Capponi à Florence, tranché de ſable ſur argent.

Le Charron en Lyonnois, tranché d'or & d'azur.

Medaillant Montataire, tranché d'or & de gueules.

D. Et pour les écartelures?

R. J'en ai bon nombre à vous donner.

Tournemine en Bretagne, écartelé d'or & d'azur.

Mouſſi le vieil ou les Bouteillers de Senlis: Chaugy en Bourgogne: Noyelle au Pays-bas: du Saix en Breſſe: Theſan en Languedoc: Beauvoir en Dauphiné: Gontaut Biron, écartelé d'or & de gueules.

Lens en Picardie, écartelé d'or & de ſable.

Arel en Bretagne, Buſſy en Bourgogne, écartelé d'argent & d'azur.

Sainte Colombe en Beaujolois de

même: Crevant, Humières & Brigneul de même.

D. L'écartelé en ſautoir eſt-il plus rare ?

R. Beaucoup plus rare : il y en a néanmoins quelques exemples.

D. Quels ſont ces exemples ?

R. Blanc en Dauphiné, écartelé en ſautoir d'argent & d'azur.

Bagny à Florence, écartelé en ſautoir d'or & d'azur.

Bazu en Bourgogne, écartelé en ſautoir d'argent & de ſable.

D. Après avoir appris ces armoiries de figures ſimples, quelles jugez-vous à propos que je doive remarquer ?

R. Celles qui ont les mêmes piéces d'hermine & de vair, & celles qui ſont engrêlées, échiquetées, ondées, bandées, chevronées, &c. car tout cela contribue à fixer l'imagination ſur ces ſortes de figures.

D. Faites-moi la grace de m'en donner des exemples ?

R. Très-volontiers.

Montgaſcon, de gueules au chef de vair : Fougerolles de même.

Eſcars, de gueules au pal de vair.

Bours, de gueules à une bande de vair.

Annebaut, de gueules à la croix de vair.

Arod en Beaujolois, d'or à la fasce airée.

Illigni, de gueules à l'orle de vair.

Varax en Bresse, écartelé de vair & de gueules.

Ognies en Picardie, de sinople à la fasce d'hermine.

La Chapelle de gueules à une fasce d'hermine.

Montbrun en Normandie, d'azur à la bande d'hermine.

La Pallu en Bresse, de gueules à la croix d'hermine.

La Rivière en Guienne, & Ghistelles au Pays-bas, de gueules au chevron d'hermine.

D. Voilà de quoi remplir la mémoire d'un bon nombre de Maisons par leurs armoiries?

R. Vous pouvez après cela vous accoûtumer insensiblement à connoître les Maisons qui portent fascé, pallé, bandé, burelé, échiqueté, lozangé, fretté, fuzelé, &c. & les chefs, les bandes, les fasces, les croix, échiquetées, lozangées.

D. Cette méthode est aisée, & soulage l'imagination.

R. Il eſt vrai ; mais ſi vous voulez vous en rendre l'uſage encore plus facile, il faut vous même deſſiner ces armoiries, & y mettre les couleurs & les noms ; vous verrez par expérience que cela contribuera beaucoup à fixer l'imagination.

D. Quelles ſont les plus difficiles à retenir ?

R. Celles qui ont trop de reſſemblance les unes avec les autres, & qui ſont trop multipliées.

D. Qui ſont-elles ?

R. Toutes celles d'un ſeul lion : car le nombre en eſt ſi prodigieux, qu'il y a peut-être plus de ſix cens Maiſons qui ne portent qu'un lion : ainſi vous en trouverez trente qui portent d'azur au lion d'or, de gueules au lion d'argent, d'argent au lion de ſable, &c.

D. Que faut-il faire pour ne pas y être trompé ?

R. Il faut obſerver cinq ou ſix choſes qui vous aideront à les diſtinguer.

1. Qu'il y a des lions ſeuls qui ſont écartelés avec d'autres armoiries.

Les Alberts de Luines écartélent le lion de leurs armoiries avec les macles de Rohan.

Les Durfort, Duras ou Durasfort écartèlent le leur avec un quartier d'argent à la bande d'azur.

Celui de la Cauchie en Boulonois eſt écartelé avec Eſtrée.

Celui de Grammont avec les faſces ondées de Toulongeon, & les dards d'Aſte.

2. Il y a des différences à obſerver en ces lions : celui du Luxembourg & celui de Bournonville ont la queue double, fourchée & paſſée en ſautoir : ce ſont des différences qui diſtinguent Luxembourg, ou Limbourg, ou Bohème qui portent de gueules au lion d'argent à la queue fourchée & paſſé en ſautoir, d'avec Cliſſon, Grammont en Bugey, Ponceton, &c. qui portent de gueules au lion d'argent : cette queue double & fourchée eſt la différence.

C'eſt la même différence entre les armoiries de Bournonville & de la Chaiſe en Forez : ils portent l'un & l'autre de ſable au lion d'argent couronné, armé & lampaſſé d'or : mais celui de Bournonville a la queue fourchée, ce que n'a pas l'autre. De cette Maiſon ſont M. le Comte de Souſternon, & M. le Comte de la Chaiſe, Capitaine

de la porte du Louvre, M. le Marquis ſon fils, & feu le R. P. de la Chaiſe, Confeſſeur du Roi, ſon frère.

3. Il y a des lions aſſez diſtingués d'eux-mêmes pour être reconnus, comme les lions d'hermines, de vair, les lions échiquetés, lozangés, bandés, coupés, poſés, partis, écartelés.

4. Il y a des ſituations & des diſpoſitions qui ne ſervent pas moins à diſtinguer les armoiries & à les rendre ſingulières comme les lions accroupis, couchés, paſſés en ſautoir, adoſſés affrontés, mis l'un ſur l'autre.

D. Que dites-vous des armoiries parlantes ou équivoques aux noms?

R. Quelles ſont preſque les plus anciennes, & qu'il n'en eſt point de plus aiſées à retenir.

D. Quelles ſont les Maiſons de France qui ont des armoiries parlantes?

R. Les quatre célébres de Picardie, Ailly, Mailly, Tanques & Crequy : la Tour d'Auvergne, la Tour du Pin, la Tour S. Vidal, la Tour de Gouvernet, Ray, Pontevez, Pontis, Pontac, Orgemont, Roquelaure, Arpajon, Maugiron, Pellevé, Virieu, le Loup, Berbiſy, la Croix, Tiercelin, Chevrier, S. Mauris, Salmes, Retel, Nogaret,

Martel, Mauleon, du Lion, Hornes, Gruères, Fougères, Fouquet, Davy du Perron, Dianne, Bureau, Breſſe, Brûlart, Apchier, &c.

D. Dans les autres pays y a-t-il des armoiries parlantes ?

R. Elles ſont en très-grand nombre en Italie, en Eſpagne, en Allemagne & en Angleterre.

D. Quelle autre induſtrie me donnerez-vous pour avancer dans la ſcience du Blaſon ?

R. Il faut s'accoûtumer à diſtinguer les Maiſons de même nom, & les Maiſons différentes qui portent les mêmes armes.

D. Me pourriez - vous donner des exemples des premières ?

R. Pluſieurs.

La Tour d'Auvergne, ſemé de France à la tour d'argent.

La Tour du Pin en Dauphiné, de gueules à une tour d'argent, crenelée de trois piéces, feneſtrée d'un mur de même.

La Tour Landry, d'or à la faſce de gueules, crenelée de deux piéces & deux demies.

Livron en Champagne, d'argent à trois faſces de gueules à un roc d'échi-

quier

quier, de même au franc quartier du chef. Livron en Savoye, une bande avec deux cottices.

Luillier eu Champagne, d'azur à trois coquilles d'or, & Luillier à Paris d'azur à trois paniers d'or.

Clermont Tonnerre, ou Clermont-Talard en Dauphiné, de gueules à deux clefs d'argent adossés & passées en sautoir.

Clermont Lodeve, d'or à trois fasces de gueules au chef d'hermines.

Clermont Galerande ou Clermont-d'Amboise, d'azur à trois chevrons d'or.

Gramont ou Grammont au Bugey, de gueules au lion d'argent.

Grammont en Dauphiné, de gueules au lion d'or.

Grammont en Franche-Comté, d'azur à trois têtes de reines de carnation couronnées d'or.

Grammont en Guyenne, d'or au lion d'azur.

D. Quelles sont les Maisons qui ont des armoiries semblables sans être sorties de même sang, & sans avoir le même nom?

R. Chabanes en Bourbonnois, Baugé en Bresse, d'Aubigny & Montaigu

portent tous quatre de gueules au lion d'hermine armé, couronné & lampaſſé d'or.

Des Roches Baritaux, Brouilly en Picardie, Sared au Maine, Bolacre en Nivernois, le Normand, de ſinople au lion d'argent.

Foras en Savoye, Billy à Paris, Recourt en Flandre, Villers la même d'or à la croix d'azur.

Theſan en Languedoc, Noyelle en Flandre, Du Saix en Breſſe, Chaugy en Bourgogne, Eſtrac ou Aſtarac en Guyenne, Policeni à Veniſe, écartelé d'or & de gueules.

Montezan en Anjou, Polloud S. Agnin en Lyonnois, Neuville, Hamelincourt, Souaſtre, d'or freté de gueules.

Rohaut-Gamaches, Dinteville en Bourgogne, le Roux en Guyenne, de ſable à deux léopards d'or.

Damas en Bourgogne, Aubuſſon en la Marche, Villeneuve en Limoſin, Stainville en Lorraine, Beauçay en Poitou, Bernieules, Vauglans, Couſans, d'or à la croix ancrée de gueules.

Bellefourriere Soyecourt, Marſas & du Pas, de ſable ſemé de fleurs-de-

lys d'or. Brillac en Touraine, & Quebriac d'azur à trois fleurs-de-lys d'argent.

Plessis Richelieu en Poitou, Bassompierre en Lorraine, & Châteaugontier, trois maisons différentes, portent toutes trois d'argent à trois chevrons de gueules.

Vantadour en Limosin, Sanzay en Poitou, Du Puy Vatan en Berry, Auxy Monceaux en Picardie, Kergournadec en Bretagne, Courcelles en Poitou, Ternant, échiqueté d'or & de gueules : Marnueil en Brie, Sonzier en Dauphiné, La Touche en Bretagne, de gueules à trois besans d'or.

D. Quelles autres armoiries faut-il remarquer ?

R. Toutes celles qui sont singulières, comme les deux dragons monstrueux d'Ancezune, le massonné des Marillacs, la croix & les quatre ombres de soleil des Hurault, les deux fasces & les deux serpens de Refuge, la guivre de Milan, le crequier de Crequy ; les armoiries de Goulaine parties d'Angleterre & de France, & un grand nombre d'autres aussi distinguées.

D. Est-ce là tout ce qu'il faut re-

marquer pour acquerir la ſcience du Blaſon ?

R. La principale choſe eſt d'obſerver les armoiries écartelées des grandes Maiſons, & d'apprendre les cauſes de ces divers quartiers.

D. Quelles ſont-elles ?

R. Il y en a pluſieurs. Les plus ordinaires ſont les alliances honorables avec les Princes, avec les grandes Maiſons du Royaume, ou avec les Maiſons étrangères, les ſubſtitutions, les prétentions, &c. dont vous trouverez des exemples dans pluſieurs livres.

XXXI. LEÇON.

D. TOut l'artifice du Blaſon autant que je le puis concevoir par ce que vous m'avez enſeigné juſqu'ici, conſiſte principalement à ſçavoir bien énoncer en termes propres tout ce qui ſe voit dans les armoiries.

R. Oui ſans doute ; & c'eſt pour cela même qu'il faut s'exercer à déchiffrer celles qui paroiſſent les plus embarraſſées. C'eſt ce que n'ont pas obſervé la plûpart de ceux qui ont décrit les armoiries ; & l'un des meil-

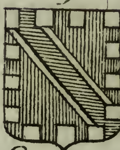


1

Darot

2

Caupene

3

Gozon

4

Kerguen

5

Papacoda

6

Toraldo

7

lardennois

8

Pongrats

9

Balaſſa

10

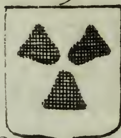
Glatigny

11

Palſi

12

Le Duc

13

houueuell

14

Scorciati

15

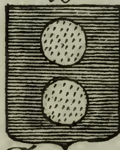
Abbenbrouch

16

Preuost

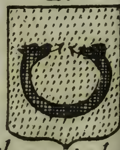
17

Kagg

18

Touges

19

meſſeme

20

Shvvartschon

leurs avis que je vous puiſſe donner, eſt de ne recevoir jamais d'armoiries d'aucune Maiſon, ſans en avoir les figures, parce que autrement vous les renverſeriez la plûpart, ſi vous en jugiez ſur ces deſcriptions mal énoncées.

D. Je profiterai de votre avis, & ſi j'en fais jamais de recueil, je prendrai ſoin de les faire ſur des figures bien ſûres.

R. Je veux vous en donner le plus d'exemples que je pourrai des plus difficiles & des plus curieuſes.

D. Vous me ferez plaiſir.

1. Darot en Poitou, de ſable à deux cygnes *affrontés*, *accollés* de leurs cols, *entrelacés* d'argent, tenant chacun au bec un anneau d'or, leurs têtes *contournées*.
Voilà quatre termes néceſſaires pour blaſonner régulièrement ces armoiries.

2. Caupene en Guyenne, d'azur à ſix *pennes* ou plumes d'autruche d'argent, *accollées* & *paſſées en ſautoir* par le pied, *deux & deux en chevrons renverſés*.

3. Gozon en Rouergue, de gueules à la bande d'azur, *bordée* d'argent,

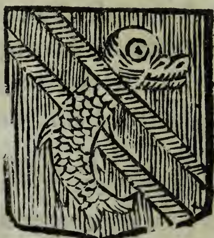
le *bord* de l'écu *denticulé* de même.
4. Kerguen en Bretagne, d'azur à la croix *alezée* le pied *ouvert* en *chevron* d'argent, accompagnée de trois coquilles de même.
5. Papacoda à Naples, de ſable au lion d'or, la queue *retrouſſée* ſur la tête, & *tenue* entre les dents.
6. Toraldo au Royaume de Naples, d'argent au mont de ſinople, à cinq *coupeaux arrondis en gauderons*, & plus *élargis* que le pied de la montagne, *chargée* d'un lion d'or, qui eſt *briſé* d'un lambel de gueules.
7. Lardennois au Stavelo, pays de Liége, d'argent à un *tortil* ou guillochis de deux piéces entrelaſſées en rond & étendues en faſce d'azur, acoſté de deux jumelles de ſable.
8. Poncrats en Hongrie, d'argent à l'aigle à deux têtes de ſable, chargé en cœur d'un grand triangle, aſſis ſur un de ſes côtés d'azur, rempli d'une couronne d'or, d'où ſort un bras mouvant vers le chef, la main de carnation, le bras vétu de gueules.
9. Balaſſa en Hongrie, de.... à un rencontre de taureau enfermé dans un dragon en rond & mordant ſa

queue. Ces dragons que j'ai remarqué en plus de vingt armoiries différentes de Hongrie, d'Allemagne & d'Italie, étoit un ordre de Chevalerie établi par l'Empereur Sigifmond fous le nom & la protection de S. George. La Colombière & Paillot, que en ont vu un dans l'armorial Allemand autour de l'écu des Wartembergs, l'ont mal pris pour un fupport, puifque c'eft la marque d'un Ordre ; comme les croiffans de René d'Anjou Roi de Sicile, qui font au deffous des armoiries des Chevaliers du Croiffant. Quelques-uns mettoient une petite croix fur la tête du dragon, comme j'ai vu en un écuffon de la Maifon *Pufterla* de Milan.

10. Glatigni, en Normandie, d'azur à un gouffre ou trait *recercelé* de trois tournans en ligne fpirale d'argent.

11. Palfi en Hongrie, d'azur à un cerf iffant d'or d'une demi-roue de même fur un mont de finople.

12. Le Duc en Normandie, de gueules au dauphin contourné d'argent *entravaillé* dans une jumelle d'azur en bande. J'ai tiré ces armoiries d'un Armorial M. S. de Normandie par Hector Le Breton Sr. de la Doineterie.



13. Houvevel au Pays d'Overiſſel: d'argent à trois bornes ou butes de ſable, *aboutées* ou appointées en cœur, & miſes en pairle.
14. Scorciati ou Scoriati à Naples, de gueules à une dépouille de lion d'or entortillée à une épée de même miſe en bande, au chef de France.
15. Abenbrouch en Hollande, de gueules à un caleçon d'argent, ce ſont des armoiries parlantes.
16. Prevot en Normandie, d'azur au lion d'or, tenant de trois pates un ſabre, la poignée en haut, la pointe en bas.
17. Kagg en Suéde, d'azur à une pile renverſée d'or en bande.
18. Touges au Pays de Cominge, de gueules à deux beſans d'or, l'un ſur l'autre.

19. Meſſemé en Touraine, de gueules à une étoile de cinq palmes d'or.

20. Schwartzchonung, d'or à une agrafe ou boucle, gringolée en croiſſant de ſable.

XXXII. LEÇON.

D. LEs quatre traits que vous m'avez donné pour régles générales des figures héraldiques, peuvent-ils me ſervir à décrire les figures les plus irrégulières ?

R. Oui, ſi vous les conſidérez bien de la manière dont ils ſont tirés par demi-lignes tirées & retirées en divers ſens, parce que c'eſt des demi-lignes que ſe forment la plûpart des autres figures : j'appelle demi-lignes celles qui ne vont pas d'un bord de l'écu à l'autre à paſſer par le milieu : ces demi-lignes ſont en divers ſens, les émanches, l'émanché, les pointes, les girons, les entures, les vivres, le paliſſé, &c. les piéces retraites ou aleſées, pals aleſés, bandes retraites, les chevrons, &c.

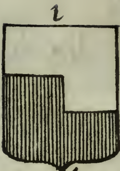
Il faut donc obſerver deux choſes, la première de quelles ſortes de lignes

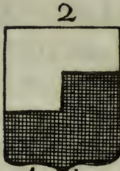
ſont compoſées ces figures extraordinaires, ſi c'eſt de lignes perpendiculaires, horizontales ou diagonales, &c. & de quel ſens ces lignes ſont tirées. Secondement ſi ces figures ont des noms particuliers dans le Blaſon, ce qui ſe peut voir par celles que j'ai données. Si elles ont des noms particuliers, il faut retenir ces noms en blaſonnant, comme ſeroit, enté, chapé, émanché, freté, lozangé, échiqueté, tiercé en bande, faſce, &c. Si elles n'ont point de nom particulier, il faut conſiderer les figures dont elles approchent davantage, comme ſont les croix, les lozanges, les fretes, les girons, les entures, les quartiers, les piles, les pairles, les chevrons, & s'ajuſter à ces noms, en expliquant les différences de plis, de retours, de canelures, d'entrelas, &c.

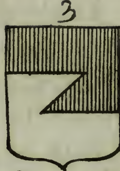
Divers exemples de la pratique & de la méthode de blaſonner par l'ordre des traits & des lignes.

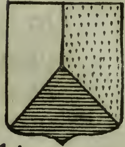
1. FRomberg en Bavière, mi-coupé, mi-parti, vers la pointe, & recoupé d'argent & de gueules.

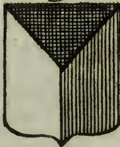


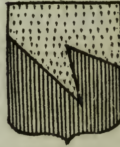
1

Fromberg

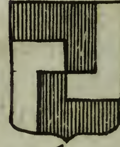
2

Aurberg

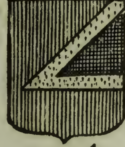
3

Darpo

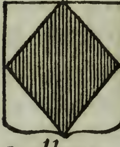
4

Haldermansteten

5

Priesen

6

Kawfingen

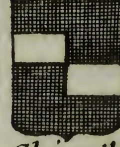
7

Tale

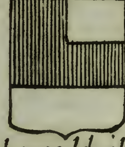
8

Beurl

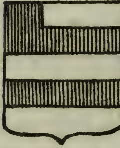
9

Kollere

10

Corraro

11

Gleisenthal

12

Woodduille

13

Yatton

14

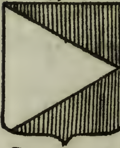
Lizana

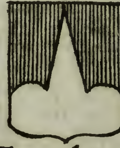
15

Heinspach

16

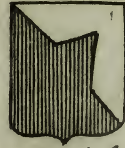
Hochsteter

17

Domantz

18

Tannberg

19

Seybeltzdors

20

Kunigl

On voit ici que je prends les demi-traits, l'un qui coupe à demi vers le chef, l'autre qui partit en descendant vers la pointe, & le troisiéme qui recoupe.

2. Ausberg en Bavière, mi-coupé en pointe, mi-parti, & recoupé vers le chef.

3. D'Arpo, mi-coupé en chef, failli en taillant, & recoupé vers la pointe de gueules & d'argent.

4. Haldermansteten en Souabe, parti d'argent & d'or, enté en pointe d'azur.

5. V. Priesen en Misnie, tiercé en pairle d'argent de sable & de gueules.

6. Kawfungen en Misnie, mi-tranché au dessous du chef, mi-taillé en remontant vers le chef, & retaillé au flanc de l'écu d'or & de gueules.

7. V. Tale au pays de Brunswik, écartelé en équerre de gueules & d'argent.

8. Beurl en Stirie, de gueules à un coude en triangle d'or, mouvant de l'angle senestre de l'écu en traverse, & recoupant en burele rempli de sable : autrement de gueules à une pointe de giron d'or, mou-

vante du flanc ſeneſtre de l'écu depuis le chef & chargée d'une autre pointe de ſable.

9. Kollere en Poméranie, de gueules vétu d'argent, ou d'argent à une grande lozange de gueules, aboutiſſante aux quatre flancs de l'écu.

10. Corrado à Veniſe, coupé d'argent & d'azur, vétu de l'un à l'autre, ou coupé d'argent & d'azur, à une grande lozange de l'un à l'autre aboutiſſante aux quatre flancs de l'écu.

11. Gleiſenthal en Miſnie, de ſable à une faſce d'argent dejointe au milieu de l'écu, une moitié hauſſée vers le chef, l'autre abbaiſſée vers la pointe, & accollée par le bout.

12. Wodville en Angleterre, d'argent à la faſce-canton à dextre de gueules.

13. Yatton là même, d'argent à deux faſces de gueules, la plus haute à dextre faſce-canton.

14. Lindeczu lizana, d'azur au giron d'or mouvant du canton dextre de la pointe en forme de croiſſant verſé vers la ſeneſtre d'or.

15. Heinspach, tranché, canelé d'or & d'azur.

16. Die Hochſteter en Autriche, taillé, canelé d'or & d'azur.

17. Domantz en Sileſie, d'argent, embraſſé de gueules de ſeneſtre à droite.

18. Tanberg en Bavière, de gueules à une pointe d'argent, mouvante de deux coupeaux ronds.

19. Seybolsdore en Bavière, taillé, pignonné d'argent & de gueules de trois piéces.

20. Kunige en Tirol, tranché d'argent & de gueules, fiché ſur l'argent.

Il n'eſt pas moins néceſſaire d'obſerver la diſpoſition des figures que leur poſition & leur ſituation.

La diſpoſition ſuppoſe pluſieurs figures de même ou de diverſe eſpéce.

Il y en a de même eſpéce, qui rempliſſent également tout l'écu; comme le faſcé, le pallé, le bandé, le barré, le burelé, le coticé, le vergeté, le freté, l'échiqueté, le lozangé, les points équipollés, le fuſelé, &c. dont vous avez des exemples dans l'alphabet des termes.

Les autres figures ſe mettent 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20.

Une ſeule figure ſe place ordinairement au milieu de l'écu, comme :

1. De la Porte la Meilleraye, de gueules au croiſſant d'argent, chargé de cinq mouchetures d'hermine : ou ſimplement au croiſſant d'hermine : la ſituation de ce croiſſant ni ſa poſition ne s'expriment point, parce qu'elles ſont naturelles.

La diſpoſition naturelle de deux figures eſt d'être l'une ſur l'autre, comme :

2. Rouhaut, de ſable à deux léopards d'or, ſans dire l'un ſur l'autre, parce que c'eſt leur diſpoſition naturelle.

La diſpoſition naturelle de trois figures en armoiries eſt d'être 2. & 1. comme :

3. Courtenay, d'or à trois tourteaux de gueules.

La diſpoſition naturelle de quatre figures eſt d'être deux deux, comme :

4. Beauvau, d'argent à quatre lionceaux de gueules, armés, lampaſſés, & couronnés d'or.

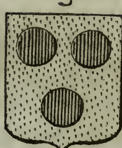
Quelques-uns ajoutent *cantonnés* ou mis en écartelure, ce qui eſt inutile, puiſque c'eſt la ſituation naturelle des lions, & la diſpoſition natu-

1

de laporte

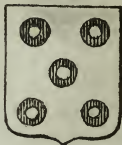
2

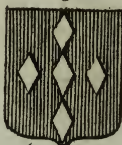
Rouhaut

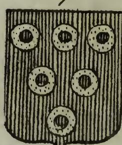
3

Courtenay

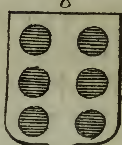
4

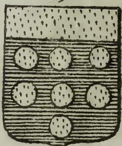
beauvau

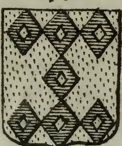
5

Dorne

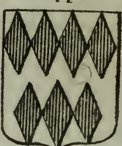
6

Arlatan

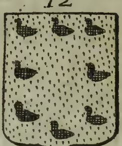
7

Prunelay

8

Castro

9

melun

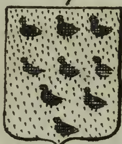
10

Courran

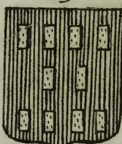
11

DelEtang

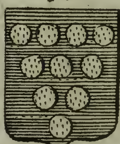
12

Argies

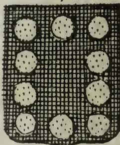
13

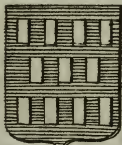
le Senechal

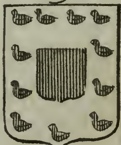
14

Morainuillier

15

S denoüac

16

Acerac

17

Cheyna

18

beaumanoir

19

Fontenay

20

Simiane

relle de quatre figures.

La diſpoſition naturelle de cinq figures eſt d'être miſes en ſautoir, comme :

5. Dorne en Lorraine d'argent à cinq annelets.

Quelques-uns ajoutent en ſautoir. Ces cinq figures peuvent auſſi être miſes en croix, comme :

6. Arlatan à Arles en Provence, de gueules à cinq lozanges en croix, ou à la croix de cinq lozanges.

Six figures ſe mettent, trois, deux, une, comme :

7. Prunelay en Normandie, de gueules à ſix annelets d'or 3. 2. 1. ou les uns ſur les autres en deux pals, comme :

8. Caſtor, d'argent à ſix tourteaux d'azur, 2. 2. 2.

Sept figures ſe diſpoſent en divers ſens, trois trois & une, comme :

9. Melun, d'azur, à ſept bezans d'or, 3. 3. 1. au chef de même, ou trois, une, trois, comme :

10. Courran, d'or à ſept macles, 3. 1. 3. ou quatre & trois, comme :

11. De l'Etang de Breuil, d'Andeſigny en Poitou, d'argent à ſept fuſées de gueules, ou ſept lozanges, 4. & 3.

Huit figures ſe poſent en orle, comme

12. Argies, d'or à l'orle de huit merlettes de sable.

Neuf figures se posent 3. 3. 3.

13. Le Sénéchal de Kercado en Bretagne, d'azur à neuf macles d'or, 3. 3. 3.

Ou trois trois, deux, un.

14. Morainvillier, d'argent à neuf merlettes de sable, 3. 3. 2. 1.

Dix figures se peuvent poser en divers sens, quatre, deux, quatre, comme :

15. Saint Denoüac en Bretagne, de gueules à dix billettes d'or, 4. 2. 4.

Quatre, trois, deux, un.

16. Acerac de Rieux Sourdiac, d'azur à dix besans d'or, 4. 3. 2. 1.

En orle.

17. Cheyna, de sable à dix besans d'or, posés en orle.

Onze figures se peuvent posent quatre, trois, quatre.

18. Beaumanoir Lavardin, d'azur à onze billettes d'argent, 4. 3. 4.

En orle.

19. Gontenai, d'or à l'écusson de gueules, & onze merlettes de même en orle.

Douze figures se mettent quatre, quatre, & quatre. Treize, quatorze,

quinze, ſeize, dix-ſept, dix-huit, dix-neuf & vingt figures ſe poſent de divers ſens.

Enfin on les nomme ſemées, non pas quand elles paſſent le nombre de 20. comme on dit quelques-uns, mais quand elles rempliſſent tellement l'écu à égales diſtances, qu'il s'en perd des moitiés & des extrémités dans tous les bords de l'écu. Ainſi on dit :

20. Simiane en Provence & en Dauphiné, d'or ſemé de fleurs-de-lys, & de tours d'azur, alternativement.

A ces diſpoſitions régulières des figures multipliées, il faut joindre les diſpoſitions des figures, qui ont une eſpéce de longueur, & des côtés différens, qui font naître divers termes dans le Blaſon, à l'égard de ces diſpoſitions.

1. Deux figures de cette ſorte peuvent être parallèles en pal comme les deux troncs d'*Orgello*, ci-devant ſous le mot *ébranché* numero 37. de la lettre E. de l'alphabet des termes.

2. Ou l'une ſur l'autre comme les deux lions du Monſtier, de *Merinville*, ſous le mot Paſſant, n. 10. de la lettre P.

3. Ou parallèles adoſſées comme les deux chefs de *Clugni*, ſous le terme Adoſſé, n. 54. de la lettre A, où il y en a trois autres exemples.

4. Elles peuvent auſſi être afrontées, comme vous verrez ſous ce terme, n. 56. 57. 58. 59.

5. Ou paſſées en ſautoir, comme les maſſes de *Gondy*, ſous le terme *lié*. Les épées de *Boutin*, ſous le terme *Garni*.

Les lys des Delbennes, &c.

6. Ou appointées en pointe, & en chevron renverſées, comme les deux épées d'armes, ſous le terme *appointé*, n. 93. Elles pourroient auſſi être miſes en chevron, comme les piles renverſées d'Aquin, n. 94.

7. Guillard à Paris, de gueules à deux bourdons de pélerins d'argent; mais en chevron accompagnés de trois montjoies de pélerins de même. Ces montjoies ſont des monceaux de pierre qui marquent les chemins.

8. Trois figures longues ſe peuvent mettre parallèles en pal, comme les flambeaux de la Fare, ſous le mot *allumé*, n. 77. les trois pieux de *Fiquemont*, n. 61. de la lettre A.

9. En bande l'un ſur l'autre, comme les

trois tiſons des *Tiſoni*, n. 78.

10. En poignée, comme les trois fléches des *Suramont*, n. 17. de la lettre E.

11. En faſce l'un ſur l'autre, comme trois léopards de *Caumont*, & les trois feuilles de *Coſſé*.

12. Elles peuvent être miſes en pairle ou en Y, comme les trois fleurs-de-lys de *Dieloldſtein*, n. 95.

Quatre figures longues ſe placent en divers ſens.

13. Les unes ſur les autres en faſce, comme les quatre lions *d'Eſcodea*.

14. Etendues en ſautoir comme les quatre chaînes *d'Alberti*, liées en cœur à un anneau.

15. En chevron comme les quatre piles appointées & renverſées *d'Aquin* en Dauphiné, n. 94. de la lettre A.

16. Couchées dans le ſens des quatre flancs d'un grand lozange, comme *Don Vela*, n. 97. la même lettre.

17. Cinq peuvent être placées en étoile comme *Meſſemé*.

18. Six adoſſées & acculées, comme les ſix plumes d'autruche de *Caupene*.

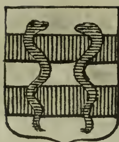
19. Et les canons de *Guipuſcoa*, n. 46.

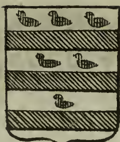
20. Les figures qui ont longueur, peu-

vent être ſemées, quoiqu'elles ne ſoient pas en grand nombre. Les faux des Thomaſſins d'Aix en Provence qui ſont au nombre 48. de la lettre A ſont ſemées.

Quand les figures ſont de différente eſpéce, il y a plus de difficulté à blaſonner régulièrement, parce qu'il faut obſerver celles qui tiennent lieu de camp, ou de ſéantes partitions, & qui doivent être nommées les premières, & avant celles qui ſont brochantes, ou qui les chargent, ou qui les accompagnent; comme :

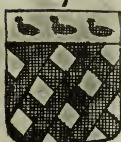
1. De Refuge, d'argent à deux faſces de gueules, & deux ſerpens d'azur tortillés, ou ondoyans en pal, & affrontés brochant ſur le tout.
2. Beauvillier en Berry, d'argent à trois faſces de ſinople, accompagnées de ſix merlettes de gueules 3. 2. 1.
3. Chambes Monſerau en Anjou, d'azur ſemé de fleurs-de-lys d'argent au lion de même couronné d'or.
4. Eſtrées, d'argent freté de ſable de ſix piéces, au chef d'or chargé de trois merlettes de ſable.
5. Choiſeul en Champagne, d'azur à la croix d'or cantonnée de vingt

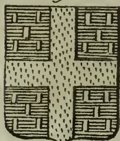
1

deRefuge

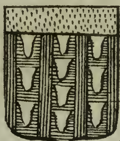
2

beauvillier

3

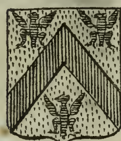
Chambes

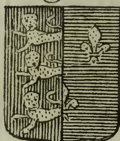
4

Estrees

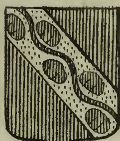
5

Choiseul

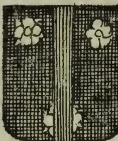
6

Chatillon


Coursillon


latrimoille

9

Goulaine

10

Brulart

11

leClerc

12

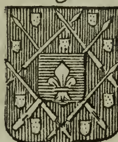
deFranc

13

Vieuxbourg

14

bourdaloue

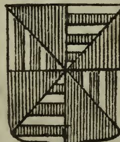
15

Villeneuve

16

Villars

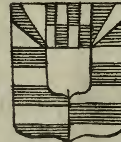
17

lamoignon

18

Surat

19

brissonnet

20

Marais

billettes de même, de cinq en cinq en ſautoir en chaque canton.

6. Châtillon ſur Marne, de gueules à trois pals de vair, au chef d'or.

7. Courſillon Marquis de Dangeau, d'argent à la bande de fuſées couchées de gueules, à un lion de ſable courant le long de la bande.

8. La Tremouille, d'or au chevron de gueules, accompagné de trois aiglettes d'azur, bequées & membrées de gueules.

9. Goulaine en Bretagne, parti de la première moitié d'Angleterre, de gueules à trois demi-léopards d'or, l'un ſur l'autre, & de la ſeconde moitié de France, d'azur à une fleur-de-lys d'or, & une demie mouvante de la partition.

10. Brulart, de gueules à la bande d'or chargée d'une traînée tortillée de ſable, & de cinq barils de même, trois d'un côté, & deux de l'autre alternés.

11. Le Clerc Fleurigny, d'où ſont ſortis un Chancelier de France ſous Charles VI. & Charle VII. & deux Commendeurs de Malthe, qui ſervent utilement la Religion, de ſable à trois roſes d'argent, & un

pal de gueules, brochant ſur la roſe d'en bas.

12. De Francs en Mâconnois, d'azur à une tierce d'argent miſe en barre, au canton dextre de l'écu, & une cottice d'argent brochant ſur le tout.

13. Vieux-bourg, d'azur à la faſce chargée à dextre d'un T. de ſable, & à ſeneſtre d'une molette de même.

14. Bourdaloue en Berry, d'azur au lion d'or, couronné & regardant un ſoleil de même au canton dextre du chef.

15. Villeneuve en Provence, de gueules freté de lances d'or, les claires voies remplies d'écuſſon de même, & ſur le tout un écuſſon d'azur à une fleur-de-lys d'or.

16. Villars en Lyonnois, dont le Duc de ce nom, d'où ſont ſortis cinq Archevêques de Vienne en Dauphiné, d'azur à trois molettes d'or, au chef d'argent, chargé d'un lion paſſant de gueules.

17. Lamoignon originaires du Nivernois, lozangé d'argent & de ſable, au franc canton d'hermine.

18. Suirot en Poitou, gironné de gueules & d'argent de huit piéces, le premier & quatriéme giron d'argent

chargés de trois pals de gueules, le deuxiéme & troisiéme, de trois fasces.

19. Briſſonnet, d'azur à la bande componné d'argent & de gueules de six piéces, le premier compon de gueules, chargé d'une étoile d'or & senestré d'un autre de même, au canton senestre du chef.

20. Marans ou Preſſigny, fascé, contrefascé d'argent & d'azur, au chef palé, contrepalé de même, flanqué d'azur, à deux girons d'argent, & sur le tout, un écuſſon d'argent. Un vieux armorial imprimé l'an 1530. dit *d'or & d'azur au chef parti.*

Au chef palé, contrepalé, fascé, contrefascé,
A deux cantons gironnés,
Et un écu d'argent parmi,
Sont les armes de Preſſigny.

XXXIII. LEÇON.

D. APrès m'avoir si bien enseigné les principes de l'art héraldique, & de la science du Blason, je voudrois bien en connoître l'usage & la pratique pour toutes les personnes qui ont droit de porter des armoiries

& qui ſont de conditions diverſes dans l'Ordre de la Nobleſſe.

R. C'eſt-à-dire, que vous voulez apprendre les diverſes eſpéces d'ornemens qui accompagnent les armoiries, & qui marquent les dignités, & l'état ou la condition des perſonnes. Je veux vous ſatisfaire ſur ce point ; & vous donner les armoiries du Pape, des Cardinaux, des Archevêques & des Evêques ; des Abbés, des Prieurs, des Protonotaires & autres Eccléſiaſtiques; du grand Maître de Malthe, des Pilliers de l'Ordre, Grands-Croix, Commendeurs, &c. des Chevaliers Teutoniques, des Chevaliers de Chriſt, de Saint Lazare, des anciens Commendeurs de S. Antoine, &c.

D. Ce ſont là les dignités Eccléſiaſtiques. Je voudrois qu'enſuite vous me donnaſſiez les politiques & les militaires : Des Empereurs, des Rois, des Princes, des Chefs des Républiques, des Ducs, Marquis, Comtes, Vicomtes, Barons, Seigneurs, &c. des Chevaliers, Premiers Préſidens, Préſidens à Mortier, des Chevaliers des Ordres du Roi, des Chevaliers de S. Louis, des anciens Chevaliers, des Connétables, des Maréchaux de France, du grand

grand Maître de l'Artillerie, du Colonel de l'Infanterie Françoiſe, du Général de la Cavalerie, du grand Ecuyer, &c.

R. Sur tout cela je n'ai que des exemples à vous donner, c'eſt-à-dire, des figures où ces ornemens ſoient répréſentés avec la manière de les déchiffrer.

D. C'eſt cela même que j'attends de vous, avec la pratique des armoiries des perſonnes nobles du ſexe.

R. C'eſt-à-dire, des Dames : celles des Impératrices, des Reines, des Princeſſes, des Ducheſſes, des Marquiſes, des Comteſſes & des Baronnes, ont les mêmes ornemens que leurs maris. Je veux dire quant aux couronnes, manteaux, &c. car il y a des ornemens qui ne leur conviennent pas, comme ſont les caſques, les colliers des Ordres de Chevalerie, &c. Cependant les femmes des Maréchaux de France, quand elles portent leurs armoiries accolées à celles de leurs maris, mettent les bâtons en ſautoir derrière les deux écus accolés, & les Chancelières font la même choſe des maſſes.

D. Et les filles comment doivent-elles porter les leurs ?

R. Elles ont pris la coûtume en France de les mettre en lozanges. Cet uſage eſt venu des Pays-bas.

D. Les Abbeſſes, les Prieures & les Religieuſes, comment les portent-elles?

R. Indifféremment ou en lozanges, ou dans un écuſſon. Les Abbeſſes les accollent d'une croſſe, d'un chapelet, d'une couronne d'épines, d'une guirlande de fleurs.

D. Les veuves n'ont-elles point de marques particulières ?

R. Elles y mettent aſſez ſouvent des cordelières.

D. Et les femmes mariées ?

R. Des palmes qui ſont le ſymbole de l'amour conjugal.

D. Venons maintenant aux exemples, ſi vous le voulez bien ?

R. Je le ferois très-volontiers, mais pour vous délivrer de la peine d'apprendre ce grand nombre d'exemples, & pour ne pas groſſir ce livre, vous n'avez qu'à prendre le jeu de cartes du Blaſon, où vous trouverez des exemples de toutes ces pratiques différentes pour la France, l'Italie, l'Eſpagne & l'Allemagne, &c. Je n'aurai à vous donner ici que des exemples de

la pratique & de l'uſage des perſonnes du ſexe. Auſſi-bien l'une des manières d'apprendre aiſément le Blaſon, & de connoître les armoiries de pluſieurs maiſons, eſt de vous divertir en jouant à ces divers jeux faits pour l'inſtruction de la jeuneſſe.

XXXIV. LEÇON.

D. VOus m'avez parlé des armoiries des Communautés, dont vous avez fait, ce me ſemble, une eſpéce différente de celles des Maiſons; je voudrois bien en ſçavoir l'uſage?

R. Vous avez raiſon de vous en informer, puiſqu'elles ſont une partie conſidérable du Blaſon : elles ne ſont pas néanmoins des marques de nobleſſe comme celles des familles, mais ſeulement des marques de diſtinction qui ſervent à les faire connoître.

D. Quelles ſont ces Communautés?

R. Je les diſtingue en deux eſpéces, de Communautés eccléſiaſtiques, & de Communautés ſéculières & laïques, parce que toute Communauté eſt un corps compoſé de pluſieurs membres.

Ainſi l'Egliſe univerſelle, qui eſt la Congrégation de tous les fidéles, eſt un Corps & une Communauté : les Etats, les Provinces, les Villes ſont des Communautés.

D. Quelles ſont les Communautés Eccléſiaſtiques.

R. Les Chapitres, les Paroiſſes, les Diocèſes, les Monaſtères, les Ordres religieux, les Congrégations, les Séminaires, les Confréries, &c.

D. Tout cela a-t-il des armoiries ?

R. Oui, ou plutôt des deviſes & des ſignes pour ſe diſtinguer : car ce n'eſt qu'improprement qu'on leur donne le nom d'armoiries, qui ne leur convient pas, puiſque ces Communautés ne ſont pas profeſſion des armes.

D. Quelles ſont les Communautés laïques ?

R. Les Royaumes, les Républiques, les Provinces, les Villes, les quartiers de Villes, les Univerſités, les Académies, les Colléges, les Arts & Métiers, les Compagnies & Sociétés de Commerce, les Corps des Marchands, &c.

D. L'uſage de ces deviſes eſt-il ancien ?

R. Il l'eſt beaucoup plus que le

Blaſon, parce qu'il y a eu des marques de diſtinction avant qu'il y eût des armoiries qui marquaſſent la Nobleſſe.

D. Comment ſe diſtinguoient donc les Maiſons avant l'uſage du Blaſon ?

R. Par leurs noms, leurs ſurnoms, & leurs pronoms, qui diſtinguoient les perſonnes, les maiſons & leurs diverſes branches.

Donnez-m'en des exemples ?

R. Je le veux bien; & je choiſis parmi les Romains la famille des Emilies, l'une des plus célébres. Le nom commun à toute cette illuſtre race étoit celui d'Emilie, *Æmilii.* Les diverſes branches étoient les Mamertins, les Barbules, les Pauls, les Lepides, les Regilles, les Scaures, &c. parmi leſquels il y a eu des Lucius, des Marcs, des Caies, &c. comme il y a dans nos familles des Pierres, des Jeans, des Antoines, &c. Et quand ils vouloient ſe diſtinguer encore plus par leurs pères & leurs ancêtres ils ſe nommoient LUCIUS ÆMILIUS MARCI FILIUS; LUCII NEPOS; MARCI PRONEPOS, PAULUS. Après quoi ils marquoient leurs offices, leurs dignités. Ainſi le grand Pompée en une inſcription ſe déſignoit par ces mots

CNEIUS POMPEIUS CNEI FILIUS, SEXTI NEPOS, MAGNUS III. PRO-CONSUL, IMPERATOR, &c. C'étoient ces noms qui étoient parmi les Romains le caractère de leur nobleſſe.

D. Comment cela ?

R. Parce que les eſclaves n'avoient qu'un nom, *Caius*, *Abaſcantus*, *Tyro* & quelques autres noms barbares. Les affranchis en avoient deux, parce que celui qui les affranchiſſoit leur donnoit ou ſon nom ou quelqu'autre nom. Les ingenus en avoient trois, comme *Marcus Tullius Cicero*, auſquels quand on ajoutoit, *Marci Nepos*, *Marci Pronepos*, *Lucii Abnepos* ; on marquoit autant de degrés d'ingénuité.

D. Quand eſt-ce que les Communautés ont pris ces marques de diſtinction, à quelle occaſion & quelles ſont les plus anciennes ?

R. Vous me faites trois demandes qui demandent autant de réponſes différentes.

Je commence par la plus ancienne des Nations qui eſt la Juive, qui fut diſtinguée en douze Tribus, dont les fils de Jacob furent les chefs. Quand ces Tribus ſortirent de l'Egypte pour aller

habiter la Paleſtine, elles marcherent en corps d'armée, & ſe firent des ſignes & des étendards pour ſe reconnoître, & pour empêcher la confuſion en leurs campemens & en leurs marches. La Tribu de Juda portoit un lion, &c.

D. Etoient-ce des armoiries ?

R. Non pas, à les prendre comme celles dont on uſe à préſent, puiſqu'elles n'étoient pas des marques de nobleſſe, qui euſſent des couleurs fixes comme les émaux du Blaſon, mais ſimplement des ſignes pour diſtinguer les Tribus. Cependant Bara & quelques autres blaſonneurs en ont voulu faire la première origine des armoiries.

D. Les Grecs & les Romains, qui en portoient ſur leurs boucliers & en leurs ſignes militaires, n'en firent-ils pas de véritables armoiries ?

R. Non, parce que tous les ſoldats d'une même légion, ou d'une même cohorte, avoient tous les mêmes figures ſur leurs boucliers, quoiqu'ils fuſſent de diverſes familles, & ſouvent de diverſes nations.

Voilà les plus anciennes deviſes de diſtinction, qui ont ſervi de modéle aux armoiries des Communautés ; car

les peuples, les Nations, les Républiques, les Tribus & les Villes se distinguèrent par ces sortes de signes, soit dans leurs monnoies, soit dans leurs étendards, soit dans leurs ouvrages publics.

D. Me pourriez-vous assigner des causes générales des armoiries des Communautés ?

R. Ouï, & plus aisément que de celles des familles : car pour commencer par celle des Eglises, la plûpart portent les images de leurs saints Titulaires, où les hiéroglyphes de ces Saints. Un très-grand nombre d'Eglises de ce Royaume dédiées à St. Pierre portent des clefs pour armoiries ; celle qui sont dédiées à S. Pierre & à S. Paul, joignent une épée aux clefs comme l'Abbaye de Clugny. Les Chapitres & les Eglises qui ont S. Laurent pour Patron ont un gril ; les Eglises de Sainte Catherine une rouë armée de rasoirs & une épée : les Eglises dédiées à Notre-Dame la figure de la Sainte Vierge : celles de S. Jacques un bourdon & des coquilles : les Congrégations de saint Augustin un cœur ardent percé de fléches, qui sont les symboles du zèle &

des ardeurs de ce ſaint : l'Abbaye d'Enay dédiée à S. Martin, un S. Martin.

D. N'en ont-elles point de conformes à leurs noms, comme ſont les armoiries que l'on nomme parlantes ?

R. Ce ſont les plus communes, particulièrement pour les Villes, les Provinces, & quelques Egliſes. La ville de Lyon un lion, celle de Tours des tours, Grenade une grenade, Florence une fleur-de-lys, Leon en Eſpagne un lion, l'Abbaye de Pontigny un pont & un nid ſur un arbre, la ville de Munich en Baviere, *Monachium*, un Moine, l'Abbaye de Chelles une échelle, &c. Pluſieurs villes portent les premières lettres de leurs noms : Soiſſons deux SS. antiques : Rion en Auvergne un R. Brignole en Provence un B. Montargis une M. l'Abbaye de Montmartre deux MM. la ville de Rome ſon ancienne deviſe de quatre lettres en bande, S. P. Q. R.

Pluſieurs autres ont pour leurs marques leurs portes, leurs ponts, leurs tours, leurs ports, leurs châteaux ou citadelles. Carcaſſonne en Languedoc une de ſes portes, Villefranche en Beaujolois une porte avec ſa tour :

Bourdeaux ſon port, Trevoux, capitale de Dombes, ſa tour, la ville de Liége ſon perron, Anvers ſon port, pluſieurs villes de Hollande leurs canaux.

D. N'y en a-t-il point qui ayent retenu pour armoiries leurs ſingularités ?

R. Un très-grand nombre. La ville de Chartres trois de ſes anciennes monnoies; Segovie ſon beau pont; la ville de Carpentras l'un des cloux de Notre-Seigneur, formé en mors de bride, par l Empereur Conſtantin, qu'elle a dans ſon Egliſe cathédrale: Cologne trois couronnes, parce qu'elle a les corps de trois Rois: Nîmes a pris le revers de ſes anciennes médailles d'un crocodille lié à un palmier avec ces mots, Col Nem. *Colonia Nemauſenſis.* Le Chapitre de N. D. de Chartres, d'azur a une tunique ou chemiſe d'argent, parce qu'il y a dans le tréſor de cette Egliſe une chemiſe ou tunique de Notre-Dame.

D. Quels ſymboles ont choiſi les Univerſités, les Colléges, & les Académies qui font profeſſion de littérature & de ſcience ?

R. Des figures convenables à leurs

études, des livres ouverts ou fermés, des paroles de l'Ecriture ou des anciens.

L'Université de Paris a pour armoiries un bras ou main, sortant d'une nuée au chef de l'écu, qui tient un livre au milieu de trois fleurs-de-lys avec ces mots : *Hic & ubique terrarum*, pour marquer le pouvoir qu'elle donne à ses Docteurs de lire & d'interpréter à Paris, & en tous les endroits du monde.

L'Université d'Oxfort a le livre de l'Apocalypse à sept seaux ouvert, & on lit sur ses deux fasces *Dominus illuminatio mea ;* ce livre est entre trois couronnes, parce qu'elle reconnoît trois Rois pour ses fondateurs, Alfred, Kichard & Henry V I I. Elle met aussi derrière l'écu six masses d'argent en sautoir, qui sont celles que portent ses bedeaux quand elle marche en cérémonie.

La Maison de Sorbonne qui est du corps de l'Université de Paris, porte les armes de son fondateur Robert Sorbon; c'est une roue de fortune par allusion à *Sors bona*, les rais de cette roue sont fleurdelisés, & elle accompagne ce

corps de ces mots d'un Pſeaume, *Vox tonitrui tui in rota*, pour faire alluſion à ſes cenſures & à ſes déciſions.

D. Les Académies, qui ſont des aſſemblées libres de perſonnes qui font profeſſion d'Eloquence, de Poëſie, d'Hiſtoire, de Critique, & d'autres Belles-Lettres, ont-elles auſſi des armoiries ?

R. Elles ſe contentent d'avoir des deviſes, particulièrement en Italie, où chaque Académie en a une générale, & chaque Académicien une particulière qui a quelque rapport à la générale : ils ſe font même des noms académiques par rapport à ces deviſes.

L'Académie Françoiſe établie par le Cardinal de Richelieu, a pour deviſe une couronne de laurier avec ces mots, *à l'immortalité.* Monſieur Charpentier, qui en a été Doyen, prit pour la ſienne un jeune laurier qu'une main arroſe, avec ces mots qui font l'anagramme de ſon mot latin, *Carpentarius* SPERANTI CURA, par lequel il a voulu témoigner qu'il aſpiroit comme ſes confrères à l'immortalité ; tout ainſi qu'un jardinier cultive & arroſe de jeunes plantes dans l'eſpé-

rance qu'elles lui donneront un jour du fruit. Monſieur Chapelin avoit pris pour la ſienne un oiſeau qui s'élance vers le ciel, avec ces mots de Virgile *Viamque affectat olympo*.

D. Les Corps des Métiers ont-ils des armoiries ?

R. Ils ont des marques pour ſe diſtinguer les uns des autres ; mais on ne doit pas les appeller armoiries, puiſque ces marques n'ont rien de militaire, ni qui tienne de l'uſage du Blaſon ; au contraire des Corps de Métiers ſe diſtinguent ou par les inſtrumens de leurs arts, ou par quelques-uns de leurs ouvrages. Les Tailleurs par des ciſeaux, les boulangers par de longues pelles chargées de pains, les Bouchers par des coûteaux & des couperets, ou par des bœufs & des moutons, les Tiſſerands par des navettes. Les haches, les douloires, les marteaux, les équerres, les compas, ſont les marques de quelques autres.

D. Je conçois bien maintenant que ſemblables figures ne peuvent pas proprement être nommées armoiries, puiſque la définition des armoiries que vous avez donnée ne leur peut conve-

nir, n'étant pas des marques d'honneur données ou autorisées par le Souverain, & composées de figures & d'émaux déterminés pour distinguer les Maisons & pour marquer la noblesse ?

R. Vous raisonnez fort bien ; car rien de tout cela ne leur convient que d'être marques de distinction.

D. A quoi servent donc ces marques ?

R. Elles servent à distinguer ces Corps, & comme ils font parmi eux des Statuts, des Réglemens, qu'ils ont des lieux où ils s'assemblent, des Confréries, des Chapelles, & que la plûpart de ces Corps sont obligés de faire des actes publics, ils ont des sceaux & des cachets, qui sont la plûpart des armoiries ou devises, qu'ils font mettre sur leurs édifices & aux lieux de leurs assemblées, porter par leurs bedeaux, valets, mandeurs, sergens, huissiers, messagers, &c. imprimer à la tête de leurs statuts, régles, ordonnances, mandemens, livres, placards, thèses, conclusions, &c.

D. Vous avez nommé entre les Communautés ecclésiastiques les Ordres Religieux, ces Communautés ont-elles des armoiries ?

R. Comme S. Paul a dit qu'il y a des armes ſpirituelles, dont il veut que les Chrétiens ſoient revêtus, les Ordres Religieux, qui font profeſſion d'embraſſer la perfection évangélique, s'engagent par vœux à ſe revêtir de ces armes ſpirituelles & à s'en ſervir d'une manière plus parfaite que le reſte des fidéles. Ainſi j'ai vu dans une Egliſe de S. François un écuſſon avec une croix & deux bras paſſés en ſautoir ſur cette croix, l'un nud & l'autre vêtu de la manche de l'habit de l'Ordre, les deux mains percées, pour marquer les ſtigmates, & ces mots, *Hæc ſunt arma militiæ noſtræ*.

Enfin pour vous délivrer de la peine de me faire pluſieurs demandes ſur ces armoiries des Communautés, je veux vous en dire en divers articles ce que j'en ai pu remarquer.

Des Corps du Clergé, Chapitres, Egliſes Cathédrales, Collégiales & Paroiſſes.

Comme ces Egliſes ont une juriſdiction particulière, elles en portent les marques en leurs armoiries.

L'Eglise d'Embrun, qui est Archevêché, porte un Pallium à côté de la crosse & de la mitre.

L'Eglise de Sens, une croix cantonnée de huit clefs.

L'Eglise de Beauvais, une croix cantonnée de quatre clefs.

L'Abbaye de S. Medard de Soissons, porte pour marque de sa fondation royale & de sa jurisdiction, de gueules à une crosse d'or, & un guidon avec son haste d'argent adossés & accostés de deux fleurs-de-lys d'or.

Plusieurs Eglises Cathédrales ont retenu pour armoiries la figure de leur Eglise, ou la façade, ou le clocher ; celle d'Avignon a un dôme d'Eglise.

Le Chapitre de Saint Just de Lyon, parce qu'il a jurisdiction dans le quartier appellé de S. Just & de S. Irenée, & même sur quelques villages voisins, a pour armoiries le lion des anciens Comtes de Lyon, avec une bordure chargée de besans, qui sont les plaques ou métaux dont on se sert dans les Eglises Collégiales pour les distributions.

L'Eglise de Palerme porte de gueules à l'aigle impériale de deux têtes cou-

ronnées d'or. *Ut Panormitana Ecclesia præ cæteris primaria sit, & dignitatis in temporalibus & spiritualibus primum obtineat locum*, dit le Décret de l'Empereur Frederic II. né à Palerme, rapporté par Sancetta.

Le Chapitre de Lyon composé de Chanoines Comtes de Lyon, porte un lion & un griffon affrontés, pour marque de ses deux jurisdictions temporelle & spirituelle, le lion est couronné d'une couronne de Comte, pour marque de leur dignité de Comtes de Lyon, & le griffon animal composé moitié aigle, moitié lion, est le symbole des deux parties de cette ville dont un côté étoit de l'Empire qui a l'aigle pour symbole, & l'autre étoit du Royaume dont les anciens Comtes, qui l'étoient aussi du Forez, avoient un lion pour armoiries. Anciennement ce Chapitre faisoit porter en ses processions outre la bannière d'un lion, deux griffons, dont je donnerai les raisons dans l'Histoire de Lyon, quand je parlerai de cet auguste Corps.

Il y a des Chapitres qui ont pris des armoiries par rapport à divers événemens ou diverses circonstances de leur fondation.

Le Chapitre de Langres porte de gueules au gant d'argent, pour avoir eu l'inveſtiture de Roland-pont par Roland neveu de Charlemagne en leur donnant un de ſes gants.

L'Egliſe de Lisbonne a une barque, ſur la proue & la poupe de laquelle ſont deux corbeaux en mémoire de la barque qui y porta miraculeuſement lè corps de S. Vincent, depuis le cap qui a encore aujourd'hui le nom de ce Saint, & qui anciennement ſe nommoit le promontoire ſacré des Algarves. D. Alonſe Enriqués, premier Roi de Portugal, mit ce ſacré dépôt dans l'Egliſe cathédrale, qui en fit ſes armoiries auſſi-bien que la ville de Lisbonne. " En ,, memoria de la nave que año 1173. ,, milagroſamente conduxo el divino ,, cuerpo de ſan Vincente Martir Pa- ,, tron ſuyo deſde el cabo aſſi dicho, ,, entiguamente promontorio ſacro del ,, Algarve, colocada en la Catedral por ,, el primero Rey D. Alonſo Enriquez, ,, dit l'Hiſtorien.

Il y a pluſieurs Egliſes & Chapitres, qui portent à cauſe des reliques inſignes qu'elles ont, des armoiries qui ont rapport à ces reliques.

L'Egliſe de Compoſtelle a pour ar-

moiries le ſépulchre de ſaint Jacques, dont elle prétend avoir le corps.

Des Ordres Religieux.

Il y a pluſieurs ſortes d'Ordres Religieux, des Anachorêtes, des Moines, des Mendians, des Chevaliers ou Ordres militaires, des Hoſpitaliers, des Clercs réguliers.

Les Chartreux qui ſont anachorétes & ſolitaires, pour montrer qu'ils étoient crucifiés au monde, & que le monde leur étoit crucifié, ont pris un globe ceintré, qui repréſente le monde, & une croix au deſſus.

Les Carmes & les Dominicains portent un chapé de deux couleurs de leurs habits.

L'Ordre de S. François deux bras croiſés, l'un de J. C. nud & celui de S. François vêtu, tous deux avec les ſtigmates aux mains.

La Congrégation de S. Maur, des Religieux Bénédictins, le mot *Pax* dans une couronne d'épines, parce que ſaint Benoit leur fondateur, appaiſa une tentation violente dont il étoit preſſé, en ſe roulant tout nud ſur les épines.

Les Camaldules, qui ſont Anachorétes comme les Chartreux, ont retenu une viſion de S. Romuald leur fondateur, qui vit ſes Religieux comme des colombes qui buvoient dans un calice.

Les Ordres militaires de Chevaliers ayant été inſtitués pour les Croiſades & pour la défenſe des lieux ſaints, ont porté des croix différentes. Les Templiers une croix noire ſur leur habit blanc : ceux de S. Jean de Jéruſalem, la croix de S. Jean-Baptiſte ou de la banderole de l'Agneau Paſchal d'argent ſur gueules : ceux de S. Maurice, la croix tréflée que l'on appelle de ſaint Maurice.

Les Religieux de S. Antoine anciens hoſpitaliers des Invalides, une croſſe ou béquille changée depuis en un tau ou croix potencée.

Les Théatins Clercs réguliers, une croix du Calvaire ſur trois monticules, pour avoir commencé leur Congrégation le jour de l'Exaltation ſainte Croix.

Les Pères Minimes ont retenu le mot *Charitas*, diſtingué par ſes trois ſyllabes l'une ſur l'autre dans un écu rayon-

nant, comme un Ange le donna ou le fit voir à ſaint François de Paule leur fondateur.

Les Chevaliers du S. Sépulchre, des croix de Jéruſalem, marques de leur pélérinage.

Les Confréries ont auſſi leurs armoiries; celle du S. Sacrement a la figure d'une hoſtie ſur un calice, & nous voyons aux proceſſions de la Fête-Dieu cette armoirie attachée aux flambeaux de confrères, & aux grandes torches qui ſe portent en cette cérémonie. Les Pénitens du Crucifix ont la figure d'un crucifix; ceux du Confalon portent une croix patée de deux couleurs.

La Confrérie de la Trinité a l'image de la Trinité; & parce que le Collége de Lyon fut fondé des deniers & des biens de cette Confrérie établie dans l'Egliſe de ſaint Nizier à Lyon, & appliqués à la fondation de ce Collége par le Roi François I. qui ordonna que les biens des Confréries du Royaume, qui étoient mal adminiſtrés, fuſſent convertis à d'autres uſages utiles au public, comme ſont les Hôpitaux & les Colléges. Symphorien Champier, gentilhomme Lyonnois, habile Méde-

cin, & l'un des Conſuls de la ville de Lyon fit faire cette fondation, dont le Collége a retenu le nom de Collége de la Trinité, & pour ſes armoiries, l'image du Myſtère de la Trinité, que l'on met à la tête des placards, des thèſes, des harangues, des énigmes & autres compoſitions qui ſe font en ce Collége pour les exercices ſcholaſtiques.

Des Nations qui ſont Corps.

Les Corps des Nations qui trafiquent dans les pays étrangers, retiennent ordinairement pour leurs marques les armoiries de leurs pays. Ainſi la Nation Allemande qui trafiquoit dans Lyon, avoit l'aigle à deux têtes de l'Empire pour ſes armoiries : les Florentins, la fleur-de-lys de Florence : les Genois, la croix de ſaint George : les Pariſiens, les armoiries de la ville de Paris ; les Vénitiens, le lion de ſaint Marc ; les Portugais, les armoiries de Portugal ; les Luquois, les armoiries de leur République, du mot *Libertas* ſur une bande.

Les quatre Nations des Arts dans

l'Université de Paris font la même chose ; l'Allemagne a l'aigle, celle de France les fleurs-de-lys, de Normandie les deux léopards, & de Picardie les trois lionceaux.

Toutes les Nations qui tranfiquent fur les mers, ont auffi leurs pavillons particuliers qui les diftinguent, & aufquels on les reconnoît.

Quelques Communautés jaloufes de leur liberté en ont fait leur devife, pour témoigner qu'elles étoient prêtes de tout facrifier pour un gage fi précieux. La République de Luques, qui a fçu la conferver dans un état de peu d'étenduë au milieu d'autres peuples qui ont fouvent changé de maîtres, en a fait fa devife propre, portant ce mot, LIBERTAS en caractère d'or, fur une bande. La République de Genes l'a auffi ajoûté à fes anciennes armoiries, & quelques Hiftoriens d'Italie ont remarqué que quand Louis Duc de Bavière fe fut fait Empereur, & fut entré en Italie, la ville de Florence & quelques autres crièrent à la liberté, & mirent ce mot dans leurs étendards, même des villes de l'Etat Eccléfiaftique qui vouloient fecouer le joug, & fe tenir

neutres entre les Guelfes & les Gibelins, dont les uns favorisoient le parti du Pape & de l'Eglise, & les autres celui de l'Empereur.

Ainsi plusieurs causes différentes ont concouru à former les armoiries des Villes. Quelques-unes les ont par concession des Souverains pour récompense de leur fidélité.

Plusieurs Villes du Royaume ont un chef de fleurs-de-lys par concession de nos Rois. Le Roi Charles V. n'étant encore que Dauphin, mais Régent du Royaume, pendant la prison du Roi Jean son père pris par les Anglois en la bataille de Poitiers, donna à la ville de Pesenas en Languedoc, qui lui avoit été fidelle, un quartier des armoiries du Dauphiné.

La ville de Madrid, qui est le Siége des Rois d'Espagne, a des armoiries triplement parlantes : elle porte d'argent à un ours au naturel rempant contre un amandier de sinople qui se nomme en Espagnol *Madrono*, avec une bordure d'azur chargée de sept étoiles d'or, qui sont les étoiles de la constellation de l'ourse céleste, dite en Latin *Carpentum*, & par le vulgaire nommée le Chariot

Chariot, parce qu'elle en a la figure; ce qui faiſoit alluſion à l'ancien mot latin de Madrid, appellé *Mantua Carpentanorum* ou *Carpentanea*. L'Auteur *de la poblation de Eſpaña*, dit *las ſie e eſtrellas conſtellacion dicha carro, que alude à giroglifico de la orla*. Cette ville prend en ſes titres la qualité de très-ancienne, noble & couronnée ville de Madrid, ſiége des Rois Catholiques, depuis que Charle-Quint lui donna ces titres d'honneur, avec permiſſion de mettre la couronne royale ſur ſes armoiries. » La muy antiqua noble y coronala » villa de Madrid, ſilla de los Catholi- » cos Reyes traë eſcudo timbrado de » corona, merced de Carlos-Quinto » junto con el appellido coronada.

La ville de Tolede, qui avoit anciennement pour armoiries deux mondes & deux étoiles, porte à préſent la figure d'un Empereur aſſis ſur un trône, avec l'épée nue en une main & un globe impérial en l'autre, & ſe nomme, *la Imperial Toledo*.

Quelques-unes ont affecté de ſe diſtinguer par les choſes dont elles abondent. *Bourges* en Berri, pays abondant en troupeaux de moutons, en porte trois. *Oullioules* en Provence, près de Toulon,

pays rempli d'oliviers, en porte un. La ville de Vienne en Dauphiné, a pour armoiries un grand orme qui étoit autrefois en une de ſes places publiques, ſur lequel elle met une hoſtie avec un calice, parce que la Fête du ſaint Sacrement y fut inſtituée au tems d'un Concile, & met autour ces mots: *Vienna Civitas ſancta.*

Quelques pays ont retenu les marques de leurs inventions & de leurs découvertes. La Principauté d'Amalfi où fut trouvée l'invention de la bouſſole, en a pris une.

Les armoiries équivoques aux noms des Provinces, des Villes & des Communautés ſont des plus fréquentes, les Royaumes de Leon, de Caſtille, de Galice ont un lion, un château & un calice ou coupe couverte; la ville de Retel trois têtes de rateaux: Turin un taureau: Horn en Hollande un cornet. La ville de Rheims qui s'écrivoit Rains ou Raim, un rameau ou branche d'arbre.

Les Villes maritimes ont pris des vaiſſeaux, des poiſſons, des ports, des phares & des inſtrumens de navigation, de pêche & de marine. Dieppe un vaiſſeau: Dunkerque un

dauphin : Enchuſes des harengs.

Le pays de Querci dont Cahors eſt la capitale, ſituée ſur une rivière, porte de gueules au pont à cinq arches d'argent ſur une rivière d'azur, des tours élevées ſur le pont, & chacune ſurmontée d'une fleur de lys d'or.

Châtillon ſur Seine en Bourgogne, porte de gueules au château à quatre tours crenelées d'argent, maçonnées de ſable.

Semur en Auxois, d'azur à la tour d'argent chargée d'un petit écuſſon de Bourgogne ancien ; c'eſt ſon ancienne tour.

Pluſieurs villes en Hollande ont des paux, des faſces & des bandes pour marquer leurs canaux, des ſautoirs pour repréſenter leurs digues.

Si nous recherchons les cauſes de ces marques de diſtinction que les Communautés ont choiſies, je veux dire du choix qu'elles ont fait de certaines figures, nous en trouverons autant de différentes que j'en ai remarqué autrefois, à l'égard des armoiries de la nobleſſe : car il y en a qui ſont des conceſſions des Princes & des Souverains ; comme celles de la ville du Havre de Grace, qui ſont une ſalé-

mandre & des fleurs-de-lys, parce que François I. ayant donné à cette ville naiſſante les droits de communauté, lui donna en même tems ſa deviſe de la ſalamandre & les fleurs-de-lys.

Les pays de bois, de forêts, de montagnes ont des arbres, des animaux ſauvages, des montagnes, des rochers : la ville de Pignerol, bâtie en un pays de montagnes couvertes des pins qui lui ont donné ſon nom, en a un pour ſupport de ſes armoiries d'argent à trois faſces de ſable attachées à un pin. La ville de Vannes en Bretagne, à cauſe du château de l'Hermine & de la deviſe de ſes anciens Ducs, porte de gueules à une hermine au naturel, accolé d'un mantelet d'hermine doublé d'or voltigeant ſur ſon corps.

Les villes qui portent les noms de quelques Saints, ou qui en ont les reliques, ou des Egliſes cathédrales qui leur ſont dédiées ou à quelques-uns de nos myſtères, en ont retenu les marques, les ſymboles, les inſtrumens de leur matière ou d'autres ſignes qui en marquent les emplois, les miracles, la ſainteté. S. Quentin en Picardie, a le buſte de ce ſaint Martyr, avec deux gros cloux ſur ſes épaules, inſtrumens

de ſon martire. L'Abbaye de S.Benigne de Dijon, deux lances d'or en ſautoir, la pointe ou fer d'argent : ſurmontées d'un madrier, inſtrumens du martire de ce Saint.

L'Abbaye de ſaint Denis en France, porte un clou de la Paſſion entre trois fleurs-de-lys, parce qu'elle a une partie de l'un de ces cloux. Saulieu en Bourgogne, une épée, dont S. Andoque ſon patron fut décolé. La ville de Lima au Pérou, dont les Eſpagnols ſe mirent en poſſeſſion le jour de l'Epiphanie ou des Rois, trois couronnes & l'étoile qui conduiſit ces Mages. S. Jean de Maurienne, un bras de S. Jean-Baptiſte, dont elle a un des doigts. Le Chapitre de Beſançon de S.Jean & de S.Etienne, l'aigle du ſymbole de l'Evangéliſte, & un bras des reliques du Martyr. Veniſe qui eſt ſous la protection de ſaint Marc, le lion aîlé, ſymbole de cet Evangéliſte.

Pluſieurs villes ont pris une croix pour leurs armoiries pour diverſes raiſons. Les villes maritimes, parce qu'elles la portent en leurs pavillons de vaiſſeaux. Marſeille a une croix d'argent ſur azur ; Toulon une croix d'or. Quoique la ville d'Ambrun ne

ſoit pas ville maritime, toutefois parce qu'elle eſt la capitale des Alpes maritimes, elle a les mêmes armoiries que Marſeille.

Une autre raiſon de ces croix ſont les guerres que les villes d'Italie ſe faiſoient les unes contre les autres durant les factions des Guelfes & des Gibelins; celles qui étoient des Guelfes & qui tenoient pour le Pape, regardoient ces guerres comme une eſpéce de guerres ſaintes, parce que les Papes publièrent des croiſades contre celles qui tenoient pour les Empereurs. Elles avoient des chariots tirés par des bœufs, ſur leſquels étoit élevé un grand mât, auquel étoit attaché le pavillon ou l'étendard de la ville, autour duquel toutes les troupes ſe rangeoient & ſe rallioient, parce que quand ce char étoit pris, on ſe tenoit pour vaincu.

Les Portugais, les Eſpagnols & les Hollandois, ont donné des armoiries aux Provinces, aux villes, aux habitations & aux compagnies qu'ils ont dreſſées pour le commerce des Indes. Les Isles Canaries ont une mer & cinq isles, trois mouvantes du flanc ſeneſtre de l'écu, & deux du flanc dextre en oppoſition ou échiquier.

Les Isles Orientales ont un vaiſſeau entre deux colomnes avec ce mot *plus ultra*, ſur le vaiſſeau dans un liſton volant entrelaſſé aux colomnes, & un petit écuſſon de Caſtille & de Leon en chef.

Les Isles Occidentales un coupé de... à la ſphère d'or ſur les armoiries de Portugal.

Quelques Empereurs, quelques Rois de Danemarck & quelques Rois de Suéde ont mis dans leurs ſceaux & dans leurs monnoies un cercle des armoiries de leurs Provinces, ou de leurs villes principales autour de leurs armoiries : & dans leurs funérailles on a coutume de porter autant de bannières différentes, qu'ils ont de Royaumes, de Provinces & de grands fiefs. Cela s'eſt pratiqué pour les Ducs de Lorraine, comme on peut voir en la relation des funérailles de Charles II. Duc de Lorraine.

Ce ſont ces armoiries de Communautés que les Hérauts portent ſur leurs cottes d'armes, avec les noms des Provinces, Etats & Communautés qu'ils repréſentent.

Les Chevaliers Teutoniques mettent ordinairement les armoiries de leurs

maisons au milieu d'un écusson de celles de l'Ordre au cœur de la croix.

Les Abbés en Allemagne accolent souvent à l'écu de leur famille celui de leurs Abbayes, à quoi les Electeurs ecclésiastiques ne manquent jamais pour celles de leurs Eglises qui sont la marque de leur dignité. Les Evêques Princes font aussi la même chose.

La plûpart des grandes Confréries font porter aux convois funébres des confrères, des flambeaux avec des écussons ou cartouches des armoiries de la Confrérie.

Nos Parlemens n'ont d'autres armoiries que celle du Roi, qu'ils font mettre dans leurs placards, dont ils scellent leurs Arrêts, & qu'on voit dans leurs jetons, où ils ajoutent seulement quelques legendes différentes, aussi-bien que les Chambres des Comptes, le grand Conseil, & quelques Cours subalternes.

La Chambre des Communes du Parlement d'Angleterre a ses armoiries d'une masse & d'une clef. Les Conseils d'Espagne ont les leur, celui de l'Inquisition a une croix avec une branche de laurier d'un côté & une épée de

l'autre. Celui de la Cruzada une croix potencée & une bordure : celui des Indes les deux colomnes de la deviſe de Charles-Quint ſur une mer avec un vaiſſeau entre-deux, & ces mots, *plus ultrà*, un petit écuſſon de Caſtille & de Leon au deſſus.

Les Armoiries des Communautés accolées & écartelées.

Comme pluſieurs Communautés eccléſiaſtiques & ſéculières ont des Chefs, des Seigneurs & des Souverains qui les gouvernent, pluſieurs de ces Chefs, de ces Seigneurs & même de ces Souverains, font gloire de joindre aux armoiries de leurs maiſons celles de ces Communautés pour marquer leur ſupériorité. Tous les Rois électifs le pratiquent ainſi, parce que les Royaumes auſquels ils ſont appellés ont leurs armoiries propres, ſur leſquelles ils placent celles de leurs maiſons. Ainſi Henri de Valois, étant Roi de Pologne, mit les armoiries de France en cœur de l'aigle de Pologne. Les Rois Sigiſmond, Uladiſſas, Caſimir, Michel Coributh, & Jean Sobieski ont fait la même choſe. La Maiſon d'Au-

ries, qu'elle place ſur l'eſtomac de l'aigle à deux têtes de l'Empire.

Nos Pairs Eccléſiaſtiques ont longtems écartelé leurs armoiries avec celles de leurs Egliſes ou Pairies.

Quelques Cardinaux tirés des Ordres Religieux écartélent les armoiries de leurs Maiſons, de celles de leur Ordre. Le Cardinal Bona qui avoit été Feuillant, écarteloit de celles de Ciſteaux.

Quelques autres Cardinaux de l'Ordre de S. François & de l'Ordre de S. Dominique, ont porté en chef ſur leurs armoiries celles de leur Ordre.

Les grands Maîtres de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem écartélent des armoiries de l'Ordre, les Commendeurs les mettent en chef.

Quelques Chanoines réguliers de l'Abbaye de S. Victor de Paris, ont porté en chef les armoiries de l'Abbaye qui ſont un rai pommeté & fleuronné.

Les Comtes de Lyon font ſervir de ſupports aux armoiries de leurs maiſons le lion & le griffon du Blaſon de leur Egliſe.

Fin de la Matière.



TABLE

DES NOMS DES MAISONS dont les Armoiries ſont contenues en cet Ouvrage.

A

C

D

E

F

Q

R

S

V

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monſeigneur le Chancelier, *la nouvelle Méthode raiſonnée du Blaſon*, par le Père MENESTRIER, dont j'ai cru qu'on pouvoit permettre la réimpreſſion. A Paris ce ſeptième Avril mil ſept cent quarante-ſix.

LALLEMAND.

PRIVILÉGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE: A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans civils & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. Notre Amé BRUYSET, Libraire à Lyon, nous a fait expoſer qu'il deſiroit faire réimprimer & donner au public des Livres qui ont pour titre, *Retraite Spirituelle, par le Révérend Père* FRANÇOIS LE LARGE, *de la Compagnie de* JESUS; *Pſeautier de la Sainte Vierge, compoſé par* SAINT BONAVENTURE, *traduit en François par le Révérend Père* DE GALIFFET, *de la Companie de* JESUS;

Méthode pratique pour converser avec Dieu, par le Pere ANTOINE FRANC, *de la Compagnie de JESUS*; *Le Pasteur Apostolique pour l'usage des Prédicateurs, par le Pere* DUCOS, *Dominicain*; *Institutiones Philosophicæ* EDMUNDI PURCHOTII; *Nouvelle Méthode raisonnée du Blason, par le Pere* MENESTRIER, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire réimprimer lesdits Livres en un ou plusieurs Volumes & autant de fois que bon lui semblera, & de les vendre, faire vendre, & débiter par tout notre Royaume pendant le temps de neuf années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défenses à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéïssance; comme aussi à tous Libraires & Imprimeurs, d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire lesdits Livres, ni d'en faire aucun extrait, sous quelque prétexte que ce soit d'augmentation, correction, changement ou autres, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant ou de ceux qui auront droit de lui; à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de trois milles livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que ces présentes seront enregistrées tout au long sur le registre de la

Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que la réimpression desdits Livres sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères conformément à la feuille imprimée attachée pour modéle sous le contre-scel des Présentes ; que l'Impétrant se conformera en tout au Réglement de la Librairie, & notamment à celui du 10. Avril 1725. qu'avant de les exposer en vente, les imprimés qui auront servi de copie à la réimpression desdits Livres, seront remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur Daguesseau, Chancelier de France, Commendeur de nos ordres, & qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires de chacun dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très cher & féal Chevalier le Sieur Daguesseau, Chancelier de France ; le tout à peine de nullité des Présentes : du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayant cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il lui soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Livres soit tenue pour dûement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers & Sécretaires, foi soit ajoûtée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, nonobstant clameur de

Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. Donné à Versailles le 29e. jour du mois d'Avril l'an de grace 1746. & de notre régne le trente-unième. Par le Roi en son Conseil.

Signé, SAINSON.

Registré sur le Registre onze de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 609. fol. 537. conformément aux anciens Réglemens, confirmés par celui du 28. Février 1723. A Paris le 3. May 1746.

VINCENT, Syndic.

